

Ministère de la Culture
Direction du Patrimoine - Sous-direction de l'Archéologie

CENTRE NATIONAL D'ARCHEOLOGIE URBAINE

Château de Tours, Logis des Gouverneurs, 25 quai d'Orléans - 37000 TOURS - (47 66 72 37).

CLUNY

Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain

GILLES ROLLIER
avec la collaboration de Nadine ROINE

*suivi de
L'habitat clunisois des XIIe-XIVe siècles*

P. GARRIGOU GRANDCHAMP et J.-D. SALVEQUE
(Centre d'Etudes Clunisiennes)

1994

La mairie de Cluny a facilité l'élaboration de ce document grâce à son soutien logistique.

Au C.N.A.U., le suivi et la mise en forme du Document d'Evaluation de Cluny ont été assurés par :
Marie-Françoise Gleizes (suivi et édition)
Alain Fonquernie (cartographie)
Jocelyne Pétiniot (saisie et mise en forme du texte)

Consacré à la ville de Cluny (71), ce volume est le onzième paru, depuis 1990, dans la série mise en œuvre par le C.N.A.U. des *Documents d'Évaluation du Patrimoine Archéologique Urbain* des villes de France (DEPAU). Il a été réalisé par Gilles Rollier avec la collaboration de Nadine Roiné et complété par une étude spécifique des maisons médiévales, particulièrement nombreuses et bien conservées, due à Pierre Garrigou Grandchamp et Jean-Denis Salvègue du Centre d'Etudes Clunisiennes.

Leur tâche ne fut pas mince ni leur mérite d'avoir mené à bien l'opération. Cluny représente en effet un cas urbain singulier que les DEPAU n'avaient pas encore abordé : celui d'une agglomération d'origine monastique, pendant de longs siècles entièrement subordonnée à son abbaye, ne vivant que par elle et pour elle et subissant tous les contrecoups de son histoire avant de l'absorber presque entièrement.

Mondialement connue et célébrée comme l'un des monuments insignes de la chrétienté médiévale, l'abbaye de Cluny, malgré son état actuel, a trop longtemps capté l'attention exclusive sur elle au détriment de l'un des superbes bourgs médiévaux qu'il nous est donné de pouvoir observer aujourd'hui dans un état archéologiquement satisfaisant. Aborder l'étude du patrimoine archéologique de Cluny sous l'angle de ses aspects proprement urbains était certainement une gageure que les auteurs ont soutenu avec talent. Il faut dire, avec eux qui le soulignent à plusieurs reprises, que "la forte personnalité médiévale" de l'agglomération actuelle rend le sujet particulièrement attrayant. Aucun bouleversement notable du tissu urbain autour de l'abbaye n'est venu troubler une ordonnance générale qui remonte, dans ses aspects principaux, au XIII^e siècle. A une rigoureuse stabilité des emprises urbaines jusque dans les détails du parcellaire correspond une permanence quasi systématique du réseau de voirie ancien. Les faubourgs pavillonnaires contemporains constituent la première extension notable du périmètre de la ville depuis l'intégration du quartier Saint-Marcel dans l'enceinte au XIV^e siècle. Les quelques constructions insérées dans le tissu, notamment au XVII^e siècle, n'empêchent pas que "l'essentiel du bâti" reste médiéval.

La ville de Cluny se présente donc comme un conservatoire du patrimoine archéologique et architectural urbain du Moyen Age comme il en est peu.

En contrepoint, le sort réservé à l'abbaye depuis la Révolution est paradoxal. Démantelés et vendus comme bien national en 1798, les bâtiments monastiques ont peu à peu été phagocytés par la ville qui, dans "un retournement de l'histoire" a assimilé les anciens espaces enclos du monastère. Les graves dommages subis par les édifices conventuels ont, en quelque sorte, profité à l'espace urbain.

Cette double histoire, avec ses décalages et ses contradictions mais, en fin de compte, avec l'héritage archéologique aussi bien qu'architectural qu'elle nous lègue, doit nous rendre particulièrement attentifs pour l'avenir.

Attentif et scrupuleux lors de tout aménagement, quelle qu'en soit la nature, dans le centre du bourg ancien : intervenir dans un milieu aussi bien conservé mais somme toute encore mal connu, ne va pas sans risque majeur pour le patrimoine et implique donc, pour le moins, que toutes les reconnaissances préalables soient menées à bien. Cela vaut aussi bien pour l'archéologie du sous-sol que pour l'archéologie du bâti dont le développement s'impose naturellement dans un tel contexte.

Une gestion raisonnée et respectueuse du patrimoine urbain aurait certainement à gagner beaucoup de la mise en place d'outils de programmation tels que Z.P.P.A.U. (Zone de protection du patrimoine architectural et urbain) voire "secteur sauvegardé". La nature et la qualité du patrimoine concerné invitent naturellement à poser la question.

L'aménagement et la mise en valeur du domaine abbatial, ambitieux projet en cours de gestation, posent certainement les plus délicats problèmes qui soient dans le champ de la politique patrimoniale. Il apparaît clairement qu'il ne serait pas admissible de nier deux siècles

d'histoire urbaine, fussent-ils sacrilèges, au bénéfice d'une mythique ordonnance prérévolutionnaire ; cependant, indépendamment des partis d'aménagements qui seront retenus, les recherches archéologiques d'accompagnement méritent une prise en compte toute particulière. Leur enjeu est à la hauteur de l'objet sur lequel elles s'appliqueront.

Ce livre vient à point nommé pour offrir à tous les éléments de réflexion utiles pour conjuguer intelligemment sauvegarde d'un patrimoine d'une très grande et rare qualité et nécessités de la vie contemporaine. Il constitue un document "d'aide à la décision" où chaque acteur clunisien pourra puiser les fondements de ses choix.

Pierre Garmy

AVANT-PROPOS

Dans chaque ville, le patrimoine archéologique forme une source documentaire à la fois irremplaçable et fragile pour la connaissance de l'évolution urbaine et des conditions d'existence des habitants. La perpétuelle nécessité d'aménager le cœur des villes pour répondre à de nouveaux besoins s'accompagne d'une érosion, souvent irrémédiable, des archives que contient le sol.

C'est pourquoi la Sous-direction de l'Archéologie au Ministère de la Culture et de la Communication, dont l'une des missions est de veiller à la prise en compte du patrimoine archéologique à l'occasion de travaux affectant le sous-sol, a initié l'exécution de *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique urbain*.

Confié, pour sa réalisation, à une équipe locale travaillant sur la ville, chaque *document d'évaluation* s'assigne le double objectif d'être un document de réflexion et de sensibilisation.

OUTIL DE RÉFLEXION

En prenant en considération la totalité de l'espace urbanisé ancien à toutes les périodes de l'histoire de la ville depuis sa formation, le document transcrit la récente évolution de l'archéologie urbaine. C'est aujourd'hui l'histoire du lieu qui prime, la ville dans son ensemble, et plus seulement quelques édifices prestigieux. Cet élargissement de la notion de patrimoine fait que, dans les cœurs urbains, tout site se révèle porteur d'information, donc digne d'intérêt.

Un bilan des connaissances fait apparaître ce qui est connu, mais plus important encore, ce qui est inconnu. La confrontation de cet état du savoir et du potentiel archéologique met en lumière la nécessité de développer, dans chaque cas, une politique d'archéologie préventive.

OUTIL DE SENSIBILISATION

Or une telle politique, et nombreux sont les cas qui le démontrent, s'instaure d'autant plus facilement que ceux qui ont la charge du présent et de l'avenir de la ville sont convaincus de l'utilité d'inscrire leur action dans une compréhension dynamique du passé. Il ne s'agit pas de conserver à tout prix mais d'étudier ce qui nous a précédés pour en tirer les enseignements qui peuvent éclairer les décisions qui engagent l'avenir.

Pour faciliter le dialogue entre les archéologues et élus ou aménageurs, la transcription cartographique adoptée dans les documents marque la volonté de présenter en un langage accessible au non spécialiste l'analyse globale de la ville et de son patrimoine archéologique à travers le temps.

* *
*

Réalisée par des chercheurs connaissant de façon détaillée la situation locale, chaque étude doit, pour le Service régional de l'Archéologie qui a en charge la protection du patrimoine archéologique, constituer un document d'alerte. Le document d'évaluation ne se substitue en rien aux instruments de gestion indispensables, mais propose une mise en perspective de chaque dossier dans le cadre du développement de l'archéologie préventive.

A cet égard, il convient de rappeler que l'appréciation de l'intérêt d'un site affecté par un projet d'aménagement relève de la compétence du Service régional de l'Archéologie** que chaque maître d'ouvrage a intérêt à consulter le plus en amont possible de l'élaboration d'un projet.

Le directeur du
Centre National d'Archéologie Urbaine
Henri GALINIÉ

Archéologie et urbanisme

Permis de construire sur un site ou un terrain renfermant des vestiges archéologiques

Article R. 111-3-2 du code de l'urbanisme

R. 111-3-2 (*Décret n° 77-755 du 7 juillet 1977*). - Le permis de construire peut être refusé ou n'être accordé que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions sont de nature, par leur localisation, à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques.

Décret n° 86-192 du 5 février 1986 relatif à la prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme

(*J.O. du 11 février 1986*)

Article premier. - Lorsqu'une opération, des travaux ou des installations soumis à l'autorisation de lotir, au permis de construire, au permis de démolir ou à l'autorisation des installations et travaux divers prévus par le code de l'urbanisme peuvent, en raison de leur localisation et de leur nature, compromettre la conservation ou la mise en valeur de vestiges ou d'un site archéologiques, cette autorisation ou ce permis est délivré après avis du commissaire de la République, qui consulte le directeur des antiquités.

En ce qui concerne le permis de démolir, faute d'avis motivé du commissaire de la République dans le délai d'un mois à dater de la réception de la demande d'avis, un avis favorable est réputé intervenu dans les conditions précisées ci-dessus.

Art. 2. - Le I, 2 (*d*) de l'article R. 123-18 du code de l'urbanisme est modifié comme suit :

« Les zones, dites zones ND, à protéger en raison, d'une part, de l'existence de risques ou de nuisances, d'autre part, de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique. » (Le reste sans changement.)

Art. 3. - Au second alinéa de l'article R. 442-6 du code de l'urbanisme, les mots : « aux sites, aux paysages naturels ou urbains, à la conservation des perspectives monumentales » sont complétés par les mots : « ou aux vestiges ou sites archéologiques »..

Art. 4. - Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports et le ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

* Service régional de l'Archéologie - Bourgogne
39 rue Vannerie
21000 - DIJON (tél. 80 72 53 53)

CLUNY

*Document d'évaluation du
patrimoine archéologique urbain*

(Enquête réalisée de 1990 à 1992)

PRESENTATION GEOGRAPHIQUE

LE SITE NATUREL ET LES OCCUPATIONS PRE-URBAINES

"Bâti au milieu d'immenses forêts et arrosé par la petite rivière de la Grosne, Cluny était placé dans une situation admirablement choisie pour la retraite. Entouré et abrité de toutes parts par des ondulations de montagnes, il est séparé du Mâconnais par les hauteurs du Bois-Clair et celles de Boursier, tandis qu'à l'ouest un autre rempart de collines élève une barrière naturelle entre ses vertes prairies et les campagnes du Charolais" (CHAMPLY 1866 : p. 5).

Située dans le sud du département de Saône-et-Loire, à 25 km à l'ouest de Mâcon, la ville de Cluny marque la frontière entre les régions mâconnaise et charolaise.

Le contexte géomorphologique contribue à donner l'impression d'une ville cachée dans un creux de vallée. A l'est, une longue ligne de crête culminant à plus de 400 m sépare le Clunisois des coteaux du Mâconnais. Cet affleurement hercynien, couvert de forêts, constitue une limite climatique très nette avec la vallée de la Saône. A l'ouest, les premiers reliefs du Charolais renforcent la sensation de microcosme.

Les formations secondaires ne sont représentées que par des affleurements du jurassique supérieur situés à l'ouest de la Grosne.

Le substrat géologique se compose de trois épaisseurs :

- des marnes noires à ammonites pyriteuses sont situées au tiers inférieur des pentes des collines Saint-Mayeul et Saint-Odile ;
- une alternance de marnes et de calcaires de teinte gris-beige, en bancs pluridécimétriques, sont localement visibles dans les tranchées d'adduction d'eau et en bordure de route, notamment au sud du lieu-dit "les Platanes", où les marnes calcaires beiges affleurent vers la cote +280 ;
- des calcaires fins ont été repérés aux lieux-dits "les Coignys"⁽¹⁾ et "les Platanes"⁽²⁾.

Le sommet de la colline Saint-Odile est le seul représentant du complexe tertiaire d'âge éocène, constitué d'argile, de chailles et de silex, parfois rubéfiés, partiellement démantelé à la fin de l'éocène ou au début de l'oligocène, par la création du fossé d'effondrement de Cluny. En effet, la géologie du secteur de Cluny⁽³⁾ est caractérisée par une tectonique de type cassante, avec la mise en place d'un système de faille de direction nord/sud.

A ce réseau de discontinuités majeures est associé un réseau de discontinuités mineures perpendiculaires et de moindre importance. La vallée où coule la Grosne est une des composantes principales de ce relief accidenté. Le ruisseau, "le Médasson", a peut-être emprunté la résultante majeure du système de failles secondaires. Postérieurement, dans les périodes géologiques les plus récentes, des limons ont été apportés par les deux cours d'eau. Les alluvions forment donc l'essentiel du fond de la vallée de la Grosne. Ces alluvions sont très mal connues faute de coupes. Toutefois, des sondages effectués à l'est et au sud de Cluny fournissent quelques indications sur l'entaille de la Grosne. Les plus profonds atteignent le substrat vers 6 m après avoir traversé des formations argilo-sableuses sur 2,50 m à 3,50 m, puis des alluvions grossières. Par ailleurs, les fouilles archéologiques ont pu mettre en évidence des terrasses alluviales formées dans le premier millénaire de notre ère.

La ville est construite sur la rive gauche de l'affluent de la Saône à la confluence avec le Médasson. L'agglomération s'est établie entre 240 m et 300 m d'altitude, sur les coteaux des collines Saint-Odile et Saint-Mayeul.

1 - Lieu-dit "les Coignys" : X : 777 Y : 2161,1 Z : 282 m.

2 - Lieu-dit "les Platanes" : X : 775,5 Y : 2161,1 Z : 285 m.

3 - Cf. carte géologique du secteur de Mâcon, feuille XXXIV-28. Le système de faille de la vallée de la Grosne se situe dans la suite des accidents tectoniques de la côte bourguignonne.

Compte tenu du manque d'étude sur les problèmes d'érosion et de colluvionnement, les occupations anciennes sont peu connues. Le matériel recueilli à diverses reprises dans les argiles colluvionnées permet de supposer l'existence d'installations néolithiques et protohistoriques aux sommets des deux collines. Les alluvions récentes fournissent aussi du matériel protohistorique provenant de sites placés en amont du confluent. Mais actuellement rien ne permet de repérer les zones d'érosion alluviales.

La période gallo-romaine est mieux représentée. A l'ouest de la colline Saint-Odile, un site étendu a été détecté grâce à la photographie aérienne⁽⁴⁾. Les hasards des sondages archéologiques et des surveillances de travaux ont amené à envisager des installations de cette époque dans le périmètre actuel de l'abbaye, mais le type d'occupation reste totalement à définir. Contrariant certaines thèses anciennes considérant l'existence d'un noyau urbain à Cluny dès l'époque gallo-romaine, la réalité archéologique pourrait plutôt révéler une occupation exclusivement rurale.

En revanche, il est probable que le réseau routier antique ait joué un rôle non négligeable dans la mise en place de l'abbaye et de la ville.

Une voie romaine secondaire, reliant Mâcon à Autun, quittait la vallée de la Grosne pour s'infléchir, au niveau de la vallée du Médasson, vers le nord-ouest. Le tracé de cette voie peut encore être repéré au sud et à l'ouest de la ville. Dans l'agglomération actuelle il n'est peut-être pas exclu de déceler la trace de ce premier axe de circulation. A partir de surprenantes coïncidences entre des limites parcellaires et des rues anciennes, approximativement situées sur une même courbe de niveau, il peut être tentant de replacer le tracé d'une voie routière sur la pente de la colline Saint-Odile. Cette supposition reste hypothétique. Elle est cependant confortée par un autre argument : en effet, il n'est pas concevable que l'ancien chemin ait traversé le confluent marécageux de deux cours d'eau instables. La pente de la colline placée au sud du Médasson semble donc être un lieu propice au cheminement de cette voie.

4 - Site gallo-romain reconnu à l'ouest de la ville au lieu-dit "les Grandes Terres" : X : 777,5 Y : 2161,1-5 Z : 260 m.

*NOTICES DE
TOPOGRAPHIE HISTORIQUE*

LES ORIGINES DE CLUNY

Il est pour l'instant impossible de définir si un habitat groupé, même embryonnaire, existait sur le domaine de Cluny au moment de la fondation de l'abbaye.

La période qui va du début de notre ère au Xe siècle est très mal documentée. Un microtoponyme (lieu-dit "le Paradis") pourrait évoquer l'existence d'une nécropole du Haut Moyen Age au nord de la ville. Des installations mérovingiennes précaires ont été mises en évidence sur le secteur du confluent lors de fouilles récentes. Malheureusement, rien ne permet de mesurer l'étendue et la raison de l'occupation.

La présence d'un domaine à Cluny est attestée au cours du IXe siècle grâce aux archives. En 802, il est mentionné dans une donation de Charlemagne à l'église capitulaire de Mâcon. En 825, Louis le Pieux confirme un échange passé entre l'évêque Hildebaud et le comte Guarin (CARTULAIRE DE SAINT-VINCENT DE MÂCON, CHARTES 52 et 55). Le texte le plus important reste la charte de fondation de l'abbaye. Le 2 septembre 909 ou le 11 septembre 910, Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine et comte de Mâcon, donne aux apôtres Pierre et Paul la villa de Cluny afin d'y installer une abbaye bénédictine. D'après les termes de la charte, les donations sont conséquentes : *"Igitur omnibus in unitate fidei viventibus christique misericordiam prestolantibus, qui sibi successuri sunt et usque ad seculi consummationem victure, notum sit quod, ob amorem Dei et Salvatoris nostri Jhesu Christi, res juris mei sanctis apostolis Petro vedelicet et Paulo de propria trado dominatione, Clugniacum scilicet villam, cum cortile et manso indominicato et capella quae est in honore sancte Dei genitricis Mariae et sancti Petri, apostolorum principis, cum omnibus rebus ad ipsam pertinentibus, villis siquidem, capellis, mancipiis utriusque sexus, vineis, campis, pratis, silvis, aquis earumque decursibus, farinariis, exitibus et regressibus, cultum et incultum, cum omni integritate. Quae res site sunt in comitatu Masticonense, vel circa, suis unaqueque terminis conclusae"* (BERNARD, BRUEL 1876-1903, t. 1 : p. 124-128, charte n° 112). "C'est pourquoi sachent tous ceux qui vivent dans l'unité de la foi et dans l'espérance de la miséricorde du Christ, ainsi que ceux qui viennent après eux jusqu'à la consommation des siècles, que, pour l'amour de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, je donne de ma propre autorité des biens qui sont ma propriété aux apôtres Pierre et Paul : à savoir le domaine de Cluny avec sa cour, sa réserve et la chapelle dédiée à Marie, la sainte mère de Dieu et à saint Pierre, prince des apôtres, avec tout ce qui en dépend en fonds, chapelles, serfs de l'un et l'autre sexes ; vignes, champs, prés, bois, plans d'eau et cours d'eau, moulins, voies d'accès et de sortie, terres cultivées et incultes, le tout en intégralité. Ces biens avec leurs limites connues, sont sis dans le comté de Mâcon ou alentour..." (traduction in pacaut 1986 : p. 50). Le premier abbé, Bernon, se trouve d'après cette description à la tête d'un domaine riche où visiblement rien ne manque. La dimension de la possession est difficilement appréciable. Les mentions de plans d'eau, de cours d'eau et de plusieurs moulins (*farinariis*) précisent peut-être que le domaine est en grande partie orienté sur la vallée où coule la Grosne. Par contre, aucune allusion n'est faite sur un éventuel habitat groupé ou village ayant généré par la suite la ville de Cluny.

La colline Saint-Mayeul pourrait avoir offert le premier lieu d'implantation de la ville. Les vestiges de constructions de bois et un fossé, pouvant dater des Xe-XIe siècles, ont été repérés sur le coteau sud de la colline. Malheureusement les conditions des interventions archéologiques n'ont pas permis de pousser les analyses.

Installés autour du lieu de culte le plus ancien, au vocable de Saint-Jean-Baptiste puis de Saint-Mayeul, le bourg et ses bourgeois francs sont mentionnés pour la première fois en 994 ; mais à la fin du Xe siècle, l'abbaye, par son rôle attractif, a dû déjà provoquer un développement rapide du noyau urbain.

La charte de fondation de 910 ne précise pas le lieu d'implantation du monastère. D'autre part, rien ne peut laisser supposer que les premiers moines se sont installés dans un bâti laïc préexistant. Cependant il serait logique d'admettre que la première église abbatiale corresponde à la chapelle Sainte-Marie-et-Saint-Pierre mentionnée dans le texte.

Il est remarquable de constater que le site était, à l'origine, peu favorable à l'installation humaine. Placée à la convergence de deux cours d'eau qui montrent parfois leur caractère capricieux, l'abbaye a dû souffrir dès ses origines des problèmes liés à l'hydrologie de Cluny. Les quelques analyses géomorphologiques effectuées sur des sédiments tirés des fouilles récentes indiqueraient même un hydrodynamisme important de la rivière dans le courant du Haut Moyen Âge. Au VIII^e siècle, l'abandon du site par les Mérovingiens pourrait être dû à une phase active d'inondations répétées et d'alluvionnement.

REPERES TOPOGRAPHIQUES (plan n° 3)

Habitat privé

- Habitat groupé primitif et fossé (A)

Entre les rues du Merle et des Jaillots (lieu-dit "les Jaillots").

Ce toponyme correspond à un coteau orienté au sud. Il fait partie d'une zone de construction pavillonnaire. En 1990, plusieurs habitations de bois ont été mises en évidence sur deux parcelles de terrain touchées par des lotissements. Il est difficile de définir l'extension de la bourgade. Un fossé, découvert à mi-pente, donnerait la limite des constructions au sud. Ces vestiges sont assez proches de l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste. Ils pourraient éventuellement correspondre au village mentionné pour la première fois en 994.

BERNARD, BRUEL 1876-1903 : charte n° 2255.

Edifices cultuels et ordres religieux

- Abbaye (1)

A la confluence de la Grosne et du Médasson.

K.-J. Conant situe les premiers vestiges de l'abbaye sous le cloître actuel. Avant la construction de la première abbatiale, consacrée en 927, les moines auraient utilisé la chapelle d'une demeure carolingienne comme église du monastère. Cette église, appelée Cluny A, aurait été découverte par l'archéologue américain sous le chevet de la deuxième abbatiale (Cluny II) construite au milieu du Xe siècle. Des thèses récentes (C. Sapin) infirmeraient cette hypothèse : les vestiges de Cluny A correspondraient en fait à la crypte de Cluny II.

Le terme *villa* cité par la charte de fondation semble avoir été, dans son interprétation, un facteur d'erreur dans la compréhension de l'installation abbatiale. Selon K.-J. Conant, l'abbé Bernon et les premiers moines auraient occupé, dans les premiers temps du monastère, les murs de la *villa* carolingienne léguée par Guillaume d'Aquitaine. En fait, le terme *villa* de la charte indique avant tout le domaine foncier. Par ailleurs, la charte de fondation aurait-elle pu taire ou mentionner très simplement la donation d'un palais carolingien tel que le suppose Conant ? Alors il faut bien constater, au moins dans le texte, l'inexistence de bâtiments autres que religieux, préexistants à l'abbaye.

CONANT 1968 : p. 49-50 ; SAPIN 1988 : p. 438-439.

- Eglise au vocable de Saint-Jean-Baptiste (2)

Entre la rue Saint-Mayeul et le chemin des Trépassés.

Les vestiges de l'église du XI^e siècle sont situés au nord-ouest de la ville.

La première mention de l'édifice religieux date de 1002. Il est possible d'envisager qu'il soit le centre du bourg mentionné en 994. La charte de 825 signale sur la *villa* de Cluny l'existence d'une église. Mais s'agit-il du lieu de culte attesté dès le début du XI^e siècle ?

BERNARD, BRUEL 1876-1903 : charte n° 2556.

Funéraire

- Le Paradis

Au nord de l'église Saint-Mayeul.

Le coteau qui porte ce toponyme correspondrait par ses caractéristiques (site de hauteur, orientation au levant...) à un site typique de cimetière mérovingien de la côte mâconnaise.

GAILLARD DE SEMAINVILLE 1980 : p. 153.

CLUNY AUX Xe et XIe SIECLES

A partir de 910, l'abbaye va se développer de façon considérable. Les deux premiers siècles qui suivent la fondation apparaissent, après une petite phase de gestation, comme la période de grande expansion de l'abbaye. Ils sont marqués par la succession de six abbés très clairvoyants : Bernon (910-927), Odon (927-942), Aymard (942-963), Maïeul (963-994), Odilon (994-1048) et Hugues de Semur (1048-1109). Au début du XIIe siècle, l'abbaye a atteint son apogée.

Ce développement est lié à différents facteurs. En 926, une protection papale conforte la charte de fondation et assure l'indépendance légale et sacrée du monastère face aux pouvoirs des grands seigneurs.

La renommée européenne de l'ordre de Cluny est évidente : de nombreux prieurés et abbayes vont être attachés à la maison mère.

Puissance avant tout religieuse et réformatrice du courant bénédictin, l'abbaye de Cluny affirme aussi son pouvoir politique. Allié des papes régulièrement menacés, l'abbé est souvent appelé comme conciliateur dans les conflits entre grands pouvoirs temporels. L'abbatiate d'Odilon est particulièrement exemplaire de cette autorité politique.

L'essor de l'ordre clunisien et du monastère de Cluny s'accompagne d'un dynamisme de l'activité économique. En 930, le roi Raoul autorise les moines à frapper la monnaie. Située à l'écart de l'axe de circulation important qu'est la vallée de la Saône, l'abbaye attire néanmoins pèlerins et négociants. Par son prestige, les itinéraires commerciaux tendent à s'orienter vers elle. Des commerçants de Langres se rendant à Lyon font régulièrement le détour par Cluny. Afin d'étendre les relations commerciales, la politique des moines cherche à pousser les seigneurs locaux à réduire les péages qui se sont créés le long des routes menant à l'abbaye.

Cette période de développement économique se traduit par une forte activité de construction dans le monastère et par la mise en place de la ville médiévale.

Compte tenu du nombre croissant de moines, le besoin de bâtiments adaptés a dû être crucial au cours du Xe siècle. En 993, à la mort de l'abbé Maïeul, cent moines participaient à la vie du couvent. Correspondant aux nécessités d'une congrégation de plus en plus nombreuse, les constructions des églises abbatiales se succèdent rapidement. En 927, la première abbatiale est consacrée. Vers 942, soit quinze ans plus tard, la construction de Cluny II est amorcée. En 1088, le gigantisme du projet de la grande église est justifié par l'hypertrophie du monastère.

Document daté de 1043, le consuetudinaire de Farfa donne une description des bâtiments conventuels. Autour du cloître édifié par Odilon s'organise un bâti abbatial étendu sur près de trois hectares.

Profitant du développement de l'abbaye, la petite bourgade, mentionnée en 994 puis en 1002 sur la colline Saint-Mayeul, va s'étendre le long de la vallée où coule l'affluent de la Grosne. C'est dans le courant du XIe siècle que pourrait se situer ce dynamisme urbain. La paroisse Notre-Dame semble avoir été créée en 1064. Il faut attendre le début du XIIe siècle pour que l'église Saint-Marcel soit construite à l'emplacement d'un petit oratoire dédié à saint Odon. Ainsi la colonisation de la rive est de la Grosne se placerait à la fin du XIe siècle.

Vignette 1 = Cluny, L'abbaye : Xe - Xle siècles (1993)

L'abbaye (1)

Les données permettant d'appréhender l'organisation de l'abbaye aux Xe-XIe siècles sont en majeure partie issues des textes. Le document le plus important est un coutumier provenant de l'abbaye de Fara Sabina près de Rome. Ce document, daté de la première moitié du XIe siècle, nous renseigne sur le plan du monastère de Cluny au moment de l'abbatit d'Odilon (994-1048). Dans cette longue description, chaque bâtiment conventuel est mentionné avec des précisions relatives aux dimensions et à la situation⁽¹⁾.

Par ailleurs, les sources archéologiques ne sont pas absentes de la recherche sur les premières abbayes. Les sondages effectués par K.-J. Conant ont donné la possibilité de situer précisément la deuxième église abbatiale et une petite chapelle, au plan très simple, dédiée à Marie.

C'est à partir de ces éléments -et d'un travail de récurrence sur les textes et plans de la période moderne- que Conant a pu élaborer un plan de l'abbaye avant les importantes constructions d'Hugues de Semur. Malgré la précision et la rigueur de la recherche, les hypothèses de l'archéologue américain restent très théoriques. En effet, le plan publié ne présente qu'une image idéale du monastère clunisien. Pourtant, si elle demeure dans le domaine de la pure spéculation, il ne faut pas dévoyer la démonstration de Conant. Il était en effet conscient que la construction de l'abbaye de Cluny avait sans doute suivi une organisation préétablie par la vision bénédictine du monastère idéal, vision concrétisée dès le IXe siècle avec le document de Saint-Gall⁽²⁾. De ce fait les hypothèses mises au point par le chercheur peuvent être justifiées.

La faiblesse de la reconstitution vient vraisemblablement de sa grande précision et d'un attachement peut-être trop prononcé à la description du XIe siècle.

Références générales : CONANT 1968 : p. 41-45 ; SAPIN 1988 : p. 436-460.

Les positions de certains bâtiments ont déjà été remises en question par les fouilles récentes.

- Cluny I (a)

Construite avant 927 la première abbatiale aurait été réutilisée, après sa désaffectation, en sacristie de la deuxième église et en atelier de cordonniers. C'est du moins l'hypothèse de Conant, inspiré par les travaux de Sir A. Clapham et Miss R. Graham. Mais, à la lumière des dernières recherches, il faut admettre que l'emplacement proposé pour Cluny I, et, à plus juste titre, pour la sacristie et l'atelier du XIe siècle n'est pas vérifié. Ces bâtiments étaient, d'après Conant, positionnés au nord de Cluny II.

CONANT 1968 : p. 50-52.

- Maison des Hôtes (b)

Les travaux récents ont aussi révélé l'inexactitude de la disposition de l'hôtellerie de l'abbaye du XIe siècle. Cet ensemble comportant deux dortoirs, un réfectoire et deux latrines ne peut être situé au nord-ouest de l'église abbatiale.

CONANT 1968 : p. 63.

Quatre constructions ont pu être précisément repérées lors de travaux de l'archéologue américain.

- Cluny II (c)

La deuxième église abbatiale est construite entre 948 et le début du XIe siècle. Cet édifice, long de près de 70 m, est composé d'un chœur à trois absides, un transept, une nef triple et un massif constitué d'une galilée et d'un atrium. Si le plan est vérifié dans ses grandes lignes, des incertitudes demeurent sur l'existence d'une crypte et sur la disposition de la partie occidentale.

CONANT 1968 : p. 54-60 ; SAPIN 1988 : p. 436-444.

* - Les numéros et lettres majuscules renvoient au plan ; les lettres minuscules renvoient à la vignette.

1 - Ce document, appelé coutumier de Farfa, a été étudié du point de vue des édifices par Dom Hourlier et K.-J. Conant. En 1980, le coutumier a été publié par le professeur Hallinger sous le titre "*Liber tramitis aevi Odilonis abbatis*" (HALLINGER 1980).

2 - Plan de Saint-Gall : conservé à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gall en Suisse, il donne la disposition d'un monastère idéal telle qu'on pouvait l'entrevoir au début du IXe siècle. Il est en effet daté entre 818 et 823.

Vignette 2 = Cluny, Xe - Xle siècles, phases de mise en place de Cluny (1993)

- Chapelle Sainte-Marie (d)

Le petit édifice au plan très simple, composé d'une abside et d'une nef unique, a été daté par Conant de 1032. La chapelle, oeuvre de l'abbé Odilon, est repérée archéologiquement en arrière de la partie est du cloître.

CONANT 1968 : p. 65.

- Tour du Trésor ? (e)

Sous cette dénomination, Conant attribue les vestiges d'un bâtiment mis en évidence dans un sondage effectué en 1950 dans le transept de la dernière église abbatiale. La construction en *opus spicatum* replace le bâtiment dans le contexte du monastère du début du XI^e siècle.

CONANT 1968 : p. 63.

- Tour des Fèves (f)

Actuellement tour des Fromages.

La partie inférieure de la tour pourrait appartenir à une première enceinte construite à la fin de l'abbatiale d'Odilon. Cette enceinte de pierre remplace une palissade.

CONANT 1968 : p. 62.

Le cloître et les bâtiments claustraux : les bâtiments organisés autour du cloître sont décrits dans le coutumier. Conant envisage avec précision la disposition des différentes ailes du monastère. Mais aucune vérification archéologique ne vient attester le plan proposé.

- Cloître (g)

L'abbé Odilon (994-1048) construit vers la fin de son abbatiale un cloître de marbre. Il pourrait remplacer un cloître de bois mis en place par l'abbé Maïeul (963-994). Actuellement aucun élément ne subsiste des galeries du XI^e siècle.

CONANT 1968 : p. 41-42, 65-66.

- Bâtiments monastiques, maison des frères laïcs, infirmerie (h, i, j)

Compte tenu de l'augmentation croissante de la congrégation, l'abbé Odilon va reconstruire en grande partie les bâtiments situés autour du cloître. La description contemporaine de son abbatiale pourrait placer dans l'aile est la salle du chapitre, le parloir, le dortoir à l'étage puis, plus au sud, des latrines. L'aile sud serait constituée du réfectoire et du chauffoir. Plus au sud sont placés les bains, la maison de l'abbé et l'atelier des orfèvres. Le cellier, la cuisine et la boulangerie forment l'aile ouest du cloître. Plus à l'ouest, un long bâtiment, la maison des frères laïcs (i) ferme une cour occidentale. L'infirmerie (j), placée à l'est, ne suit pas l'orientation générale du monastère.

CONANT 1968 : p. 60-67.

La ville

Voirie

La voirie de la ville naissante peut être indirectement identifiée. L'installation du bâti civil médiéval à partir du XII^e siècle permet, par déduction, de situer le réseau urbain initial. Il est possible, à partir de ces éléments certes plus récents, d'induire l'hypothèse de la pérennité du schéma général de la voirie actuelle.

L'étude de S. Content, P. Dixon, M. Jones et G.I. Meirion-Jones envisage la manière dont la ville a pu se développer. Compte tenu de la standardisation des parcelles anciennes, la colonisation a été vraisemblablement planifiée par les moines. L'analyse des largeurs des parcelles et de leurs régularités a permis à l'équipe anglaise de déterminer statistiquement quatre séquences dans la mise en place de Cluny (*vignette n° 2*). A proximité du village ancien (a), attesté par les textes dès 994, un bourg neuf (b) est créé le long des rues du Merle, Mercière et Lamartine. L'église Notre-Dame en est le centre. Une troisième étape correspond à la jonction (c) entre les deux agglomérations. La rue de l'Abbaye (actuellement rue de la République) est alors construite. Une phase ultérieure voit la naissance du faubourg Saint-Marcel (d).

CONTENT *et al.* 1988 : p. 461-480.

Edifices cultuels et ordres religieux

- Eglise Saint-Mayeul (2)

Entre la rue Saint-Mayeul et le chemin des Trépassés.

Ancienne église Saint-Jean-Baptiste, elle sera dédiée à saint Mayeul par l'abbé Hugues de Semur. La base du mur gouttereau sud, datable de la fin du Xe siècle ou du début du XIe siècle, est construite en opus spicatum.

CONTENT *et al.* 1988 : p. 465 ; DUBY 1971 : p. 46 ; PENJON 1884 : p. 19-21 ; VIREY 1957 : p. 17.

- Eglise Notre-Dame (3)

Place Notre-Dame.

Elle pourrait être fondée par l'abbé Hugues de Semur en 1064. Un bâtiment roman a précédé la construction gothique de la deuxième moitié du XIIIe siècle.

BOUILLOT 1988 ; CONTENT *et al.* 1988 : p. 465 ; DUBY 1971 : p. 268 ; PENJON 1884 : p. 21-28 ; VIREY 1957 : p. 20.

CLUNY AUX XIIe et XIIIe SIECLES : DE L'APOGEE AU DECLIN

La puissance de l'ordre de Cluny culmine à la fin du XIe siècle et au début du XIIe siècle. En 1100, l'abbé Hugues de Semur se trouve à la tête de près de huit cents filiales. Vingt-cinq ans plus tôt, elles n'étaient que 200 ! Attirés par la réforme clunisienne, d'importants monastères deviennent prieurés (La Charité-sur-Loire, Saint-Martial de Limoges, Saint-Etienne de Nevers, Vézelay, Saint-Martin-des-Champs...). Quatre cents moines suivent les offices dans l'église abbatiale de Cluny, quatre fois plus qu'à la fin du Xe siècle. Le monastère donne de hauts dignitaires à l'Eglise. Les papes Grégoire VII, Urbain II et Pascal II sont d'anciens moines. Les dons affluent. L'augmentation du train de vie de l'abbaye et le coût des grands chantiers de construction les rendent d'autant plus nécessaires. Henri Ier, roi d'Angleterre, est un des grands bienfaiteurs de l'Ordre. La politique de reconquête de l'Espagne sur les infidèles rapporte. Le butin pris aux Sarrasins par Alphonse VI de Castille lors de la prise de Tolède revient dans les caisses du monastère.

C'est dans cette période faste que l'abbé Hugues de Semur envisage la reconstruction du monastère. L'ampleur des projets est peu ordinaire. Le mur d'enceinte est transformé. La maison des frères laïcs et le nouvel hospice sont construits. La plus grande réalisation de l'ordre clunisien reste la grande abbatiale. Commencés en 1088, les travaux se termineront dans la première moitié du XIIIe siècle. Avec ses 187 m de longueur, l'église abbatiale est le plus grand édifice de la chrétienté médiévale.

Les constructeurs poussent les techniques romanes vers leurs limites, risquant de créer des déséquilibres dans la statique du monument. Perchée à 30 m de hauteur, une partie de la voûte de la nef va s'effondrer en 1125.

Manifeste de la grandeur des Clunisiens, le chantier de Cluny III se trouve aussi dans une période charnière. C'est dans le courant du XIIe siècle que l'ordre de Cluny va amorcer son déclin. La crise a plusieurs causes. Tenants de la réforme monastique pendant près de deux siècles, les Clunisiens sont ouvertement critiqués par saint Bernard et les Cisterciens.

Le faste et l'improductivité sont condamnés. Les difficultés financières apparaissent dès la fin de l'abbatiate d'Hugues de Semur. Les ressources propres sont insuffisantes pour satisfaire aux besoins des chantiers de construction. L'abbaye emprunte. En 1149, Henri de Blois, évêque de Winchester, prête à l'abbé Pierre le Vénérable afin d'éviter la faillite de l'abbaye.

Au début du XIIe siècle, la ville se fixe dans son cadre géographique définitif. Elle est constituée d'un bourg comprenant deux paroisses : Saint-Mayeul et Notre-Dame. L'unique faubourg, centré autour de l'église Saint-Marcel, est situé sur l'autre rive de la Grosne.

En 1179, suite à la crise avec le comte de Châlon et pour parer aux dangers des routiers, l'abbé Thibaud va clore de remparts l'abbaye et le bourg. Rapidement détruites sur ordre royal, les murailles seront vite reconstruites. En 1231, il est fait référence aux portes de la ville.

En 1080, le prévôt nommé par l'abbaye construisait des maisons. La ville de Cluny offre un rare exemple de bâti civil médiéval en grande partie conservé. Il est analysé dans une étude de Pierre Garrigou Grandchamp et de Jean-Denis Salvègue (*cf. texte p. 83*). Le dynamisme de la construction et la qualité des habitations sont révélateurs d'une phase économique favorable pour les bourgeois de Cluny, aux XIIe et XIIIe siècles.

En 1149, vingt notables sont les garants du prêt effectué par Henri de Blois. Les sommes engagées supposent l'existence de très riches familles. Au début du XIIIe siècle, des marchands clunisois participent aux grandes foires de Champagne. Par contre, Cluny n'a pas de foire importante. Cependant, en 1140, quatre périodes dans l'année profitent des privilèges particuliers de marché.

Vignette 3 = Cluny, L'abbaye : XIIe - XIIIe siècles (1993)

Outre les marchands, la population de la ville était composée des nombreux serviteurs de l'abbaye et d'artisans spécialisés notamment dans la confection de vêtements.

Georges Duby donne une estimation de cette population avant les pandémies de la fin du Moyen Age. 2 000 personnes au moins auraient pu habiter Cluny au début du XI^e siècle (DUBY 1971 : p. 308). A la fin du X^e siècle, la population était réduite de moitié. Aux habitants de "souche" se sont joints des immigrés. Des Auvergnats, Bourbonnais, Franc-Comtois et Auxerrois s'installent dans la ville.

L'abbé de Cluny garde ses prérogatives seigneuriales sur les habitants. En 1090, Hugues de Semur octroie pourtant une série de privilèges aux Clunisois. Les bourgeois ont en particulier la permission de construire, transformer et vendre leur maison.

Afin de s'affranchir du droit banal, la population se rebelle plusieurs fois. En 1206 et 1309, des tentatives d'instauration de commune n'aboutissent pas. Après les troubles de 1309, les 550 hommes que comptait Cluny jurèrent fidélité à l'abbé.

REPERES TOPOGRAPHIQUES (plan n° 5 et vignette n°3)*

L'abbaye (1)

Il semble que le monastère d'Hugues de Semur et de ses successeurs soit, contrairement aux périodes précédentes, mieux connu. Les constructions (hôtellerie, farinier, tours, église abbatiale) ayant survécu, totalement ou partiellement, aux vicissitudes de l'histoire, donnent encore une image diffuse de cette abbaye ayant accueilli, au XII^e siècle, plus de 400 moines de chœur. Les travaux de K.-J. Conant sont encore éloquentes dans la mise en évidence du plan de l'abbaye pendant la période d'apogée de l'ordre clunisien. La construction de Cluny III ne bouleverse que partiellement l'organisation des bâtiments conventuels légués par l'abbé Odilon. En fait, l'hypertrophie du monastère, justifiée par la dimension croissante de la communauté, se fait sur les marges de la clôture. L'exemple le plus flagrant de ces rajouts est bien sûr la grande église abbatiale. Les constructions, à l'est, de la nouvelle infirmerie, couvrant près d'un hectare, et à l'ouest, d'une hôtellerie plus importante, appelée actuellement "Ecuries de Saint-Hugues", augmentent elles aussi considérablement la superficie du monastère du XI^e siècle. Au sud, les bâtiments comme le réfectoire et les latrines du dortoir sont réadaptés aux besoins de la congrégation. Parallèlement, le mur d'enceinte est à plusieurs reprises agrandi.

Les hypothèses de K.-J. Conant peuvent être justifiées si l'on prend en compte le schéma général du plan abbatial. Mais, comme pour le plan de l'abbaye d'Odilon, le souci d'une trop grande précision dans les détails architecturaux, et éventuellement dans le phasage chronologique des constructions, ne rend pas convaincante l'organisation du cloître proposée par l'archéologue américain.

Par ailleurs, Conant s'est beaucoup inspiré des documents écrits et graphiques du XVII^e siècle pour déduire le plan abbatial du XII^e siècle. Son raisonnement, impliquant nécessairement la pérennité du bâti, n'est pas à exclure, mais il faut être conscient de la limite de la méthode. En effet, les plans et les textes modernes présentent l'aboutissement d'une forte dynamique de construction née au Xe siècle et poursuivie jusqu'au XVII^e siècle. A partir de cette constatation, il serait difficile de tenter, sans données nouvelles, une reconstitution de l'organisation des bâtiments claustraux au Moyen Age.

Les fouilles et les études d'archives récentes ont permis de saisir des phases de construction importantes, encore inconnues pour la fin du Moyen Age et la période moderne. La mise en évidence de ces réaménagements a eu pour corollaire la redéfinition chronologique de constructions installées par Conant au XII^e siècle. Ainsi, une tourelle d'escalier, une sacristie et un passage couvert appelé "passage Galilée", ont été replacés dans le contexte d'une importante phase de construction moderne.

Références générales : CONANT 1968 ; PACAUT 1986 ; SALET 1968 : p. 236-322.

- Passage Galilée (a)

Espace de liaison entre l'église abbatiale et la galilée de Cluny II, ce couloir aurait été selon K.-J. Conant construit sous l'abbatiat de Ponce de Melgueil (1109-1122). Mais les travaux récents ont révélé que le passage tel qu'il se présente actuellement pourrait être une construction d'époque moderne.

CONANT 1968 : p. 107.

* - Les numéros et lettres majuscules renvoient au plan ; les lettres minuscules renvoient à la vignette.

- Portes d'entrée et mur d'enceinte (b, c, d, e, p, r)

L'abbé Hugues de Semur pourrait être l'instigateur d'une première extension du mur d'enceinte installé sous l'abbatiat d'Odilon. Cet augmentum (b) aurait permis d'inclure Cluny III dans le périmètre abbatial. L'enceinte du XII^e siècle comporterait deux portes : la porte de l'Abbé-Hugues (c) située entre Cluny III et les "Ecuries de Saint-Hugues" et la porte meridiona (d) contiguë, à l'est, à la tour des Fromages.

Une nouvelle enceinte va être construite à partir de 1179. Elle double la superficie de l'ancien enclos. La porte principale (e) est située à l'ouest dans le prolongement de l'église abbatiale. Cette entrée monumentale est constituée d'un double portail roman supportant une salle des gardes. Au sud, la tour des Fromages (p) est surélevée. Au nord, la tour ronde domine la vallée de la Grosne. Une porte se situe au nord (r).

CONANT 1968 : p. 115-117.

- Abbatale (f)

Le chantier de construction de Cluny III pourrait commencer en 1088. En 1095, le pape Urbain II consacre trois autels. Selon Conant, il est possible que le chœur ait été en grande partie terminé à cette date. Une autre thèse défendue par F. Salet contredit cette hypothèse et envisage le début du chantier par le bras sud du grand transept. A la mort de l'abbé Hugues de Semur en 1109, on ne sait pas véritablement où en était l'avancement des travaux. La voûte de la nef pourrait être terminée en 1120. Malheureusement cinq ans plus tard une partie de celle-ci s'effondre. Il est vraisemblable que la façade occidentale soit finie en 1135 sous l'abbatiat de Pierre le Vénérable. En une quarantaine d'années, le bâtiment de 140 m semble totalement construit.

Le narthex va être bâti très progressivement, par tranches, sur une période d'un siècle. Vers 1225, la grande église est totalement terminée.

CONANT 1968 : p. 75-98, 100-108, 112-113 ; SALET 1968.

- Bâtiments conventuels (g, h, i, j, k)

Le cloître va être énergiquement transformé par Hugues de Semur et ses successeurs. Avant peut-être 1064 un petit bâtiment triconque, la chapelle du cimetière (g), est construit à l'est du cloître. Entre 1080 et 1083, un réfectoire, un chauffoir et une infirmerie correspondant mieux aux besoins d'une grande communauté vont être installés. En 1083-1085, la chapelle Notre-Dame (h) va être reconstruite. Après la démolition de la nef de la deuxième abbatale, Ponce de Melgueil (1109-1122) agrandit le cloître (i) du XI^e siècle. Au sud de Cluny III, il érige la chapelle de l'abbé (j). Pierre le Vénérable (1122-1156) étend l'infirmerie (k).

CONANT 1968 : p. 73-75, 107-108.

- Hôtellerie (l) et Malgouverne (m)

Place du 11-Août-1944.

Hugues de Semur décide de construire une nouvelle hôtellerie. Celle-ci est implantée vers 1080 à l'ouest du cloître ("Ecuries de Saint-Hugues"). C'est un bâtiment de près de 54 m de longueur pour 15 m de largeur.

Au sud de l'hôtellerie s'étend la "Malgouverne", le bâtiment des frères laïcs.

CONANT 1968 : p. 71-72.

- Cellier-farinier (n)

Il date du troisième quart du XIII^e siècle. D'une longueur de 54 m, le bâtiment est composé de deux niveaux. Le cellier est voûté. La chronologie relative basée sur une première étude des élévations indiquerait que ce premier niveau aurait nettement préexisté au farinier. Mais un éventuel premier état dans la construction de cet ensemble n'est pas encore attesté. Le farinier a pour particularité d'être couvert d'une immense charpente en chêne, dite en carène renversée. Elle est lambrissée de châtaignier.

CONANT 1968 : p. 123-124 ; VIREY 1957 : p. 36-37.

- Tour du Moulin (o)

Elle appartient à la muraille de 1179, d'après Conant. Ressemblant extérieurement à un donjon de plan carré, elle en a aussi la disposition interne. Plusieurs salles, desservies par un escalier à vis latéral, se superposent. Les plus remarquables correspondent aux deux derniers niveaux. L'avant-dernier étage est constitué d'une salle de gardes dont les murs sont couverts de blasons peints ou gravés. Le sommet de la tour correspond à l'étage de défense. Les murs de cette plate-forme couverte sont percés de trous de madriers permettant la mise en place de hourds. Le rez-de-chaussée de la tour renferme un moulin hydraulique.

CONANT 1968 : p. 124 ; VIREY 1957 : p. 43.

- Tour ronde (q)
Rue Porte-de-Paris.
Cette tour forme l'angle nord-est de l'enceinte abbatiale. Elle culmine à près de 30 m de hauteur. Construite en grand appareil, elle est de forme légèrement tronconique. Sa base est armée d'un glacis.

CONANT 1968 : p. 116 ; VIREY 1957 : p. 16.

La ville

Structures défensives et militaires

- Tour du Fouettin (A)
Promenade du Fouettin vers l'esplanade des Quinconces.
Située au sud et au point culminant de l'enceinte, elle apparaît comme la grosse tour. La gravure de L. Prévost, datée vers 1670, présente un bâtiment de plan carré contrairement au plan terrier du début du XVIII^e siècle qui signale une tour ronde.

PENJON 1884 : p. 12 ; TERRIER BOLLO ; VIREY 1957 : p. 15.

- Porte Saint-Odile (B)
Promenade du Fouettin, rue Saint-Odile.
Elle permet l'accès à la ville par le sud-est depuis la route menant au village de Jalogny. Son toponyme est hérité de celui de la chapelle Saint-Odilon construite un peu plus au sud-est. La porte est défendue par une tour en quart de cercle.

MAGNIEN 1989 : p. 42 ; PENJON 1884 : p. 15 ; VIREY 1957 : p. 15.

- Porte du Merle (C)
Rue du Merle.
Située à l'ouest de l'enceinte, elle tient son toponyme de la rue qui la prolonge. Elle a totalement disparu.

PENJON 1884 : p. 15 ; VIREY 1957 : p. 15.

- Porte Saint-Mayeul (D)
Rue Saint-Mayeul.
Elle ouvre la ville sur l'ancienne route de Charolles. Placée au nord-ouest du rempart, elle est encore assez bien conservée. La porte est surmontée d'un arc en plein cintre. Au-dessus, le chemin de ronde est aménagé dans l'épaisseur de la construction. Un escalier en permet l'accès.

MAGNIEN 1989 : p. 41 ; PENJON 1884 : p. 15 ; VIREY 1957 : p. 15.

- Tour Saint-Mayeul (E)
Avenue du Cimetière, chemin des Trépassés.
De plan semi-circulaire, elle forme l'angle nord-ouest du rempart.

PENJON 1884 : p. 14.

- Porte de la Chanaise (F)
Rue de la Chanaise.
Elle permet l'accès à la ville depuis le nord. Disparue aujourd'hui, elle était constituée d'une porte avec arc brisé percée dans une tour quadrangulaire munie de mâchicoulis. La gravure de L. Prévost montre une construction complexe avec avant-corps.

PENJON 1884 : p. 14-15 ; VIREY 1957 : p. 15.

- Porte et pont de la Levée (G)
Place du Commerce.
Rien ne nous est parvenu de cet ensemble détruit lors de l'extension de l'enceinte au XIV^e siècle.

BOUCHE DE LA BERTILLERE 1787-1817, t. 1 : p. 280.

- Porte (H)
Hôpital.
Une porte devait nécessairement se trouver sur le côté sud en direction de Mâcon. Malheureusement, aucun indice ne permet d'envisager exactement sa position.

- Tour de Polbé (J)
Promenade du Fouettin.
Cette tour était située à l'angle sud-ouest de la muraille.

PENJON 1884 : p. 12.

Habitat privé

Cluny est parmi les quelques villes en France qui conservent un important bâti médiéval. La période comprise entre le XII^e siècle et la première moitié du XIV^e siècle semble être particulièrement favorable à la construction. Si les incendies, mentionnés en 1159, puis au XIII^e siècle en 1208 puis en 1233, sont peut-être à l'origine de reconstructions, l'aisance des Clunisois et les franchises touchant l'immobilier semblent des facteurs essentiels dans le développement du bâti urbain.

Dans l'étude analytique effectuée sur les habitations persistantes, P. Garrigou Grandchamp et J.-D. Salvèque envisagent une maison romane de type clunisois. Les caractéristiques des constructions, maison-bloc ou maison à cour centrale, sont abondamment développées dans le texte sur l'habitat clunisois aux XII^e-XIV^e siècles (*cf. texte p. 83*) dont les données ont été retranscrites sur le plan n° 5.

Fondée sur les aspects roman ou gothique des éléments architecturaux (ouvertures, claires-voies), la chronologie des maisons utilisée dans cet inventaire pourrait s'avérer très approximative. Etant donnée, pour Cluny, l'existence possible de phénomènes complexes d'apparition précoce ou de rémanence d'un style, il n'est pas évident de mettre en place des datations précises sans indices chronologiques absolus. Une campagne d'analyses dendrochronologiques, réalisée dans le cadre d'une collaboration entre le Centre d'Etudes Clunisiennes et le Laboratoire de chrono-écologie de Besançon⁽¹⁾ a donné les premiers éléments strictement datés : la mise en place de la charpente d'une maison, située actuellement 23 rue Filaterie, a pu être replacée dans la première moitié du XII^e siècle. L'analyse archéologique pourra offrir d'autres possibilités de datation.

- Maison
8 rue de la Barre.
Les premiers sondages en sol et en élévations, réalisés par B. Saint-Jean Vitus, responsable de l'autorisation de fouille de cette maison, sont très prometteurs⁽²⁾. L'intérêt de ce qui est pour l'instant une timide exploration dépasse la simple chronologie ; la fouille exhaustive devra permettre l'étude conjointe du sous-sol et des élévations et montrer ce qu'une analyse archéologique peut apporter à la connaissance de l'histoire du bâti civil.

SAINT-JEAN VITUS 1992.

Edifices cultuels et ordres religieux

- Eglise Saint-Marcel (2)
Rue Prudhon, place Saint-Marcel.
Installée sur un petit oratoire créé par Hugues de Semur et dédié à saint Odon, Saint-Marcel pourrait avoir existé depuis le début du XII^e siècle. Détruite vraisemblablement lors du grave incendie de 1159, elle est reconstruite. Le chœur et le clocher, sans la flèche, plus récente, sont les seuls vestiges de cette église.

CONTENT *et al.* 1988 : p. 465-466 ; DUBY 1971 : p. 268 ; MAGNIEN 1989 : p. 43-44 ; PENJON 1884 : p. 28-32 ; VIREY 1957 : p. 18-20.

- Eglise Notre-Dame (3)
Place Notre-Dame.
Bâti à l'emplacement d'une construction romane élevée par Hugues de Semur à la fin du XI^e siècle, l'édifice gothique date de la seconde moitié du XIII^e siècle. A l'ouest un porche protégeait

1 - Le Laboratoire de chrono-écologie de Besançon, dirigé par J. Lambert, a étudié une série d'échantillons provenant aussi bien de bâtiments civils que d'édifices abbatiaux. Les résultats ont été présentés récemment lors d'une exposition sur la dendrochronologie et la dendroclimatologie en Bourgogne (lecture du bois 1992).

2 - Le diagnostic archéologique doit déboucher sur une fouille complète de la maison. Il faut remercier B. Saint-Jean Vitus d'avoir permis la consultation du rapport de fouille.

la façade de l'église. Une des particularités de cette église paroissiale est d'avoir renfermé l'étalon de la mesure employée pour le grain à Cluny.

BOUILLOT 1988 ; CONTENT *et al.* 1988 : p. 465 ; DUBY 1971 : p. 268 ; MAGNIEN 1989 : p. 45-47 ; PENJON 1884 : p. 21-28 ; VIREY 1957 : p. 20-24.

- Chapelle Saint-Odilon (4)

Rue du 19-Mars-1962.

Située sur la colline dominant la ville au sud, cette chapelle est une fondation d'Hugues de Semur (1048-1109). C'est à proximité qu'une maladière sera installée.

BOUILLOT 1988.

- Eglise Saint-Mayeul (5)

Entre la rue Saint-Mayeul et le chemin des Trépassés.

Le plus ancien édifice religieux de Cluny persiste comme église paroissiale pendant le Moyen Age. Son plan était simple ; elle était constituée d'une nef lambrissée, d'une abside en cul de four et d'un clocher roman.

PENJON 1884 : p. 19-21 ; VIREY 1957 : p. 17-18.

- Eglise Saint-Vital (6)

Route d'Azé (départementale 15).

Elle se situe à plus de 500 m de l'église Saint-Marcel. Une de ses particularités est d'être entourée d'un fossé circulaire. Elle était le lieu d'un ermitage.

BOUILLOT 1988.

Vignette 4 = Cluny, L'abbaye : XlVe siècle - 1750 (1993)

CLUNY DU XIVE SIÈCLE À 1750

Jean de Bourbon (1456-1485) est le premier abbé commendaté. La commende, contraire à la tradition clunisienne de l'élection de l'abbé par les membres de la congrégation, va régner pendant toute la période moderne. Nommés sous les recommandations des rois de France, de grands noms vont être associés à la plus haute charge de l'abbaye. Parmi ceux-ci, il faut citer les abbatiats de Richelieu (1629-1642) et de Mazarin (1655-1661).

Si des personnages influents deviennent abbés de Cluny, la commende correspond à une période de pleine décadence de l'Ordre. La volonté réformatrice de Jean de Bourbon ne provoque qu'un soubresaut.

Pendant son abbatiat, Jacques de Veny d'Arbouze (1621-1629) tente de réformer les Clunisiens. Il veut réintroduire l'ancienne discipline déjà suivie par l'abbaye de Saint-Maur près de Paris. La congrégation de Saint-Maur sera établie officiellement par le pape Grégoire XV en 1621. Chez les Clunisiens la nouvelle règle n'est pas imposée. Les moines ont le choix de suivre l'ancienne ou l'étroite observance. Sans qu'il en résulte une division de l'Ordre, les filiales se soumettent à l'une ou l'autre des règles. Par contre, la maison mère doit permettre la cohabitation des moines des deux disciplines. Après l'abbatiat de Richelieu, cette situation n'ira pas sans difficultés et sans heurts, au risque de créer la scission de l'Ordre.

Depuis le XIVE siècle, l'enceinte de la ville offre son aspect définitif. L'extension s'arrête à l'englobement du faubourg Saint-Marcel dans le sein des murailles. Les travaux de construction des murs s'accompagnent d'importants aménagements hydrauliques. Afin de permettre le rattachement de Saint-Marcel au bourg, la Grosne est détournée et canalisée vers l'est derrière une levée de terre.

Aux XIVE et XVIIe siècles, l'état des murs d'enceinte semble préoccupant. Une gravure de 1670, due à Louis Prévost, présente la tour du Fouettin en ruine. Assiégée pendant les guerres de Religion, Cluny a dû souffrir de la mauvaise tenue de ses fortifications.

Comme pour l'abbaye, l'époque moderne est une période de crise pour la ville. Malgré de rares exemples de constructions des XVIe-XVIIe siècles, le bâti civil reste médiéval.

Plusieurs congrégations religieuses s'implantent à Cluny dans le courant du XVIIe siècle. L'ordre des Récollets est présent depuis 1619. Dans un premier temps installé dans les bâtiments de l'hôpital Saint-Lazare situé à près d'un kilomètre au nord de l'agglomération, il acquiert en 1627, de l'abbé de Cluny, des terrains sur les pentes de la colline Saint-Odile. Le couvent est construit autour d'une chapelle à une nef, avec façade sur la rue.

En 1645, le chapitre de l'abbaye autorise la fondation d'un couvent des Ursulines dans la rue Saint-Mayeul, à proximité de l'église paroissiale. La même année, une autre congrégation, la confrérie des Pénitents Blancs, s'installe à l'angle des rues Saint-Mayeul et de la Chanaise.

Les sœurs de Sainte-Marthe desservent le nouvel hôtel-Dieu, construit au sud de la ville à partir de 1646.

REPERES TOPOGRAPHIQUES (Plan n° 6 et vignette n°4)*

L'abbaye (1)

Contrairement aux époques précédentes, les archives et les plans renseignent plus précisément sur l'organisation de l'abbaye au XVIIe siècle. Etat des lieux avant le partage en deux observances de la maison mère de Cluny, le dénombrement de 1623 donne une description des bâtiments conventuels avec leurs dimensions et, éventuellement, des indications relatives à leur construction. Le document le plus expressif reste cependant un

* - Les numéros et lettres majuscules renvoient au plan ; les lettres minuscules renvoient à la vignette.

plan de l'abbaye daté de 1700-1701. L'origine de ce document n'est pas connue. Très détaillé, il révèle une image vraisemblablement fidèle du monastère avant la mise en place du cloître du XVIII^e siècle. L'accomplissement de huit siècles de constructions y est dévoilé. Certes, la disposition générale du bâti abbatial, comme a pu le remarquer K.-J. Conant, demeure articulée autour des édifices d'Hugues de Semur et de Pierre le Vénérable (1122-1156). Mais, aux XIV^e-XVII^e siècles, pendant cette période de décadence de l'Ordre, les moines construisent. Curieusement, il ne semble pas que ce soient les volontés de réforme, sous les abbatiats de Jean de Bourbon (1456-1485) et de Jacques de Veny d'Arbouze, qui sont à l'origine de ce besoin d'agrandir le monastère.

Affirmations d'individualités et de l'individualisme des nouveaux abbés commendataires, les constructions des palais abbatiaux par Jean de Bourbon, Jacques d'Amboise (1485-1510) et Claude de Guise (1575-1612) sont un signe du temps. L'ancien palais, demeure coutumière de l'abbé dans le cloître, proche des frères de la communauté, est délaissé au profit d'une villégiature placée sur une terrasse au nord-ouest de l'église. La fonction d'abbé ne semble plus se confondre avec la charge de père telle que l'avait définie saint Benoît. La construction d'une chapelle privée par Jean de Bourbon dénote encore plus ce nouvel esprit chez les prélats de Cluny. C'est aussi sous l'abbatiate de Jean de Bourbon que le remplacement des charpentes romanes des clochers de l'église va être engagé au profit de toitures plus pointues et couvertes d'ardoise. Un autre abbé, le cardinal de Richelieu, va rénover l'aile occidentale du cloître et installer une porte monumentale à l'entrée de celui-ci.

Malgré la construction des palais, il faudrait constater que cette longue période de quatre siècles se caractérise par un phénomène de crise du bâti abbatial proprement dit. Interprétée à partir des textes et des conclusions de K.-J. Conant, l'image d'un monastère presque figé dans son enveloppe médiévale est peut-être fautive. En effet, de nouvelles données issues des fouilles archéologiques récentes permettent de supposer d'importantes phases de réaménagements.

A la fin du Moyen Âge, la grande cour intérieure a été totalement transformée. Sa partie nord a été remblayée par des centaines de mètres cubes de gravats dans le but d'en inverser la pente et permettre ainsi aux eaux de pluie d'être déviées vers le Médasson et non plus orientées vers la nef de l'église. L'assainissement de Cluny III passe aussi par des travaux à l'ouest. Ceux-ci causent le rejet vers le nord du ruissellement provenant de la colline Saint-Mayeul.

La qualité des remblais déposés dans la cour ne laisse aucun doute sur leur provenance : parallèlement à ces travaux, un bâtiment portant des peintures murales romanes a été détruit. La découverte de remplois d'époque préromane (chapiteau et fûts de colonne de gros diamètre) dans un mur des XIV^e-XV^e siècles renseigne un peu plus sur l'importance des aménagements.

Les recherches engagées sur le secteur situé entre Cluny III et le cloître révèlent que les moines ne se sont pas contentés de simples réfections aux XVI^e et XVII^e siècles. Peut-être en relation avec la destruction de la galilée de Cluny II, qui persiste jusqu'au XVII^e siècle, une galerie avec étage et une sacristie sont construites au nord du cloître.

Grâce aux investigations de ces dernières années, l'importance des aménagements n'est plus à démontrer. Mais, dans l'attente de nouvelles études d'archives ou archéologiques, il reste pour l'instant impossible de mesurer l'étendue des travaux et leurs conséquences sur le bâti et l'organisation de celui-ci.

Références générales : CONANT 1968 ; PACAUT 1986.

- Palais Jean-de-Bourbon (a)

Construit par Jean de Bourbon au nord-ouest de l'église abbatiale, c'est le premier des palais situés hors de la clôture. Il est constitué d'une longue aile répartie sur trois niveaux entre une grosse tour de plan quadrangulaire et la porte d'entrée de l'abbaye. Au nord, le palais dispose d'un cloître. Les salles centrales du rez-de-chaussée et du premier étage conservent deux grandes cheminées de la fin de l'époque gothique. Deux niveaux de sols couverts de carreaux de pavage ont été découverts dans une des salles du rez-de-chaussée.

CONANT 1968 : p. 127-128 ; VIREY 1957 : p. 45.

- Palais Jacques-d'Amboise (b)

Jacques d'Amboise envisage la construction d'une aile supplémentaire au premier palais. Elle se situe à l'est. La façade orientale, du côté jardin, est remarquable : un décor de tradition gothique, en stuc, orne deux petites tourelles de plan carré. Un pont couvert permettait l'accès à la tour occidentale nord de l'église depuis le palais. La gravure d'Etienne Martellange donne l'aspect de

ce passage constitué de deux niveaux. Ce document montre aussi un jardin à la française soigné correspondant au parc abbatial.

CONANT 1968 : p. 128-129 ; VIREY 1957 : p. 46.

- Pavillon Claude-de-Guise (c)

Cette adjonction de Claude de Guise, abbé de Cluny entre 1575 et 1612, est créée en ajoutant deux étages à l'entrée romane du monastère.

CONANT 1968 : p. 129.

- Salle de jeu de paume (d)

Elle était située au nord-ouest de l'enceinte abbatiale. Œuvre de l'abbé Claude de Guise, c'était, selon K.-J. Conant, une construction légère.

CONANT 1968 : p. 117.

- Tour Fabry (e)

Elle est construite au nord de la muraille. Erigée par l'abbé Hugues VII de Fabry (1350-1351), elle est de plan circulaire. L'ornementation des mâchicoulis, corbeaux et archères en fait un édifice sortant d'un conte de fée.

CONANT 1968 : p. 117 ; VIREY 1957 : p. 16.

- Chapelle Jean-de-Bourbon (f)

Elle est construite au sud du petit transept de la grande église, à l'emplacement d'une chapelle romane dédiée à saint Eutrope. Le petit édifice est composé d'une nef simple à deux travées et d'une abside polygonale. Au sud, un petit oratoire chauffé par une cheminée permettait à l'abbé de suivre l'office. Le décor de cette chapelle fermée sur l'église était très riche. Treize corbeaux sculptés représentent encore les figures des prophètes. Situées sur les supports, les représentations en ronde bosse du Christ et des apôtres ont disparu. La sculpture, de grande qualité et polychromée, est à relier à l'école bourguignonne du XVe siècle.

CONANT 1968 : p. 130.

- Chapelle Saint-Martial (g)

La chapelle Saint-Martial, placée dans le bras sud du grand transept de l'église est reconstruite à la manière gothique par l'abbé Pierre de Chastellus (1322-1342).

CONANT 1968 : p. 125-126.

- Grande cour intérieure et aile ouest du cloître (h)

La cour placée entre le narthex de l'église, l'aile ouest et les "Ecuries de Saint-Hugues" va être profondément réaménagée à la fin du Moyen Âge. Aux remblayages permettant une meilleure gestion des eaux de ruissellement s'ajoutent les installations de petits bâtiments à la fonction mal connue. Ces constructions de moindre importance vont être utilisées sur une courte période ; elles disparaissent sous des remblais au XVIIIe siècle.

ROLLIER 1988-1990 : p. 59-63.

- Cimetière (i)

Le cimetière des moines est connu. Il était situé entre l'infirmerie, la chapelle Sainte-Marie et le chevet de l'église abbatiale.

D'autres lieux d'inhumations ont été archéologiquement mis en évidence. Le narthex est un site privilégié : une dizaine de tombes y ont été retrouvées. Ce sont vraisemblablement des sépultures de laïcs. Les datations s'échelonnent entre le XIVe siècle et le XVIe siècle. D'autres découvertes sont plus surprenantes. Deux coffres de bois, totalement conservés et datés du deuxième quart du XVe siècle, ont été mis au jour à proximité de Cluny III et du cloître. Leur présence est pour l'instant inexpiquée.

Il n'y a pas non plus d'explication à l'existence de tombes dans la grande cour intérieure.

D'autres inhumations ont été identifiées à proximité de l'hôtellerie du XIIe siècle. Leur situation dans ce secteur à usage domestique en fait des cas particuliers. Mal datées, il est possible qu'elles soient antérieures au Bas Moyen Âge. Une des caractéristiques spécifiques de ces groupes d'inhumations est la proportion importante d'enfants.

La ville

Aménagements des berges et des cours d'eau

Le système hydrographique de la région de Cluny a été profondément modifié dès le XIV^e siècle. Le ruisseau Médasson est canalisé sous la ville. Il coule à l'air libre à de rares endroits. En amont de la tour du Moulin qu'il alimente avec un des bras de la Grosne, appelé le ruisseau des Quatre-Moulins, un pont est nécessaire à la rue pour enjamber le cours d'eau.

Mais le plus gros aménagement reste le détournement de la Grosne vers l'est. L'ancien lit sera toujours existant et en partie canalisé. Afin d'éviter les inondations sur la partie basse de la ville, une digue est mise en place sur la rive gauche du nouveau lit de la rivière. Au sud, un important étang servant vraisemblablement de réservoir pour les installations hydrauliques est installé. Appelé étang neuf, il suppose l'existence d'un autre étang, dit étang vieux, situé au nord de Cluny (hors carte).

Selon K.-J. Conant, il est possible que le fossé nord de l'abbaye ait été comblé. La gravure de L. Prévost, datée vers 1670, présente le long du mur d'enceinte un chemin. Un canal en liaison avec le fossé nord de la ville, vraisemblablement ennoyé, est représenté un peu plus au nord.

Structures défensives et militaires

Au XIV^e siècle, afin de relier le faubourg de Saint-Marcel au bourg de Cluny, le mur d'enceinte de la ville va être repoussé plus à l'est. Accroché à l'ancienne muraille sud, il suit le nouveau lit de la Grosne et va rejoindre le mur d'enceinte de l'abbaye au niveau d'une petite tour appelée tour de Butevent. L'ancienne porte orientale est détruite. Par contre, trois nouvelles portes sont construites, les portes de Mâcon, de Butevaux et de la Levée.

- Porte de Mâcon (A)

Rue Porte-de-Mâcon.

Située au sud, elle permet l'accès à la ville depuis la vallée de la Grosne, et au-delà Mâcon. Cette porte comportait une tour qui est en ruine au XVII^e siècle. Elle est vendue en 1743.

PENJON 1884 : p. 14 ; VIREY 1957 : p. 14.

- Porte de Butevaux -porte de Paris- (B)

Rue Porte-de-Paris.

Cette porte était placée à proximité de la tour de Butevent.

PENJON 1884 : p. 14 ; VIREY 1957 : p. 14.

- Tour de Butevent (C)

Rue Porte-de-Paris.

Elle est située à l'angle sud-est de l'enceinte de l'abbaye. Là venait se fermer la muraille de la ville. La gravure de L. Prévost, datée de 1670, présente une petite tour de plan rectangulaire comprenant trois niveaux de fenêtres.

CONANT 1968 : p. 116 ; VIREY 1957 : p. 14.

- Porte et pont de la Levée (D)

Rues de la Levée, de la Digue.

L'extension de l'enceinte de la ville entraîne la mise en place d'une nouvelle porte et d'un pont permettant d'enjamber le nouveau cours de la Grosne. La gravure de L. Prévost montre un agencement complexe de l'ensemble. Une première porte protégée précède un pont à trois arches. Avant d'entrer dans la ville, il fallait passer par une deuxième porte défendue par ce qui pourrait être une tour de plan rectangulaire.

PENJON 1884 : p. 14 ; VIREY 1957 : p. 15.

- Tour du Fouettin (E)

Promenade du Fouettin vers l'esplanade des Quinconces.

La gravure de 1670 présente la plus grosse tour de l'enceinte dans un piteux état. Le mur nord et la toiture sont totalement effondrés.

PENJON 1884 : p. 12 ; VIREY 1957 : p. 15.

Edifices publics

- Hôtel de Ville et Ecole (F)
Place Notre-Dame (à l'angle de la rue de la Barre).
La maison de la ville et l'école pourraient se placer à cet endroit.
- Halles (G)
Rue Saint-Odile.
Des halles sont signalées dans le plan terrier de 1693. Elles étaient situées derrière le chevet de l'église Notre-Dame. La rue descendant de la porte Saint-Odile vers les halles est appelée de manière évocatrice rue des Bêtes.
PENJON 1884 : p. 46 ; TERRIER BOLLO.
- Fours banaux (H)
Ils étaient situés directement à l'ouest de la tour du Moulin.
CONANT 1968 : p. 127 ; PENJON 1884 : p. 46-47.
- Maison de l'Arquebuse (J)
Rue du Merle.
Le plan terrier de 1693 mentionne la maison de la confrérie de l'Arquebuse. Créée pendant le Bas Moyen Age pour être une milice, cette compagnie de bourgeois organisait des tirs sur cible. Le vainqueur qui avait réussi à toucher l'oiseau de bois était exonéré d'impôts.
penjon 1884 : p. 47 ; TERRIER BOLLO.

Etablissements d'accueil

Le cadastre de 1693 signale plusieurs hospices.

- Hôtel-Dieu (K)
Place de l'Hôpital.
L'ancien hôpital se trouvait non loin de la porte de Mâcon. Il était agencé autour d'un cloître. Le cadastre du XVIIe siècle donne l'emplacement de l'hôpital mais ne précise rien sur les bâtiments.
PENJON 1884 : p. 33.
- Nouvel hôpital (L)
Place de l'Hôpital.
Il est construit à partir de 1646 à proximité de l'ancien hôtel-Dieu. L'aile nord du bâtiment ne sera terminée qu'au début du XIXe siècle.
PENJON 1884 : p. 33-34.
- Hospice Saint-Jacques *
Au sud de Cluny.
Appelé du nom évocateur de Saint-Jacques-du-Bourbier, cet hospice était situé sur la route de Mâcon devant la levée de l'étang neuf. Son emplacement précis n'est pas connu.
BOUCHE DE LA BERTILLERE 1787-1817.
- Hospice Saint-Blaise (M)
Rue de la Liberté.
Situé à l'angle de l'ancienne rue de l'Hôpital, il était réservé aux passants et aux étrangers. Il était adossé à une petite chapelle de style fin gothique.
BOUILLLOT 1988.
- Hospice Saint-Clair (N)
Rue du 19-Mars-1962.
C'était une maladière située près de la chapelle Saint-Odilon.
BOUILLLOT 1988.

* - Structure non cartographiée.

- Hospice Notre-Dame (P)
Angle des rues Saint-Odile et petite rue de la Barre.
TERRIER BOLLO.
- Hospice du Petit-Saint-Jean (Q)
Angle des rues de la Chanaise et Saint-Mayeul.
penjon 1884 : p. 42.
- Hospice Saint-Mayeul (R)
Rue Saint-Mayeul.
Placé à proximité de l'église Saint-Mayeul, il est uni au couvent des Ursulines en 1706.
PENJON 1884 : p. 42.
- Hospice Saint-Lazare (hors plan)
Départementale 981.
La léproserie est située à un peu plus d'un kilomètre au nord de la ville, sur la rive gauche de la Grosne. Elle pourrait exister dès le XI^e siècle. Elle disparaît au XVII^e siècle. Les bâtiments abriteront entre 1619 et 1627 la congrégation des Récollets.
PENJON 1884 : p. 41.

Habitat privé

Un faubourg va être créé au sud-est de la ville près du pont de l'Etang. Son extension reste cependant très limitée. Il faudra attendre les XIX^e et XX^e siècles pour voir sa véritable extension et sa liaison avec le bourg de Cluny.

Production, commerce et artisanat

Les archives du musée de la ville de Cluny conservent un plan terrier de la fin du XVII^e siècle. Ce document, appelé terrier Bollo, donne très schématiquement la disposition des différentes parcelles de la ville. Il a été complété au XVIII^e siècle par ce qui apparaît comme le premier plan cadastral de la ville.

Le cadastre de 1693 fournit des indications sur l'artisanat. Un potier d'étain est installé rue de la Chanaise. Sur les rues du Merle et d'Avril se trouvent des ateliers de potiers de terre et des forges. Une boucherie est signalée sur la place reliant les rues Bellepierre et de l'Hôpital (rue de la Liberté). Non loin se situe une forge. Le toponyme de la rue Filaterie permet de supposer l'activité des tisserands. Ayant un grand besoin d'eau, des tanneries sont disposées le long de l'ancien lit de la Grosne, sur les rues de Butevaux (rue Porte-de-Paris) et de Bourgneuf (rue Porte-de-Mâcon). Sur la rive droite du nouveau lit de la Grosne sont installées de nombreuses blanchisseries. Elles se trouvent principalement en avant du pont de la Levée et dans la partie basse du nouveau faubourg. Une tuilerie est située près du pont de l'Etang.

La canalisation des différents bras de la Grosne et du Médasson permet d'envisager l'existence de nombreuses installations hydrauliques. Deux gros moulins sont signalés dès le XIV^e siècle, les quatre moulins en amont de la ville près de la levée de l'étang, et le moulin de Rochefort au nord.

- Abattoirs
Place de la Liberté.
L'origine de l'abattoir n'est pas connue.
PENJON 1884 : p. 47.
- Grange
Rue du 19-Mars-1962.
Située à proximité de la chapelle Saint-Odilon, cette grange pourrait remonter par ses caractéristiques architecturales au XVI^e siècle.

Edifices culturels et ordres religieux, funéraire

- Chapelle des Pénitents Blancs (2)

Rue Saint-Mayeul.

La confrérie des Pénitents Blancs s'est formée en 1645. Leur chapelle est située à proximité de l'hospice du Petit-Saint-Jean.

PENJON 1884 : p. 42.

- Couvent des Ursulines (3)

Rue Saint-Mayeul.

Sous la juridiction de l'archidiacre de l'abbaye, les Ursulines vont être installées en 1645 sur la colline Saint-Mayeul à proximité de l'église paroissiale.

PENJON 1884 : p. 42.

- Eglise Saint-Mayeul (4)

Entre la rue Saint-Mayeul et le chemin des Trépassés.

Eglise et cimetière paroissiaux. Deux chapelles gothiques ont été construites au sud de la nef. La plus à l'ouest était consacrée à saint Mayeul. Seule persiste la plus grande des deux. Construite en 1442, elle était dédiée à Notre-Dame du Scapulaire.

PENJON 1884 : p. 20 ; VIREY 1957 : p. 18.

- Eglise Notre-Dame (5)

Place Notre-Dame.

Eglise et cimetière paroissiaux.

BOUILLLOT 1988 ; MAGNIEN 1989 : p. 45 ; PENJON 1884 : p. 21-28 ; VIREY 1957 : p. 20-24.

- Eglise Saint-Marcel (6)

Rue Prudhon, place Saint-Marcel.

Eglise et cimetière paroissiaux.

BOUILLLOT 1988 ; MAGNIEN 1989 : p. 43 ; PENJON 1884 : p. 28-32 ; VIREY 1957 : p. 18-20.

- Chapelle et couvent des Récollets (7)

Rue Saint-Odile.

En 1627, Jacques de Veny d'Arbouze, abbé de Cluny entre 1621 et 1635, concède à la congrégation des Récollets un vaste terrain situé sur les pentes de la colline Saint-Odile. La chapelle est un édifice à nef unique, voûtée en plein cintre. La façade, percée de trois fenêtres, s'ouvre sur la rue Saint-Odile.

PENJON 1884 : p. 41-42.

- Chapelle Saint-Vital (8)

Route d'Azé (Départementale 15).

Le cadastre de 1693 signale encore l'emplacement de la chapelle. Les fossés persistent. La date de la démolition ou de la ruine de l'édifice n'est pas connue.

TERRIER BOLLO.

- Chapelle Saint-Odilon (9)

Rue du 19-Mars-1962.

Cf. périodes précédentes.

- Chapelle Notre-Dame (10)

Angle des rues Filaterie, Porte-de-Paris et de la Petite-Rivière.

Cette petite chapelle était installée sur un pont permettant d'enjamber un des bras canalisé de la Grosne.

BOUCHE DE LA BERTILLERE 1787-1817.

- Chapelle Saint-Philibert (11)

Rue de la République.

C'est une petite chapelle gothique donnant sur l'ancienne rue de l'Abbaye. Au XVI^e siècle, elle est incluse dans une propriété privée.

BOUILLLOT 1988.

- Chapelle Saint-Thibault (12)

Rue Saint-Mayeul.

De style gothique, elle était située non loin de l'église Saint-Mayeul.

BOUILLOT 1988.

- Chapelle Saint-Blaise *

Non localisable.

Hors les murs, elle correspond à une fondation réservée aux pauvres passants.

BOUILLOT 1988.

- Cimetière huguenot

D'après Penjon une chapelle évangélique se situait à l'emplacement de la maison de l'Arquebuse.

Outre les cimetières abbaciaux et paroissiaux, il existait un cimetière huguenot. Il se situait sur la colline Saint-Odile.

BOUILLOT 1988 ; PENJON 1884 : p. 47.

* - Structure non cartographiée.

CLUNY DE 1750 A LA REVOLUTION

C'est sous les abbatiats des deux derniers abbés, Frédéric Jérôme et Dominique de La Rochefoucauld, que se situent les plus importants travaux de construction depuis l'installation de l'église abbatiale. Vers 1750, le grand prieur Dom Dathose, commence à transformer le cloître de Cluny. L'ensemble du monastère médiéval disparaît, à l'exception toutefois des bâtiments occidentaux et de l'église. Il laisse place à un complexe architectural de style classique. Le programme est d'une ampleur clunisienne. Les travaux, dirigés par l'architecte Marchal, sont rapides. En effet, un plan de 1771, révélant un projet de cour monumentale pour la partie occidentale de l'abbaye, suppose que le cloître était terminé.

Toutefois l'ambitieuse réalisation de Dom Dathose ne peut cacher la décrépitude de l'Ordre. Le chapitre général de 1725 précise l'état de médiocrité dans lequel est tombé l'Ordre. Une cinquantaine d'établissements liés à l'ancienne observance regroupent environ 350 moines. Une vingtaine de monastères, dont Cluny, sont fidèles à l'étroite observance. L'effectif, avec 300 moines, n'est guère plus important. En 1725, l'abbaye de Cluny ne compte que 36 moines ! En 1790, lors de la suppression des ordres monastiques, 42 moines hantaient les longs couloirs froids du cloître récemment construit.

L'abbé conserve encore certains droits sur la ville. Mais celle-ci s'émancipe. Elle devient le centre d'une région qui va se tourner de plus en plus vers l'élevage. A la Révolution les ambitions de la ville révèlent le rôle qu'elle prend sur les campagnes environnantes. En 1790, Cluny demande à devenir chef-lieu de district. La requête se verra refusée à Mâcon.

La ville possède un conseil des échevins. Celui-ci se réunit dans une maison située rue des Pourceaux (actuellement rue de la Barre). Le juge-mage y tient son tribunal pour la petite et moyenne justice.

La rue de l'Abbaye, devenue à la Révolution rue de la République, est reconstruite après l'acquisition par le monastère de terrains pour permettre la construction d'une nouvelle porte. Cet axe accueille notamment les demeures des notables. Le juge-mage habite à l'angle des rues Mercière et de l'Abbaye.

Les secteurs artisanaux mentionnés par le plan terrier de 1693 ont probablement persisté pendant tout le XVIII^e siècle. En 1789, un document relatif aux élections des Etats Généraux renseigne de manière précieuse sur les corporations de Cluny. Le nombre des officiers de justice surprend : il est recensé quatre officiers, dix procureurs et huit huissiers de Justice-Mage, six huissiers royaux, sept avocats, six notaires et cinq commissaires à terriers. Les artisans et les marchands du textile sont majoritaires dans le recensement (cinquante-six tisserands, quatorze drapiers, neuf tanneurs, huit blanchisseurs et dix-sept marchands). Rien d'étonnant à l'existence de cette importante corporation, le plan terrier de 1693 signalait déjà l'omniprésence des activités liées à l'habillement. Il faut aussi remarquer dix-huit cordonniers, sept chapeliers et cinq perruquiers. Sept chirurgiens et apothicaires pratiquent sur la place de Cluny. Les métiers de bouche sont représentés par quatorze boulangers et vingt-cinq marchands. Dans les autres corporations viennent les métiers du bâtiment (vingt-quatre tailleurs de pierre, entrepreneurs ou maçons), vingt-trois vanniers, les métiers du bois (quatorze menuisiers, charpentiers et tonneliers), les métiers du fer (quatorze maréchaux-ferrants, taillandiers et serruriers) et neuf jardiniers. L'aspect rural de la ville est souligné avec le recensement de vingt laboureurs.

Bizarrement, la communauté des potiers de terre n'est pas signalée. L'artisanat de la poterie est pourtant représenté. En 1780, Antoine Laverrière, potier de terre et faïencier, fabrique à Cluny. La taille de son atelier, situé rue du Merle, dépasse nettement celle de l'outil de production d'un petit artisan.

Vignette 5 = Cluny, L'abbaye : de 1750 à la Révolution (1993)

L'abbaye (1)

Le plan établi par l'architecte Philibert fils en 1790 donne une image fidèle du cloître construit par le prieur claustral Dom Dathose. La chance a aussi voulu que la majorité des bâtiments du XVIII^e siècle ait résisté aux destructions du début du XIX^e siècle.

La construction de cet immense cloître pourrait s'expliquer par la volonté, exprimée notamment pendant le chapitre général de 1725, de regrouper l'ordre clunisien sur les abbayes les plus importantes. Parallèlement, la suppression de l'ancienne observance va permettre la mise en place d'un projet abbatial cohérent.

Pour Cluny, il faut constater que le regroupement ne s'est pas effectué. Le nombre de moines va être pratiquement constant jusqu'à la Révolution.

- Cloître et bâtiments conventuels (a), chapelle de la congrégation de Saint-Maur (b)

Le cloître atteint presque 60 m de côté. Les galeries voûtées d'arêtes sont très sobres, presque austères. Elles sont rythmées par de grandes arcades en plein cintre. Au milieu du préau a été installé un grand bassin avec jet d'eau (a).

Autour du cloître, les bâtiments monastiques sont organisés sur deux niveaux reliés entre eux par de grands escaliers. Par sa rampe en fer forgé, l'escalier dit du Frère-Placide est le plus remarquable.

La galerie nord desservait la grande église, la sacristie, la chapelle de la congrégation de Saint-Maur (b) et son vestibule. A l'est se tenaient les salles du chapitre et du conseil. Au rez-de-chaussée des ailes en retour étaient placées des cellules de moines. L'infirmerie, deux réfectoires, les cuisines et des celliers se situaient dans l'aile sud. Il faut aussi y remarquer la présence de salons de compagnie. L'aile ouest est composée de l'hôtellerie, de la conciergerie et du parloir. Le premier étage du monastère était consacré aux cellules de moines et à la bibliothèque.

CONANT 1968 : p. 132-134 ; MAGNIEN 1989 : p. 19-20 ; PENJON 1884 : p. 116-118 ; VIREY 1957 : p. 44.

- Façade monumentale (c)

Située du côté des jardins, elle est constituée d'un corps principal avec pavillon central et de deux ailes fermant la perspective au nord et au sud. Comme pour le cloître, l'ensemble est du plus pur style classique. La façade s'ouvre sur un parc qui prolonge la perspective du bâtiment.

CONANT 1968 : p. 132-134 ; MAGNIEN 1989 : p. 19-20 ; PENJON 1884 : p. 116-118 ; VIREY 1957 : p. 44.

- Cellier-farinier (d)

Le cellier-farinier, construit au XIII^e siècle, est un des rares bâtiments médiévaux à persister. Toutefois, afin de développer la perspective de la façade classique, les deux travées nord de l'édifice sont supprimées. Un nouveau mur pignon est construit.

CONANT 1968 : p. 124 ; MAGNIEN 1989 : p. 21 ; VIREY 1957 : p. 36.

- Cour de l'abbaye (e)

Les constructions donnant sur la grande cour intérieure ne sont pratiquement pas modifiées. La façade est, appelée façade du Pape-Gélase et mitoyenne du nouveau cloître, reste dans l'état où l'a laissée le cardinal de Richelieu (1629-1642). Le seul aménagement notoire concerne une percée effectuée dans les "Ecuries de Saint-Hugues" et permettant d'ouvrir une perspective entre l'entrée du cloître et la nouvelle porte de l'abbaye.

Il semble que les moines envisagèrent une refonte totale de la partie occidentale. Le plan des architectes Belin et Gauthey, daté de 1771, illustre peut-être, à l'aube de la Révolution, cette volonté de faire de Cluny une grande abbaye classique.

CONANT 1968 : p. 133.

- Constructions annexes (f)

Un magasin, des granges et une écurie vont être installés dans une aile construite entre le pignon nord des "Ecuries de Saint-Hugues" et le mur d'enceinte. Au nord de ces bâtiments et à proximité de l'ancienne porte romane, une prison et le logement d'un geôlier sont mis en place. Par contre, d'anciennes constructions placées au nord-ouest de l'enceinte sont détruites.

CONANT 1968 : p. 133.

* - Les numéros et lettres majuscules renvoient au plan ; les lettres minuscules renvoient à la vignette.

Enceinte de l'abbaye

- Nouvelle porte de l'abbaye (g)

Dans le souci d'ouvrir la perspective sur l'entrée du cloître, une nouvelle porte est installée dans le mur ouest de l'enceinte. Côté rue de l'Abbaye (rue de la République) des habitations civiles sont rasées.

CONANT 1968 : p. 133.

- Porte d'entrée sur les jardins (h)

A l'est, l'enceinte de l'abbaye est agrandie. Une porte est construite dans l'axe de perspective de la façade du monastère.

CONANT 1968 : p. 133.

- Ciergerie (i)

Situé à l'extérieur de l'enceinte, l'édifice est composé de deux pavillons reliés entre eux par un long corps de bâtiment. C'était la fabrique de cierges des moines.

BOUCHÉ DE LA BERTILLÈRE 1787-1817.

La ville

Adductions d'eau

- Fontaine Notre-Dame

Installée sur le parvis de l'église Notre-Dame, la fontaine la plus ancienne prend sa forme définitive en 1772. Elle est constituée d'un bassin circulaire muni d'un jet d'eau. L'eau est amenée sur plus de 1000 m depuis les prairies situées à l'ouest de la ville.

BOUCHE DE LA BERTILLÈRE 1787-1817 ; PENJON 1884 : p. 50-51.

- Fontaine des Serpents

Angle des rues Mercière et de la République.

Elle date de 1789.

BOUCHE DE LA BERTILLÈRE 1787-1817 ; PENJON 1884 : p. 50.

Structures défensives et militaires

- Tour du Fouettin (A)

Promenade du Fouettin vers l'esplanade des Quinconces.

Pendant l'hiver 1778-1779 la grosse tour du Fouettin, déjà ruinée au XVII^e siècle, est détruite. Les fossés sont comblés depuis 1780.

PENJON 1884 : p. 12.

Edifices publics

- Maison des Echevins (B)

Rue de la Barre.

La maison de la Ville se déplace. Le bâtiment situé à l'angle de la place Notre-Dame et de la rue de la Barre est délaissé. Les affaires de la municipalité se tiennent dans une maison sise rue de la Barre à mi-pente de la colline.

PENJON 1884 : p. 46.

- Maison de l'Arquebuse (C)

Rue du Merle.

Cf. périodes précédentes.

- Halles (D)

Rue Saint-Odile.

Cf. périodes précédentes.

Etablissements d'accueil

Des hospices signalés par le cadastre de 1693 fonctionnent pendant le XVIII^e siècle.

- Hospice Saint-Blaise (E)
Rue de la Liberté.
Cf. périodes précédentes.

- Hospice Notre-Dame (F)
Angle des rues Saint-Odile et petite rue de la Barre.
Cf. périodes précédentes.

- Hôtel-Dieu (G)
Place de l'Hôpital.
Cf. périodes précédentes.

- Nouvel hôpital (H)
Place de l'Hôpital.
Cf. périodes précédentes.

Habitat privé

La rue de l'Abbaye (rue de la République) est réaménagée. Le percement de la nouvelle porte abbatiale provoque des bouleversements sur le bâti de la rue. Lieu d'habitation privilégié des notables de Cluny, elle va se voir embellir par des immeubles bourgeois.

Edifices culturels et ordres religieux

- Eglise Notre-Dame (2)
Place Notre-Dame.
Le porche est démoli en 1785. Le portail est réaménagé en 1786.
BOUILLLOT 1988 ; PENJON 1884 : p. 21-28 ; VIREY 1957 : p. 20-24.

- Eglise Saint-Marcel (3)
Rue Prudhon, place Saint-Marcel.
L'église est remaniée au XVIII^e siècle au niveau de la nef et de la façade.
PENJON 1884 : p. 28-32 ; VIREY 1957 : p. 18-20.

- Eglise Saint-Mayeul (4)
Rue Saint-Mayeul.
Cf. périodes précédentes.

- Chapelle Notre-Dame (5)
Place du Commerce.
Cf. périodes précédentes.

- Chapelle Saint-Thibault (6)
Rue Saint-Mayeul.
Cf. périodes précédentes.

- Couvent des Ursulines (7)
Rue Saint-Mayeul.
Cf. périodes précédentes.

- Chapelle et couvent des Récollets (8)
Rue Saint-Odile.
Cf. périodes précédentes.

- Chapelle des Pénitents Blancs (9)
Rues de la Chanaise, Saint-Mayeul.
Cf. périodes précédentes.

- Chapelle Saint-Odilon (10)
Rue du 19-Mars-1962.
La chapelle Saint-Odilon est mentionnée par le cadastre de la fin du XVIIIe siècle.
Archives du musée Ochier, Cluny, série CC.

CLUNY AU XIX^e SIECLE

Le XIX^e siècle apparaît comme une période de bouleversements profonds pour la ville de Cluny. La Révolution a rompu les liens qui réunissaient ville et abbaye. Le nouvel équilibre induit progressivement l'aliénation des bâtiments monastiques. En 1798, la destruction de l'abbaye s'amorce au profit d'une extension urbaine.

Dans un procès verbal précédant la vente comme bien national⁽¹⁾, la volonté d'ouvrir l'étendue close du monastère sur la ville est très claire ; il est prévu de percer deux rues afin de désenclaver les anciens espaces religieux. Les accessibilités du cloître et de la grande cour abbatiale justifient la destruction de la partie occidentale de l'église. La nouvelle rue, appelée rue Scélérate, permet la circulation du nord au sud depuis la porte des Prés jusqu'à la rue principale de la ville. Une autre rue située dans l'axe de l'avant nef de Cluny III offre par ailleurs une circulation d'est en ouest depuis la rue précédente.

Autre traumatisme, autre aménagement, la percée des "Ecuries de Saint-Hugues" libère un grand espace rectangulaire baptisé place du Marché. Cette nouvelle trame va favoriser les constructions de bâtiments sur les emprises remblayées de l'ancienne église abbatiale.

Deux ailes de l'abbaye XVIII^e siècle, situées au sud du cloître, vont être rasées. La rue Municipale, de ce fait prolongée, voit l'installation de commerces dans un bâti plus adapté. La destruction partielle des palais Jean-de-Bourbon et Jacques-d'Amboise provoque leur isolement dans le contexte du nouveau tissu urbain.

Parallèlement à la refonte architecturale de la partie occidentale de l'ancienne abbaye, l'installation des haras nationaux donne le coup de grâce à la réalisation d'Hugues de Semur. Entre 1801 et 1823, le chevet, les transepts de Cluny III disparaissent.

Le cloître devient la place publique la plus importante de la ville. Les bâtiments officiels (mairie, salle de la justice de paix, collège municipal) y côtoient boutiques et entrepôts. Mais, dès 1866, les anciens bâtiments monastiques perdent leur fonction de centre urbain pour accueillir une école normale spécialisée.

Si le centre de Cluny semble mû par une expansion centripète en restructurant notamment le noyau de sa vie urbaine, il faut constater que la ville ne sort pas de ses murs médiévaux. Les événements considérables de la venue du chemin de fer et de l'installation de la gare vont à peine provoquer un embryon de développement au sud de l'agglomération.

REPERES TOPOGRAPHIQUES (plan n° 8)

Voirie et espaces libres

Dressé le 28 mars 1798, le procès verbal précédant la vente de l'abbaye comme bien national donne la manière selon laquelle le monastère sera réparti entre les différents acquéreurs. Le bâti abbatial est divisé en quatre lots. Le premier lot comporte le narthex et les cinq premières travées de la nef de l'église. Le deuxième lot correspond aux bâtiments occidentaux du monastère. Les "Ecuries de Saint-Hugues" sont partagées entre les deux premières acquisitions. La nef, le chœur de l'église et une grande partie des jardins sont rassemblés dans un troisième lot. Le dernier ensemble concerne le cloître, les bâtiments claustraux et l'autre partie des jardins. La tour du Moulin et le farinier ne figurent pas dans l'acte de vente. En fait, ils sont vendus séparément.

1 - Procès verbal dressé par Pierre-Jean Guillemot, ingénieur en chef du département de Saône-et-Loire, daté du 28 mars 1798, archives du musée Ochier, Cluny.

Vignette 6 = Cluny, L'abbaye : XIXe siècle, partage en biens nationaux (1993)

Afin de séparer les lots, le commissaire chargé de la vente propose l'installation de rues. Le percement de ces axes, permettant de désenclaver le cloître, est à l'origine des premières destructions (*vignette n° 6*).

- Place du Marché

La place du Marché est un large couloir situé entre la façade ouest de l'ancien cloître et la nouvelle rue de la République (ancienne rue de l'Abbaye). La superficie importante de cet espace a été créée en ouvrant, en 1798, une brèche dans les "Ecuries de Saint-Hugues". Des façades sont installées sur les deux moignons du bâtiment. Des constructions privées sont rapidement édifiées ou réaménagées dans l'ancien bâti monastique. En 1880, la municipalité décide de construire des halles couvertes à l'emplacement d'une maison et de son jardin.

MARGUERY-MELIN 1985 : p. 35, 53.

- Rue Scélérate

Après destruction des premières travées de l'église, une rue d'orientation nord-sud est établie dans l'alignement de la galerie occidentale de l'ancien cloître. Le procès verbal de 1798 exigeait de l'acquéreur du premier lot l'ouverture de cette rue.

MARGUERY-MELIN 1985 : p. 35, 47.

- Rue Municipale

D'orientation nord-sud, elle relie l'aile ouest du cloître à la rue Mercière. Elle est mise en place dès 1800 par l'acquéreur du quatrième lot. Celui-ci détruit préalablement le réfectoire des moines.

MARGUERY-MELIN 1985 : p. 35, 53.

- Rue Kenneth-John-Conant

Perpendiculaire à la rue Scélérate, elle est située dans l'axe du narthex de l'église. La nouvelle rue est aménagée à partir de 1815 après démolition de la partie occidentale de l'édifice roman.

MARGUERY-MELIN 1985 : p. 35, 53.

- Ancien cloître

Après le percement des rues, l'ancien cloître devient propre à accueillir la vie publique. Pendant toute la première moitié du XIXe siècle, la ville y trouve son centre urbain. Des boutiques s'installent dans les galeries du cloître à côté des institutions municipales (mairie, collège). En 1865, le cloître et ses bâtiments sont cédés à l'école normale technique. Le centre de la ville devra se déplacer vers les palais abbatiaux.

MARGUERY-MELIN 1985 : p. 63, 72 ; PENJON 1884 : p. 46, 169-177.

Structures défensives et militaires

- Porte de Mâcon

Détruite en 1820.

- Porte de Paris

Détruite en 1821 parce qu'elle menaçait ruine.

- Porte des Prés (porte nord de l'abbaye)

Démolie en 1823. La route est redressée dans l'axe de la rue Scélérate.

- Porte de la Chanaise

Détruite lors du passage d'un chariot.

- Porte du Merle

Démolie en 1812.

PENJON 1884 : p. 14-15.

Edifices publics

- Gare de chemin de fer (A)

Départementale 980.

La gare du chemin de fer et l'installation de la gare de Cluny à proximité du petit faubourg du pont de l'Etang va amorcer un semblant de développement urbain vers le sud-est. Cluny était la plus importante gare de la ligne reliant Mâcon à Paray-le-Monial. Une voie permettait de rejoindre Chalon-sur-Saône vers le nord.

- Haras nationaux (B)

Rue Porte-des-Prés.

Espérant sauver le monastère, la ville de Cluny accepte la mise en place d'une écurie de trente étalons. En 1806, les premiers chevaux sont installés dans l'hôtellerie monastique. Mais le développement des haras va très vite rendre insuffisante l'installation dans le bâtiment roman. Le 31 mars 1810, la ville cède l'emplacement de l'abbatiale pour la construction du nouveau dépôt d'étalons. L'église est détruite entre 1811 et 1823. Deux grands bâtiments et la maison du directeur de l'établissement sont construits avec les matériaux provenant de la démolition de l'église. Vers 1880, une nouvelle écurie sera édifiée au nord.

MARGUERY-MELIN 1985 : p. 61-71.

- Musée et bibliothèque (C)

Ancien palais Jean-de-Bourbon.

Le secteur des palais abbatiaux ne fut pas épargné par les démolisseurs. En 1797, le passage reliant les palais à la tour occidentale nord de l'église est démantelé. Le pavillon Claude-de-Guise disparaît la même année. Le cloître du palais Jean-de-Bourbon est rasé à l'exception de la galerie méridionale. En 1810, le palais Jean-de-Bourbon est acquis par un particulier. En 1864, Mme Ochier cède le bâtiment à la ville pour qu'il soit aménagé en musée et en bibliothèque.

A la fin du XIXe siècle, l'école primaire est installée dans une aile construite à l'est du musée. L'emplacement du cloître devient la cour de récréation des écoliers.

MAGNIEN 1989 : p. 33-35 ; MARGUERY-MELIN 1985 : p. 52.

- Hôtel de Ville (D)

Parc abbatial.

Propriété de la famille Aucaigne, le palais Jacques-d'Amboise est vendu à la ville. Il devient le nouvel Hôtel de Ville.

MAGNIEN 1989 : p. 38 ; MARGUERY-MELIN 1985 : p. 52.

- Halles (E)

Ancien cloître de l'abbaye.

Les halles situées entre la rue Mercière et la rue des Bêtes (rue Saint-Odile) sont détruites en 1803. Elles sont remplacées en 1811 par une grenette installée dans l'ancienne chapelle de la Congrégation du monastère.

MARGUERY-MELIN 1985 : p. 52 ; PENJON 1884 : p. 46.

- Caserne de gendarmerie (G)

Place de l'hôpital.

Elle s'installe à proximité de l'hôpital.

CADASTRE DE 1848.

Etablissements d'accueil

- Hôpital (F)

L'aile nord est complètement terminée au début du XIXe siècle.

PENJON 1884 : p. 33.

Production, commerce et artisanat

- Ateliers de potiers

Cluny est connue régionalement pour sa fabrication de poteries de terre. La production est caractérisée par un décor jaspé et tachiste utilisant une palette de cinq couleurs (jaune-citron, orangé, brun, vert moyen et bleu).

Seize potiers sont mentionnés en 1816. En 1842, ils sont trente-deux pour quatorze ateliers. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, le nombre de fabricants baisse progressivement. A la veille de la première guerre mondiale, il n'y aura plus que cinq artisans potiers à Cluny.

Les ateliers sont bien situés. En 1855, neuf centres de production ont leur adresse place du Champ-de-Foire. Les rues du Merle, de la Chanaise et de la Porte-de-Mâcon ont chacune un atelier.

GARMIER 1984 : p. 19-23.

- Artisanat de l'os
Rue Porte-de-Paris.
Une petite manufacture de produits finis en os est située à l'est de l'ancien mur de l'abbaye. Elle utilise la force hydraulique du Médasson.
- Abattoirs
Vers la rue des Tanneries.
Une nouvelle boucherie est installée sur le Médasson à proximité de la tour de Butevent.
PENJON 1884 : p. 47.
- Papeteries
Levée de l'Etang.
D'après le cadastre de 1848, une manufacture de papier fonctionne au sud de la ville au lieu-dit "les Quatre-Moulins". Bouché de la Bertillère mentionne, au début du XIXe siècle, la construction d'une papeterie au nord de Cluny.
Archives municipales de Cluny, série DD ; Archives du musée Ochier, Cluny ; BOUCHÉ DE LA BERTILLÈRE 1787-1817.

Edifices cultuels et ordres religieux, funéraire

- Eglise Saint-Mayeul (1)
Rue Saint-Mayeul.
Les destructions débutent en avril 1798. La nef, le chevet et le clocher sont totalement démontés. Un atelier de potier s'installe à l'emplacement de l'église. A la fin du siècle, un prieuré bénédictin va être construit autour des chapelles de l'ancienne église paroissiale. Cette tentative de réinstallation de moines bénédictins à Cluny n'aura pas de lendemain.
MAGNIEN 1989 : p. 41 ; PENJON 1884 : p. 21 ; VIREY 1957 : p. 18.
- Eglise Notre-Dame (2)
Place Notre-Dame.
La façade est mutilée pendant la Révolution. Notre-Dame est la seule église de Cluny à garder sa fonction d'église paroissiale. Par contre, le cimetière attenant au bâtiment est désaffecté.
MAGNIEN 1989 : p. 45-47 ; PENJON 1884 : p. 22-28 ; VIREY 1957 : p. 20.
- Maison mère de l'ordre de Saint-Joseph de Cluny (3)
Rue Saint-Odile.
L'ancien couvent des Récollets est vendu comme bien national avant d'être cédé, en 1812, à la fondatrice de l'ordre de Saint-Joseph de Cluny.
PENJON 1884 : p. 41.
- Eglise Saint-Marcel (4)
Rue Prudhon, place Saint-Marcel.
Cf. périodes précédentes.
- Chapelle Saint-Odilon (5)
Rue du 19-Mars-1962.
La chapelle persiste mais se trouve intégrée à un bâtiment privé.
BOUILLLOT 1988.
- Cimetière
Chemin des Trépassés.
Le nouveau cimetière de la ville est installé au nord-ouest au lieu-dit "le Paradis".
CADASTRE DE 1848.

EVOLUTION RECENTE DE CLUNY

Entre le XIV^e siècle et le XVIII^e siècle, la ville de Cluny s'est peu développée. Il faut attendre le XIX^e siècle pour que sa géographie se transforme. Toutefois, il n'est pas encore question d'un déploiement en dehors de l'enceinte du Moyen Age. L'agglomération, cantonnée dans son enveloppe du XIV^e siècle, se crée un centre urbain sur l'ancien domaine abbatial. Ce n'est qu'à une période récente que la zone située au sud, entre la ville et la gare, va être construite.

Actuellement, la ville souffre de la pérennité de ses structures. Le bâti civil est dans sa majeure partie protégé directement ou indirectement par la loi sur les Monuments Historiques. Le réseau de rues, inadapté à la circulation moderne, persiste dans son organisation médiévale.

Le développement présent de Cluny est passé nécessairement par l'aménagement des terres situées à l'extérieur des murs. C'est avec la construction du lycée technique sur la colline Saint-Odile que débute, en 1906, la phase d'expansion qui voit aujourd'hui les zones périphériques est, sud et ouest bâties de maisons individuelles, logements collectifs, établissements scolaires et supermarchés. Curieusement, le nord de la ville a été pour l'instant épargné par les différents promoteurs. Au-delà de cette première ceinture, deux zones industrielles ont été aménagées à l'est et à l'ouest. Afin de libérer l'axe principal de la ville de la circulation extérieure, la route départementale 980 reliant Mâcon à Montceau-les-Mines a été détournée vers le nord.

A l'intérieur des murs, les possibilités de construire sont très limitées. Dans la masse des réhabilitations des maisons anciennes, les rares permis de construire ont concerné deux immeubles à caractère social. Cette impossibilité de bâtir est d'autant plus critique que Cluny manque de logements. Le plan d'occupation des sols prévoit la densification des habitations de type pavillonnaire sur la totalité des terrains placés à l'ouest de la ville. Toutefois, cette extension théorique est freinée par les nombreux problèmes liés à un réseau d'évacuation des eaux saturé.

Les réflexions en cours sur le réaménagement du domaine abbatial posent parallèlement la question de la restructuration de l'urbanisme de Cluny. La reconquête des espaces monastiques sur la ville est un des grands pôles du projet des Monuments Historiques. Précédant cette démarche, la mise en valeur du narthex de l'église abbatiale a déjà eu pour conséquences la suppression d'une rue fréquentée et les destructions de maisons avoisinantes. Les fermetures des places du 11-Août-1944 et du Marché, voies principales pour la circulation, supposent la redéfinition complète du réseau de rues et la mise en place d'un nouveau centre urbain. Par ce possible retournement de l'histoire, la ville de Cluny pourrait voir son avenir s'accomplir dans un redéploiement raisonné vers une de ses zones périphériques.

NOTICES
TECHNIQUES

ESTIMATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DU DEPOT ARCHEOLOGIQUE

EPAISSEUR DES SEDIMENTS ARCHEOLOGIQUES (plan n° 10)

La configuration accidentée du relief naturel de Cluny explique en partie les surprenantes contigüités entre des épaisseurs de sédiments archéologiques très différentes. La profondeur du substrat géologique peut évoluer très rapidement de 0,70 m à plus de 4 m. Ce phénomène, résorbé totalement par des remblais, a été plus particulièrement analysé lors de la fouille de la partie occidentale de la grande église⁽¹⁾.

Si des événements géologiques anciens semblent avoir influencé les mécanismes de la sédimentation archéologique, il faut aussi tenir compte, dans le contexte vallonné de la ville, des résultantes dues aux érosions et aux colluvionnements. Les sites de haut de pente des collines Saint-Mayeul et Saint-Odile sont directement touchés par les lessivages récents. Par contre, la vallée du Médasson doit son comblement autant aux colluvions qu'aux alluvions et remblaiements anthropiques. La profondeur du lit primitif du cours d'eau n'est pas connue. Un sondage situé au plus près de la canalisation actuelle du ruisseau n'a offert, à 3,30 m de profondeur, que l'émergence de terres archéologiques antérieures au XI^e siècle.

Les épaisseurs des sédiments portées sur la carte correspondent à des observations issues de surveillances ou de fouilles archéologiques. Trois sondages géologiques ont été effectués par le B.R.G.M. sur la rive gauche de la Grosne. Malheureusement, les indications préalables à la mise en place de la carte géologique de Cluny sont extrêmement imprécises et ne permettent pas d'apprécier la valeur archéologique des premiers mètres de sédiments.

Les fortes pentes des collines Saint-Mayeul et Saint-Odile ont favorisé l'installation de terrasses. Au prime abord, cette adaptation du relief a pu provoquer la mise en place de remblais. Cependant, compte tenu de la géomorphologie particulière de la vallée clunisoise, il est difficile de définir de quelle façon ce relief en "escaliers" a été aménagé.

EVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE (plan n° 11)

Dans le cadre de cette évaluation, il est nécessaire de dissocier les vestiges archéologiques en élévation hors-sol (non repérables de prime abord et recensés par MM. Pierre Garrigou Grandchamp et Jean-Denis Salvèque, ces vestiges du XII^e siècle au XIV^e siècle font l'objet d'une annexe au présent dossier) du dépôt archéologique proprement dit, toutes structures et sédiments confondus.

La viabilité

Le dépôt archéologique semble relativement bien conservé sur l'ensemble de la ville médiévale ; le Médasson, canalisé dès les XI^e-XII^e siècles a très vite servi -et sert encore- d'égout : l'appellation ancienne de Merdasson est très significative. L'important réseau de

1 - Etude effectuée par J.-L. Pineaux, professeur de géologie à l'école des Mines de Nancy, C.N.R.S.

galeries souterraines quadrillant le sous-sol de l'abbaye et destiné à la circulation des eaux usées perdure dans ses fonctions d'évacuation.

En outre, l'importance des remblais destinés à assainir un sol trop mouillant protège les niveaux anciens : le quart inférieur des rues de la République, Joséphine-Desbois, de la Barre et Saint-Odile ainsi que les rues du Merle, Mercière et Municipale ont été remblayés de telle sorte que seuls les niveaux des XVIIIe et XIXe siècles sont atteints par les récents travaux d'assainissement.

Le prochain décaissement de la rue Saint-Mayeul, d'une quarantaine de centimètres, permettra peut-être d'observer les sols médiévaux : le niveau de la rue s'est progressivement élevé de telle sorte qu'il faut actuellement descendre deux marches pour accéder au rez-de-chaussée des habitations les plus anciennes.

Les observations effectuées sur l'aire de l'abbaye intégrée au centre urbain après sa destruction à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle varient peu ; les niveaux archéologiques détruits par les aménagements modernes ne le sont que partiellement et correspondent, dans leur ensemble et sans tenir compte des structures arasées de l'abbaye, à des niveaux post-médiévaux.

Les éléments recueillis lors des fouilles de la cour intérieure de l'abbaye permettent de supposer que les vestiges archéologiques situés sous la rue du 11-Août-1944 n'ont pas subi de dommages lors du bombardement de 1944 à l'origine de son "percement".

Aucune observation n'a pu être effectuée quant à la viabilité de la ville basse, mais un sondage effectué dans la parcelle 88 rue Bellepierre, n'a révélé que des remblais post-médiévaux sur une épaisseur de 80 cm.

A l'extérieur de l'enceinte de la ville, sur les versants sud et ouest de la colline Saint-Mayeul, la viabilisation d'un lotissement a entraîné en 1990 la destruction partielle des vestiges appartenant probablement au premier habitat groupé médiéval de Cluny. Les découvertes des restes de maisons de bois et d'un grand fossé à proximité de la première église paroissiale Saint-Mayeul, rendent tentante l'hypothèse d'une agglomération centrée sur son lieu de culte. Cet ensemble est encore partiellement conservé, mais la mise en chantier du lotissement des Aubépines le menace directement.

Les caves

La ville de Cluny ne recèle que très peu de caves dont aucune médiévale. Les plus vastes et les plus profondes, au nombre de trois, sont situées sous des bâtiments XVIIIe/XIXe siècles, rue de la République ; les autres, simplement voûtées à hauteur d'homme, sont au nombre de trois rue de la Chanais et d'une rue Joséphine-Desbois. Trois autres caves réputées "mouillantes" ont été repérées place Notre-Dame et rue Mercière. Ce sont les seules vraies caves de Cluny. Des soupiraux sont visibles, rue de l'Ecartelée entre autres, mais ils correspondent à des caves artificielles nées de la différence des épaisseurs de remblai d'une rue à l'autre ; il est possible d'y accéder de plain-pied rue Joséphine-Desbois.

D'une implantation presque aussi destructrice que celle des caves, il me paraît nécessaire de mentionner les piscines non répertoriées à ce jour. Leur création ne faisant pas l'objet d'un permis de construire mais étant soumise à l'impôt, il est relativement difficile de les inventorier et d'en surveiller la construction.

Les grands aménagements

Les rares secteurs où ne subsiste aucun témoin archéologique correspondent, mis à part l'hôtel-Dieu, à des aménagements du XXe siècle : le lycée, le CES, la résidence Bénétin, les banques (Société Générale et Crédit Agricole : la rumeur publique parle de sarcophages mis au jour lors du creusement du coffre de cette dernière), l'école de filles et la cage d'ascenseur du musée Ochier. Certains de ces sites ont pu bénéficier d'une fouille de sauvetage avant travaux⁽²⁾.

Globalement, les sédiments archéologiques n'ont que peu souffert de la modernisation nécessaire d'une cité médiévale. L'extension hors des murs -en zones pavillonnaires- n'est qu'un phénomène récent remontant à une trentaine d'années ; la précédente modification d'importance du tissu urbain remontant probablement au détournement du cours de la Grosne et à l'intégration de la ville basse -le quartier Saint-Marcel- dans l'enceinte urbaine.

2 - Il me paraît nécessaire de mentionner dans cette étude, l'action de monsieur Valentin, lequel a récemment mentionné la présence, au 9 de la rue des Tanneries, d'une série de cuves destinées au tannage, comblées et protégées par ses soins, d'un lit de gravier avant de cimenter son atelier. Il est en outre possible d'observer, au fond de l'atelier, le passage muré qu'empruntaient les moines autrefois.

La nécessité de répondre aux besoins de notre temps amène un réaménagement progressif des évacuations d'eaux usées ; une observation systématique devrait pouvoir s'effectuer avec la collaboration des divers services concernés, ceci avant destruction complète des sédiments.

L'immobilisation des sédiments liés à un patrimoine médiéval -une centaine de maisons plus ou moins bien conservées- permettra peut-être d'isoler des séquences d'occupations antérieures aux périodes d'occupation déjà observées.

Il sera nécessaire de tenir compte, sur l'aire de l'abbaye réputée archéologiquement intacte, des sondages de Kenneth John Conant dont la surface limitée n'a pu endommager que très faiblement les niveaux de sédiments archéologiques ; les structures étant toujours conservées (*cf. liste des fouilles et plan n° 13*).

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

(Plan n° 12)

La ville de Cluny n'est soumise à aucune contrainte spécifique protégeant la zone urbaine. Il y a quelques années, la tentative de créer sur l'agglomération une zone de protection du patrimoine architectural et urbain ne s'est pas concrétisée. Actuellement, les protections inhérentes aux périmètres des différents monuments classés assurent une gestion relativement raisonnée du bâti. Toutefois, le cas des façades du XIII^e siècle des rues de la Liberté et Bénétin, sauvées in extremis d'un projet de démolition préalable à la construction de logements H.L.M., révèle les aspects aléatoires des protections découlant des bâtiments classés. Si cette préservation indirecte due à la proximité des monuments historiques touche les élévations, le patrimoine enfoui est encore négligé. Il faut noter que le décret n° 86-192 du 5 février 1986, impliquant la consultation du Conservateur régional de l'Archéologie lors de l'instruction des permis de lotir ou de construire, n'est appliqué à Cluny que depuis le début de l'année 1989.

A côté des préservations prévues dans le plan d'occupation des sols sur les zones naturelles placées au nord de la ville (vallée de la Grosne et espaces boisés placés en zone ND), le domaine abbatial et les prairies contiguës sont inscrits au titre des sites. La place Notre-Dame profite des mêmes contraintes.

Etant donné la persistance de certains éléments du bâti abbatial et l'existence d'une architecture civile ancienne, de nombreux bâtiments sont assujettis à la loi sur les monuments historiques.

La majorité des édifices classés est concentrée à l'intérieur de l'enceinte abbatiale (cloître du XVIII^e siècle, "Ecuries de Saint-Hugues", palais abbatiaux, farinier, tronçons du mur d'enceinte). Hors périmètre de l'abbaye, les monuments historiques sont nettement moins représentés. Deux des trois anciennes églises paroissiales, Saint-Marcel (abside, transept et clocher) et Notre-Dame sont protégées ainsi que quelques maisons romanes.

Aux côtés d'éléments appartenant à l'architecture civile et au mobilier urbain, le bâtiment central de l'hôpital de Cluny et les vestiges de l'église Saint-Mayeul sont inscrits sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques.

Monuments classés

- Eglise Notre-Dame, Cl. M.H. (liste de 1862).
- Eglise Saint-Marcel : chœur, transept et tour, Cl. M.H. (27 novembre 1912).
- Ancienne abbaye et ses dépendances, Cl. M.H. (liste de 1862).
- Rue du 11-Août-1944. Terrain jouxtant l'ancienne abbaye (parcelle n° 172, section AN du cadastre), Cl. M.H. (5 septembre 1960).
- Porte Saint-Mayeul et restes de l'ancien mur d'enceinte comprenant la tour Saint-Mayeul et le mur reliant celle-ci à la porte ; porte Saint-Odile, Cl. M.H. (10 juillet 1918 et 8 août 1918).
- Tour Fabri, Cl. M.H. (29 janvier 1902).
- Maison romane dite "Maison Descours", Cl. M.H. (26 novembre 1918).
- 15 rue d'Avril. Façade d'une maison romane, Cl. M.H. (13 juin 1913).
- 6 rue d'Avril. Hôtel de la Monnaie, Cl. M.H. (12 novembre 1958).
- 4 rue Joséphine-Desbois. Dans une maison romane : quatre baies XIIe siècle, Cl. M.H. (17 juillet 1926).
- Rue Lamartine. Maison Duranton : façade XIIe-XVe siècle, Cl. M.H. (28 mars 1928).
- 8 rue de la Barre. Claire-voie gothique, Cl. M.H. (13 octobre 1931).
- 25 rue de la République. Façade de maison romane, Cl. M.H. (23 mai 1912).

Monuments Inscrits

- Eglise Saint-Mayeul : mur roman et chapelle XVe siècle (9 décembre 1946).
- Hôtel-Dieu : façade et toiture sur cour du bâtiment central (15 octobre 1971).
- Rue d'Avril : fontaine du XVIIIe siècle (14 mars 1941).
- 24 rue d'Avril : motif de pierre sculptée sur la façade (3 mars 1941).
- 38 rue de la Chanaise : motif de pierre sculptée sur la façade (3 mars 1941).
- 18 avenue Charles-de-Gaulle : croix de carrefour (25 mai 1988).
- 9 rue du Merle : quatre colonnettes d'arcatures romanes sur la façade (3 mars 1941).
- 5 rue du Fresne : fragment d'arcature double sur la façade (3 mars 1941).
- Rue Mercière : fontaine des Serpents (9 décembre 1946).
- 4 petite rue Lamartine : maison romane et gothique ; façade et toiture (9 décembre 1946).
- 23 rue de la République : fragment d'arcature avec frise (3 mars 1941).
- 9 rue Saint-Mayeul : motif de pierre sculptée sur la façade (3 mars 1941).

Sites Inscrits

- Site de l'abbaye : constitué par l'aire anciennement occupée par l'abbaye et les terrains situés au nord, entre son enceinte ancienne et la R.N. 80 (25 mars 1941).
- Place Notre-Dame : avec les façades et toitures des immeubles qui la bordent et la fontaine située devant l'église (2 mars 1945).

CONCLUSION

L'étude de topographie historique permet de cerner les caractères particuliers de la ville de Cluny.

Cluny est une ville jeune. Toutefois, il n'est pas facile de situer raisonnablement son origine. Les informations historiques et archéologiques attestent de l'existence d'un village sur la colline Saint-Mayeul dès le XI^e siècle. La mise en place de ce premier centre reste une énigme. La méconnaissance du substrat gallo-romain ne permet pas d'envisager une quelconque pérennité. La charte de fondation de l'abbaye, évasive sur les donations faites au premier abbé de Cluny, ne donne pas d'éléments concernant le groupement humain d'origine. La mise en place de l'abbaye a peut-être joué un rôle dans l'installation du premier bourg sur la colline Saint-Mayeul. Cependant, il faut admettre que la topographie du Xe siècle pourrait supposer la pré-existence de l'habitat groupé. En effet, le relatif éloignement entre les deux sites et le phénomène ultérieur du développement de la ville en direction de l'abbaye, devenue pôle d'attraction, ne sont pas compréhensibles si l'on admet l'hypothèse de l'antériorité du monastère.

Cluny est avant tout un bourg monastique. Si l'origine de l'habitat groupé autour d'une église au vocable de Saint-Jean-Baptiste ne peut être, du fait de manque de données, liée à l'installation des moines bénédictins, le développement rapide du noyau urbain est exclusivement déterminé par le dynamisme de l'abbaye. La ville a profité directement des deux siècles d'ascension de la Maison et de l'ordre de Cluny. Apogée et déclin des Clunisiens se sont répercutés, par synergie, dans la santé économique de Cluny, et par delà, dans les domaines plus tangibles de la construction civile et de l'urbanisme. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle, dans la lente mutation de bourg monastique en "chef-lieu de campagne" que Cluny trouvera un nouvel essor économique.

Il ne faut pas se fier à l'apparente fossilisation de la ville. Certes, malgré les aménagements du XIX^e siècle, elle conserve une forte personnalité médiévale. Son réseau de rues ne semble pas avoir été modifié depuis le XIII^e siècle. Les nombreuses maisons romanes, persistant partiellement ou totalement, participent à cette vision d'une histoire figée.

Mais, sous la convaincante pérennité du site se cache la réalité du dynamisme du développement urbain. Dans son aspect médiéval, Cluny apparaît déjà dans une phase très avancée de son aménagement. Les sérieux inconvénients dus à l'hydrologie naturelle ont été réglés par détournements successifs ou canalisations des cours d'eau.

Le relief primitif, accentué, a été considérablement aplani. Entre le Xe siècle et le XIII^e siècle, la construction est passée des habitations légères à base de bois aux maisons à façade richement ornée. La charte de fondation de l'abbaye mentionne des paysans serfs ; deux siècles plus tard, Cluny est occupée par de riches marchands et commerçants.

Entre les XIV^e et XVII^e siècles, une crise dans l'habitat et l'urbanisme semble figer la ville, victime de son manque d'émancipation vis-à-vis d'une économie tributaire du pouvoir abbatial. Amorçées au XVII^e siècle, les nouvelles constructions civiles (hôtels-Dieu, maisons particulières...) vont donner à Cluny un visage plus moderne.

Si la loi sur les Monuments Historiques protège le bâti ancien, le sous-sol de Cluny est négligé. Cette situation semble d'autant plus accentuée que la certitude de l'immuabilité du tissu urbain était encore récemment très forte. Le périmètre abbatial souffre aussi d'un manque d'intérêt, mais la cause est différente. Le travail de l'archéologue américain K.-J. Conant a entretenu indirectement et jusqu'à présent la vision d'une connaissance totale de l'histoire de l'espace et des bâtiments abbaciaux. Actuellement, les fouilles et les surveillances de travaux permettent déjà de mettre en doute un certain nombre d'hypothèses, du reste très théoriques, sur l'organisation et l'évolution du monastère.

Ce désintérêt a engendré une aliénation, difficilement quantifiable, des niveaux et des structures archéologiques.

La mise en place du grand projet d'aménagement du domaine abbatial et ses conséquences sur l'avenir de l'urbanisme de Cluny supposent une appréhension correcte des incidences archéologiques. L'étude de topographie historique dresse les bases d'une étude où beaucoup de données manquent. La bonne connaissance du sous-sol archéologique passe nécessairement par une analyse approfondie des phénomènes géomorphologiques qui ont participé, avec l'activité anthropique, à modifier le relief de la vallée de Cluny. L'histoire de la ville de Cluny reste mal connue. En fait, l'intérêt des recherches historiques et archivistiques s'est porté jusqu'à ces dernières années sur l'abbaye.

Les fouilles, sondages et surveillances archéologiques effectués depuis 1988⁽³⁾ montrent à quel point notre ignorance sur le patrimoine enfoui de Cluny est importante. Parallèlement aux interventions des archéologues, les travaux en cours sur le bâti civil participent à remédier à cette carence en données. Mais, la compréhension de la genèse et du développement de la ville de Cluny est tributaire, au-delà des différentes analyses des témoins visibles ou enfouis du passé urbain, d'une véritable perception de la globalité des phénomènes urbain et clunisien et de leurs interactions.

3 - Opérations effectuées sous la direction du Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne et financées soit par le Service des Monuments Historiques, soit par la ville de Cluny.

BIBLIOGRAPHIE

ICONOGRAPHIE

Cadastre de 1848.

Gravure d'Etienne Martellange, 1617, vue de l'église de Cluny, conservée aux archives du musée Ochier, Cluny.

Gravure de Louis Prévost, datée vers 1670, vue de l'abbaye et de la ville de Cluny, conservée au musée Ochier, Cluny.

Terrier Bollo : plan terrier de la ville de Cluny, 1693, complété au XVIII^e siècle, archives du musée Ochier, Cluny.

Plan de l'abbaye, anonyme daté de 1700, archives du musée Ochier, Cluny.

Projet des architectes Belin et Gauthey, daté de 1771, archives du musée Ochier, Cluny.

Plan de l'abbaye en 1790, dû à l'architecte Philibert fils, archives du musée Ochier, Cluny.

LISTE DES OUVRAGES

BERNARD, BRUEL 1876-1903

Bernard (A.), Bruel (A.).- *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris, Imprimerie Nationale.

BOUCHE DE LA BERTILLERE 1787-1817

Bouché de la Bertillère (P.).- *Description historique et chronologique de l'abbaye, ville et banlieue de Cluny depuis la fondation jusqu'en 1789*, archives du musée Ochier, Cluny.

BOUILLOT 1988

Bouillot (M.).- *Cluny, l'église Notre-Dame*, Mâcon.

BREDERO 1985

Bredero (A.-H.).- *Cluny et Cîteaux au XII^e siècle : l'histoire d'une controverse monastique*, Amsterdam, A.P.A. Holland University Press.

CHAMPLY 1866

Champly (H.).- *Histoire de l'abbaye de Cluny*, Mâcon.

CONANT 1928-1950

Conant (K.-J.).- *Daybooks entre 1928 et 1950, journal de fouille*, archives du musée Ochier, Cluny.

CONANT 1968

Conant (K.-J.).- *Les églises et la maison du chef d'ordre*, Mâcon.

CONTENT et al. 1988

Content (S.), Dixon (P.), Jones (M.), Merion-Jones (G.-I.).- *La ville de Cluny et ses maisons au Moyen Age*, in : *Le gouvernement d'Hugues de Semur à Cluny*, les actes du colloque scientifique international, Cluny : p. 461-480.

DUBY 1971

Duby (G.).- *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*, Paris, E.H.E.S.S., rééd. 1988.

DU CHASTRELET 1623

Du Chastrelet (J.).- *Dénombrement de l'abbaye de Cluny*, archives du musée Ochier, Cluny.

DUMOLIN 1749-1778

Dumolin (B.).- *Histoire de la ville et des environs de Cluny*, archives du musée Ochier, Cluny.

GAILLARD DE SEMAINVILLE 1980

Gaillard de Semainville (H.).- *Les cimetières mérovingiens de la côte chalonnaise et de la côte mâconnaise*, (Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est ; suppl. n° 3).

GARMIER 1984

Garmier (J.-F.).- *Poterie traditionnelle du val de Saône mâconnais*, catalogue d'exposition, musée des Ursulines, Mâcon.

GARRIGOU GRANDCHAMP, SALVEQUE 1988

Garrigou Grandchamp (P.), Salvègue (J.-D.).- Le patrimoine architectural civil de Cluny au XIIe siècle in : *Le Gouvernement de saint Hugues*, actes du colloque international, Cluny : p. 481-522.

HALLINGER 1980

Hallinger (K.).- *Corpus consuetudinum monasticarum*, Siegburg, P. Dinter éd., t. X.

LECTURE DU BOIS 1992

Les veines du Temps : lecture du bois en Bourgogne, catalogue d'exposition, Autun 1992.

MAGNIEN 1989

Magnien (E.).- *Guide historique et touristique*, Combier, Mâcon.

MARGUERY MELIN 1985

Marguery Melin (B.).- *La destruction de l'abbaye de Cluny*, Cluny, Centre d'Etudes Clunisiennes.

MAURICE 1989

Maurice (B.).- *Du pain et du sel... de l'Ordre*, catalogue d'exposition, musée Ochier, Cluny.

PACAUT 1986

Pacaut (M.).- *L'ordre de Cluny*, Paris, Fayard.

PENJON 1884

Penjon (A.).- *Cluny, la ville et l'abbaye*, réed. 1989, Mâcon.

ROLLIER 1988-1990

Rollier (G.).- *Rapport des fouilles sur la cour intérieure de l'abbaye et le narthex de Cluny III*, S.R.A. Bourgogne.

SAINT-JEAN VITUS 1992

Saint-Jean Vitus (B.).- *Maisons des griffons*, 8 rue de la Barre, *rapport de diagnostic en sous-sol et en élévations*, S.R.A. Bourgogne.

SALET 1968

Salet (F.).- Cluny III, *Bulletin monumental*, t. CXXVI : p. 236-322.

SAPIN 1988

Sapin (C.).- L'abbatiale de Cluny II sous saint Hugues, in : *Le gouvernement de Hugues de Semur*, les actes du colloque scientifique international, Cluny : p. 435-460.

VIREY 1935

Virey (J.).- *Les églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon*, Cluny et sa région, Mâcon.

VIREY 1957

Virey (J.).- *L'abbaye de Cluny*, Paris, (coll. Petite monographie des grands édifices de la France).

ANNEXES

LEGENDES DES PLANS

Cluny, Plans de topographie historique: symboles cartographiques (1993).

NOMS DES RUES (PLAN N° 2)

Rues actuelles

11-Août-1944 (<i>place du</i>).....	E4	Lamartine (<i>rue</i>).....	F4
11-Août-1944 (<i>rue du</i>).....	E4	Levée (<i>rue de la</i>).....	G5
19-Mars-1962 (<i>rue du</i>).....	D5-E5	Liberté (<i>place de la</i>).....	F5
Abbatial (<i>parc</i>).....	E3	Liberté (<i>rue de la</i>).....	F5
Avril (<i>rue d'</i>).....	E3	Marché (<i>place du</i>).....	E3
Azé (<i>route d'</i>) -départementale 15-.....	K6	Mercièrè (<i>rue</i>).....	E4
Barre (<i>petite rue de la</i>).....	E4	Merle (<i>rue du</i>).....	E3
Barre (<i>rue de la</i>).....	E4	Municipale (<i>rue</i>).....	E4
Bellepierre (<i>rue</i>).....	F5	Notre-Dame (<i>place</i>).....	E4
Bénétin (<i>rue</i>).....	F5	Notre-Dame (<i>rue</i>).....	E4
Champ-de-Foire (<i>place du</i>).....	D3	Paradis (<i>le</i>).....	E2
Chanaise (<i>rue de la</i>).....	E3	Paris (<i>rue de</i>).....	F4-G4
Charles-de-Gaulle (<i>avenue</i>).....	G6-G7	Petite-Rivière (<i>rue de la</i>).....	F5
Cimetière (<i>avenue du</i>).....	D2	Porte-de-Mâcon (<i>rue</i>).....	F5
Commerce (<i>place du</i>).....	F5	Porte-de-Paris (<i>rue</i>).....	G4
Départementale 980.....	E1 à H7	Porte-des-Prés (<i>rue</i>).....	F3
Départementale 981.....	F1	Prudhon (<i>rue</i>).....	F5
Digue (<i>rue de la</i>).....	G5	Quinconces (<i>esplanade des</i>).....	F6
Ecartelée (<i>rue de l'</i>).....	E4	Ravattes (<i>petite rue des</i>).....	E4
Filaterie (<i>rue</i>).....	F4	Ravattes (<i>rue des</i>).....	F5
Fossés (<i>place des</i>).....	G6	République (<i>rue de la</i>).....	E3
Fouettin (<i>promenade du</i>).....	E4	Saint-Marcel (<i>place</i>).....	G5
Fresne (<i>rue du</i>).....	E3	Saint-Mayeul (<i>rue</i>).....	E2-E3
Hôpital (<i>place de l'</i>).....	F5	Saint-Odile (<i>rue</i>).....	E4
Jaillots (<i>rue des</i>).....	D2	Stanislas-Aucaigne (<i>rue</i>).....	F4
Joséphine-Desbois (<i>rue</i>).....	E4	Tanneries (<i>rue des</i>).....	F4
Kenneth-John-Conant (<i>rue</i>).....	E3	Trépassés (<i>chemin des</i>).....	E2
Lamartine (<i>petite rue</i>).....	E4		

Rues anciennes

Abbaye (<i>rue de l'</i>).....	actuelle rue de la République
Bêtes (<i>rue des</i>).....	actuelle rue Saint-Odile
Bourgneuf (<i>rue de</i>).....	actuelle rue Porte-de-Mâcon
Butevaux (<i>rue de</i>).....	actuelle rue Porte-de-Paris
Hôpital (<i>rue de l'</i>).....	actuelle rue de la Liberté
Pourceaux (<i>rue des</i>).....	actuelle rue de la Barre

CLUNY : LES ORIGINES (plan n° 3)

A - Fossé

1 - Abbaye

2 - Eglise au vocable de Saint-Jean-Baptiste

CLUNY AUX Xe ET XIe SIECLES (plan n° 4)

1 - Abbaye

2 - Eglise Saint-Mayeul

3 - Eglise Notre-Dame

L'abbaye (vignette n° 1)

a - Cluny I

b - Maison des Hôtes

c - Cluny II

d - Chapelle Sainte-Marie

e - Tour du Trésor ?

f - Tour des Fèves

g - Cloître

h - Bâtiments monastiques

i - Maison des frères laïcs

j - Infirmerie

CLUNY AUX XIIe ET XIIIe SIECLES (plan n° 5)

A - Tour du Fouettin
B - Porte Saint-Odile
C - Porte du Merle
D - Porte Saint-Mayeul
E - Tour Saint-Mayeul
F - Porte de la Chanaise
G - Porte et pont de la Levée
H - Porte
J - Tour de Polbé

1 - Abbaye
2 - Eglise Saint-Marcel
3 - Eglise Notre-Dame
4 - Chapelle Saint-Odilon
5 - Eglise Saint-Mayeul
6 - Eglise Saint-Vital

L'abbaye (vignette n° 3)

a - Passage Galilée
b - *Augmentum*
c - Porte de l'Abbé-Hugues
d - Porte *meridiona*
e - Porte principale
f - Abbatiale
g - Chapelle du cimetière
h - Chapelle Notre-Dame
i - Cloître

j - Chapelle de l'abbé
k - Infirmerie
l - Hôtellerie
m - Malgouverne
n - Cellier-farinier
o - Tour du Moulin
p - Tour des Fromages
q - Tour ronde
r - Porte

CLUNY du XIVE SIECLE à 1750 (plan n° 6)

A - Porte de Mâcon
B - Porte de Butevaux -porte de Paris-
C - Tour de Butevent
D - Porte et pont de la Levée
E - Tour du Fouettin
F - Hôtel de Ville et Ecole
G - Halles
H - Fours banaux
J - Maison de l'Arquebuse
K - Hôtel-Dieu
L - Nouvel hôpital
M -Hospice Saint-Blaise
N - Hospice Saint-Clair
P - Hospice Notre-Dame
Q - Hospice du Petit-Saint-Jean
R - Hospice Saint-Mayeul

1 - Abbaye
2 - Chapelle des Pénitents Blancs
3 - Couvent des Ursulines
4 - Eglise Saint-Mayeul
5 - Eglise Notre-Dame
6 - Eglise Saint-Marcel
7 - Chapelle et couvent des Récollets
8 -Chapelle Saint-Vital
9 - Chapelle Saint-Odilon
10 -Chapelle Notre-Dame
11 - Chapelle Saint-Philibert
12 - Chapelle Saint-Thibault

L'abbaye (vignette n° 4)

a - Palais Jean-de-Bourbon
b - Palais Jacques-d'Amboise
c - Pavillon Claude-de-Guise
d - Salle de jeu de paume
e - Tour Fabry

f - Chapelle Jean-de-Bourbon
g - Chapelle Saint-Martial
h - Grande cour intérieure et aile ouest du cloître
i - Cimetière

CLUNY DE 1750 A LA REVOLUTION (plan n° 7)

A - Tour du Fouettin
B - Maison des Echevins
C - Maison de l'Arquebuse
D - Halles
E - Hospice Saint-Blaise
F - Hospice Notre-Dame
G - Hôtel-Dieu
H - Nouvel hôpital

1 - Abbaye
2 - Eglise Notre-Dame
3 - Eglise Saint-Marcel
4 - Eglise Saint-Mayeul
5 - Chapelle Notre-Dame
6 - Chapelle Saint-Thibault
7 - Couvent des Ursulines
8 - Chapelle et couvent des Récollets
9 - Chapelle des Pénitents Blancs
10 - Chapelle Saint-Odilon

L'abbaye (vignette n° 5)

a - Cloître et bâtiments conventuels
b - Chapelle de la congrégation de Saint-Maur
c - Façade monumentale
d - Cellier-farinier
e - Cour de l'abbaye

f - Constructions annexes
g - Nouvelle porte de l'abbaye
h - Porte d'entrée sur les jardins
i - Ciergerie

CLUNY AU XIXe SIECLE (plan n° 8)

A - Gare de chemin de fer
B - Haras nationaux
C - Musée et bibliothèque
D - Hôtel de Ville
E - Halles
F - Hôpital
G - Caserne de Gendarmerie

1 - Eglise Saint-Mayeul
2 - Eglise Notre-Dame
3 - Maison mère de l'ordre de Saint-Joseph de Cluny
4 - Eglise Saint-Marcel
5 - Chapelle Saint-Odilon

RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE DE TERRAIN (plan n° 13)

LISTE DES FOUILLES OU OBSERVATIONS

- 1 - Cluny III : chapelle Saint-Léger (XIe siècle) et chapelle Jean-de-Bourbon (XVe siècle), fouillées en 1913-1914 par E. Malo.
- 2 - Cluny III (XIe/XIIIe siècles), fouillé de 1929 à 1950 par K.-J. Conant. Pits I à XIII, XV à XXXI, XXXIII à L, LIV, LIX, LXXII, LXXVI, LXXVIII, LXXX, LXXXIV à LXXXVIII, XC.
- 3 - Cluny II (Xe/XIe siècles), fouillé de 1929 à 1949 par K.-J. Conant. Pits XIV, XXXII, XXXIV, LIV à LVIII, LX à LXXI, LXXIII, LXXIX, LXXXI, LXXXVII, LXXXIX, XC.
- 4 - Abbaye-Cluny I (Xe siècle) ?, fouillé en 1938-1939, 1948-1950 par K.-J. Conant. Pits LXX, LXXXI, XC.
- 5 - Abbaye-Cluny A et villa (VIIIe/IXe siècles) ?, fouillés en 1936, 1938 et 1949 par K.-J. Conant. Pits XXXII, LX, LXIV.
- 6 - Rue Kenneth-John-Conant. Avant-nef et escalier monumental de Cluny III ; dégagement des niveaux post-destruction en 1988 : surveillance effectuée par G. Rollier.
- 7 - Rue Kenneth-John-Conant. Avant-nef, portail roman : substructures et réseau de drainage ; sauvetage programmé effectué en 1989 par G. Rollier.
- 8 - Place du Marché. Structures XIe siècle et XIIIe/XIVe siècles (pile et murs) non référencées en archives ; traces d'habitat gallo-romain (sol et trou de poteau), l'ensemble repéré lors de sondages préliminaires à la construction d'un parking, sous le marché couvert, en 1989 par G. Rollier et N. Roiné.
- 9 - Rue de la Porte-des-Prés (XVIIIe siècle) ou rue Scélérate (XIXe siècle), dans une tranchée au niveau de la septième travée de la nef de Cluny III, en 1989 par G. Rollier.
- 10 - Place du 11-Août-1944 ; ancienne école de filles. Pignon nord de l'hospice de l'abbé-Hugues (XIe siècle), sol pavé ; structures ne pouvant être implicitement liées aux plans d'archives ; fossé (Ile siècle ?) avec inhumations non datables. Sauvetage urgent effectué en 1989 par G. Rollier.
- 11 - Place du 11-Août-1944. Mur de soutènement (début XIIe siècle) et constructions (XIIIe/XIVe siècles) ; sauvetage programmé effectué en 1990 par G. Rollier.
- 12 - Rue Kenneth-John-Conant. Escalier monumental ; esplanade occidentale et calvaire (XVIIe/XVIIIe siècles) ; sauvetage programmé effectué en 1990 par J.M. Pardon.
- 13 - Promenade du Fouettin. Collège : sauvetage G. Rollier en 1989 ; sondages préliminaires et sauvetage programmé par O. Caillaud en 1990.

- 14 - Rue Saint-Mayeul. Repérages des structures de l'église Saint-Mayeul (Xe/XIe siècles) lors de tranchées de viabilité liées à l'aménagement du prieuré ; inhumations et ossuaire. N. Roiné.
- 15 - Lieu-dit "les Jaillots". Habitat de bois et fossé (XIe siècle ?) sur le versant sud-sud-ouest de la colline Saint-Mayeul, repérés lors de la viabilisation du lotissement "les Aubépines" ; surveillance des tranchées en 1990 et 1991.
- 16 - Abbaye-Tour Saint-Quentin (XIIe siècle), fouillée en 1938 par K.-J. Conant. Pit LXXXII.
- 17 - Abbaye-Le Farinier (XIIIe siècle), au niveau des parties détruites au XVIIIe siècle ; fouillé en 1938 par K.-J. Conant. Pit LXXXIII.
- 18 - Palais Jean-de-Bourbon et terrasses (XVe siècle), fouillés en 1932 et 1949 par K.-J. Conant. Pits LI, LII, LXXXV. Surveillance des travaux de restauration du musée Ochier et découverte de sols de carreaux de terre cuite décorés (XIVe/XVe siècles) en 1990.
- 19 - Rue Kenneth-John-Conant. Portes de l'abbaye (XIIe siècle), fouillées en 1932 par K.-J. Conant. Pit LI.
- 20 - Rue du 11-Août-1944. Tour des Fèves (XIIIe siècle), fouillée en 1948 par K.-J. Conant. Pit LXXVII.
- 21 - Eglise Notre-Dame : mise au jour du sol primitif (XIe siècle) ; dégagement cuve baptismale. Surveillance en 1990 par N. Roiné.
- 22 - Rue Municipale. La Malgouverne : base du mur gouttereau oriental ; structures non répertoriées (XIIIe siècle) ; sondages préliminaires à la construction d'une cave. N. Roiné.
- 23 - Lycée technique la Prat's : repérage d'un bas fourneau lors du décapage lié à la construction du bâtiment L, le long de la rue du 19-Mars-1962.
- 24 - Infirmerie de l'abbaye (XIe-XIIe siècles), fouillée en 1932-1934 par K.-J. Conant. Pit LIV.
- 25 - Rue des Tanneries : surveillance de la démolition d'appentis accolés à la tour du Moulin et au Farinier effectuée en 1990 par N. Roiné.
- 26 - Ancien hôpital : surveillance des travaux d'extension effectuée en 1989 par N. Roiné.

Note : plusieurs structures ont été repérées lors de tranchées places du Marché, du 11-Août-1944, du Champ-de-Foire et dans les haras nationaux.

Hors plan : la villa Saint-Lazare, ancienne maladrerie (?), fouillée en 1932 par K.-J. Conant : entrée du tunnel de Lourdon ? Surveillance de tranchées en 1991 sans information complémentaire.

INDEX DES PRINCIPAUX ÉDIFICES CITÉS ET CARTOGRAPHIES

Les n° renvoient aux pages du fascicule.

Les n° en corps gras renvoient aux notices traitant de la structure concernée (ex : **14**).

Les n° en caractères normaux renvoient à une citation dans le texte (ex : 24).

Les n° en italique renvoient aux légendes des plans (ex : 73).

Abbatale, 14, **17**, 23, **24**, 30, 46, 74
 Abbaye, **14**, **17**, **23**, **29**, 30, 39, 73, 74, 75, 76
 Bibliothèque, 39, **46**, 76
 Caserne de Gendarmerie, **46**, 76
 Cellier-farinier, **24**, **39**, 74, 76
 Chapelle de l'abbé, **24**, 74
 Chapelle de la congrégation de Saint-Maur, **39**, 76
 Chapelle des Pénitents Blancs, **35**, **42**, 75, 76
 Chapelle du cimetière, **24**, 74
 Chapelle et couvent des Récollets, **35**, **42**, 75, 76
 Chapelle Jean-de-Bourbon, **31**, 75
 Chapelle Notre-Dame, **24**, **35**, **41**, 74, 75, 76
 Chapelle Saint-Blaise, **36**
 Chapelle Saint-Martial, **31**, 75
 Chapelle Saint-Odilon, **27**, **35**, **42**, 47, 74, 75, 76
 Chapelle Saint-Philibert, **35**, 75
 Chapelle Saint-Thibault, **36**, **42**, 75, 76
 Chapelle Saint-Vital, **35**, 75
 Chapelle Sainte-Marie, **19**, 73
 Ciergerie, **40**, 76
 Cimetière, 14, **31**, 35, **36**, **47**, 75
 Cloître, **19**, **24**, 30, **31**, **39**, 40, **45**, 73, 74, 76
 Congrégation de Saint-Maur (chapelle), **39**, 76
 Couvent des Récollets, **35**, **42**, 75, 76
 Couvent des Ursulines, 34, **35**, **42**, 75, 76
 Ecole, **33**, **46**, 75
 Eglise au vocable de Saint-Jean-Baptiste, **14**, 20, 73
 Eglise Notre-Dame, **20**, **26**, 33, **35**, 40, **41**, **47**, 73, 74, 75, 76
 Eglise Saint-Marcel, **26**, **27**, **35**, **41**, **47**, 73, 74, 75, 76
 Eglise Saint-Mayeul, **20**, **27**, **35**, 36, **41**, **47**, 73, 74, 75, 76
 Eglise Saint-Vital, **27**, 74
 Fossé, **14**, 73
 Fours banaux, **33**, 75
 Gare de chemin de fer, **45**, 76
 Halles, **33**, **40**, 45, **46**, 75, 76
 Haras nationaux, 46, 76
 Hôpital, 33, **41**, **46**, 76
 Hospice du Petit-Saint-Jean, **34**, 75
 Hospice Notre-Dame, **34**, **41**, 75, 76
 Hospice Saint-Blaise, **33**, **41**, 75, 76
 Hospice Saint-Clair, **33**, 75
 Hospice Saint-Jacques, **33**
 Hospice Saint-Lazare, **34**
 Hospice Saint-Mayeul, **34**, 75
 Hôtel de Ville, **33**, **46**, 75, 76
 Hôtel-Dieu, **33**, **41**, 75, 76
 Hôtellerie, 17, **24**, 39, 46, 74
 Infirmerie, **19**, **24**, 39, 73, 74
 Jeu de paume, **31**, 75
 Maison de l'Arquebuse, **33**, **40**, 75, 76
 Maison des Echevins, **40**, 76
 Maison des frères laïcs, **19**, 73
 Maison des Hôtes, 17, 73
 Maison mère de l'ordre de St-Joseph de Cluny, **47**, 76
 Malgouverne, **24**, 74
 Musée, **46**, 76
 Notre-Dame (chapelle), **24**, **35**, **41**, 74, 75, 76
 Notre-Dame (église), **20**, **26**, 33, **35**, 40, **41**, **47**, 73, 74, 75, 76
 Notre-Dame (hospice), **34**, **41**, 75, 76
 Nouvel hôpital, **33**, **41**, 75, 76
 Palais Jacques-d'Amboise, **30**, 46, 75
 Palais Jean-de-Bourbon, **30**, 46, 75
 Passage Galilée, **23**, 74
 Pavillon Claude-de-Guise, **31**, 46, 75
 Pénitents Blancs (chapelle), **29**, **35**, **42**, 75, 76
 Pont de la Levée, **25**, **32**, **34**, 74, 75
 Porte, **24**, **25**, **40**, 74
 Porte de Butevaux, **32**, 75
 Porte de l'Abbé-Hugues, **24**, 74
 Porte de la Chanaise, **25**, **45**, 74
 Porte de Mâcon, **32**, **45**, 75
 Porte de Paris, **32**, **45**, 75
 Porte du Merle, **25**, **45**, 74
 Porte de la Levée, **25**, **32**, 74, 75
 Porte des Prés, **45**
 Porte Meridiona, **24**, 74
 Porte principale, **24**, 74
 Porte Saint-Mayeul, **25**, 74
 Porte Saint-Odile, **25**, 74
 Récollets, 34, **35**, **42**, 47, 75, 76
 Saint-Blaise (chapelle), **36**
 Saint-Blaise (hospice), **33**, **41**, 75, 76
 Saint-Clair (hospice), **33**, 75
 Saint-Jean-Baptiste, **14**, 20, 73
 Saint-Joseph de Cluny, **47**, 76
 Saint-Marcel (église), **26**, 27, **35**, **41**, **47**, 76
 Saint-Martial (chapelle), **31**, 75
 Saint-Mayeul (église), **20**, **27**, **35**, **41**, **47**, 73, 74, 75, 76
 Saint-Mayeul (hospice), **34**, 75
 Saint-Mayeul (porte), **25**, 74
 Saint-Mayeul (tour), **25**, 74
 Saint-Odilon (chapelle), 25, **27**, **35**, **42**, **47**, 74, 75, 76
 Saint-Philibert (chapelle), **35**, 75
 Saint-Thibault (chapelle), **36**, **42**, 75, 76
 Saint-Vital (chapelle), **35**, 74, 75
 Saint-Vital (église), **27**, 74
 Sainte-Marie (chapelle), **19**, 31, 73
 Tour de Butevent, **32**, 75
 Tour de Polbé, **26**, 74
 Tour des Fèves, **19**, 73
 Tour des Fromages, **24**, 74
 Tour du Fouettin, **25**, **32**, **40**, 74, 75, 76
 Tour du Moulin, **24**, 74
 Tour du Trésor, **19**, 73
 Tour Fabry, **31**, 75
 Tour ronde, **24**, **25**, 74
 Tour Saint-Mayeul, **25**, 74
 Ursulines, 34, **35**, **42**, 75, 76

L'habitat clunisois des XIIe - XIVe siècles

par P. GARRIGOU GRANDCHAMP et J.-D. SALVÈQUE
(Centre d'Etudes Clunisiennes)

La présentation du bilan des connaissances archéologiques et du potentiel de découverte que recèle la ville de Cluny est l'objet de ce chapitre. La célébrité universelle de Cluny est celle de l'abbaye et non celle du bourg abbatial, quasiment ignoré en tant qu'objet d'étude jusqu'à nos jours. Pourtant les maisons de Cluny tiennent une place très particulière dans l'histoire de la connaissance de l'habitat à l'époque romane.

Après avoir rappelé les circonstances de ce paradoxe et décrit la méthode suivie pour l'inventaire des maisons des XIIe-XIVe siècles, seront présentées deux brèves synthèses ayant trait aux caractères majeurs des demeures clunisoises et aux essais de restitution du parcellaire médiéval qui ont été entrepris.

1 - Les maisons de Cluny - une célébrité à éclipse

Les édifices gothiques de Cluny ayant été répertoriés mais peu publiés, car ils sont moins expressifs de la nature et de l'originalité de la ville, c'est principalement l'histoire de la connaissance des maisons romanes clunisoises qui sera ici développée.

Rareté des études consacrées à l'architecture civile romane.

Les édifices civils romans, au cours des XIXe et XXe siècles sont doublement négligés :

- d'une part, excepté dans les œuvres des grands archéologues précurseurs, l'architecture civile médiévale est peu étudiée ;
- d'autre part, quand elle est abordée, les maisons et palais romans sont en général à peine évoqués.

La période la plus féconde pour l'étude de l'architecture civile médiévale, et particulièrement celle des maisons, est de courte durée. Elle est contenue dans les limites de quatre décennies, entre les premières grandes publications d'Arcisse de Caumont, peu après 1835, et l'achèvement du *Dictionnaire* d'Eugène Viollet-le-Duc, en 1868 (le tableau en annexe donne l'analyse des principaux ouvrages ayant traité de l'architecture domestique). Après eux, seuls les dessins et les courtes notices d'un Ragueneau font patienter jusqu'au début du XXe siècle, et à l'œuvre magistrale de Camille Enlart.

Au total, bien que la connaissance des édifices reste réduite, la plupart des érudits imaginent probablement que la matière a été épuisée par les études fondatrices de leurs prédécesseurs. Pourtant, le nombre des maisons publiées est très faible⁽¹⁾. Quant à l'examen des programmes des maisons romanes, il n'a guère été tenté, sinon par Viollet-le-Duc et surtout Aymar Verdier et François Cattois, dont l'architecture civile est le sujet exclusif⁽²⁾.

Au XXe siècle, l'état de la connaissance se modifie peu. L'intérêt pour l'habitat civil faiblit, et il faut attendre le dernier quart de siècle pour que des études novatrices reprennent le fil interrompu⁽³⁾. Encore aucune d'entre elles ne s'attache-t-elle particulièrement aux demeures romanes : le sujet reste perçu comme aride, voire de traitement impossible.

Le bilan est donc mince : peu de maisons romanes sont connues et celles qui le sont n'ont été que superficiellement étudiées. Il n'y a que deux exceptions à cette ignorance :

- la première est la maison de Saint-Antonin-Noble-Val, qui suscitera une abondante littérature, mais ne sera que fort tard reconnue pour une maison et non un hôtel de Ville⁽⁴⁾.
- la deuxième exception concerne les maisons romanes de Cluny : elles bénéficient d'un traitement tout à fait particulier et la diffusion des dessins de certaines façades leur assure une audience isolée et durable.

1 - Les maisons publiées sont au nombre d'une quinzaine, si l'on soustrait du total les maisons de Cluny ; encore, dans ce total, deux d'entre-elles ne sont-elles connues que par des fenêtres.

2 - VIOLLET-LE-DUC 1868, t. 6 : article "maison" : p. 219-224 ; VERDIER, CATTOIS 1858.

3 - AQUILON *et al.* 1980 ; COLLOT 1967 ; GRASSE 1988 ; HALBACH 1984 ; MELISSINOS, SERAPHIN 1988 ; MEYER 1983 ; PRADALIER-SCHLUMBERGER 1983 ; SOURNIA, VAYSSETTES 1991.

4 - Deux études font la synthèse de toutes les recherches récentes et donnent une bibliographie abondante : PRESSOUYRE 1986 ; SCELLES 1990.

LES MAISONS ROMANES DANS LA BIBLIOGRAPHIE DU XIX^e SIECLE

Auteurs	Maisons de Cluny	Auteurs des Planches	Villes : autres maisons romanes	Nb
DU SOMMERARD 1838-1839	1 (1)	Sagot		
DALY 1849	2	Verdier		
CAUMONT 1853	2 (2)		Chartres, Metz	2
GAILHABAUD 1858	1 (3)		Cologne	2
VERDIER, CATTOIS 1858	14		Beaugency, Laon, Périgueux, St-Antonin, St-Gilles	5
VIOLLET-LE-DUC 1859-1863	2 (4)		Dreux, St-Antonin	2
TAYLOR 1863	3 (5)	Sagot	Burlats, St-Guilhem	2
CHOISY 1899	1		St-Antonin	
RAGUENET 1896	4	Verdier	St-Antonin, St-Gilles, Mont-de-Marsan	3
HAVARD 1899-1900	3	Verdier	Poitiers (à tort, elle est du XVI ^e s.)	1
BAUDOT, PERROT-DABOT 1901	5 (6)	Verdier	St-Gilles, St-Guilhem, St-Antonin	3

La plupart des auteurs publient en outre des maisons de Cluny des XIII^e-XIV^e siècles (*cf. Notes*).
Ne sont ici inventoriés que les ouvrages généraux, à l'exclusion des monographies régionales.

Notes :

- (1) - Plus une du XIII^e siècle et une du XIV^e siècle
- (2) - Plus une du XIII^e siècle
- (3) - Plus deux du XIV^e siècle
- (4) - Plus une du XIV^e siècle
- (5) - Plus une du XIII^e siècle et deux du XIV^e siècle
- (6) - Plus une du XIII^e siècle.

La maison romane type : la maison clunisoise

Le sort réservé à l'architecture privée romane de Cluny est étonnant à plus d'un égard : la connaissance de ces maisons par le public est très précoce et très largement diffusée ; par la suite, jusqu'à notre époque, des publications relaient régulièrement les premières mentions. Cette exceptionnelle célébrité et l'autorité des archéologues qui en sont à l'origine, transforment paradoxalement ces maisons typiquement bourguignonnes, et même spécifiquement clunisoises, en archétypes de la maison romane française.

Dès les premières synthèses archéologiques qui font place à l'étude des constructions domestiques, les maisons de Cluny sont choisies comme exemples marquants de leur époque. Arcisse de Caumont donne les dessins de deux d'entre elles dans son *Abécédaire ou rudiment d'archéologie* (1853). L'année 1858 voit les publications de J. Gailhabaud et surtout d'A. Verdier et F. Cattois : diffusés dans un premier temps sous forme de livraisons périodiques, ces deux ouvrages font connaître, le premier une maison, le deuxième quatorze maisons romanes, sans compter plusieurs fragments insignes de maisons détruites.

Le Dictionnaire de Viollet-le-Duc choisit lui aussi deux de ses exemples parmi les maisons de Cluny, dans les tomes parus en 1859 et 1863. Il n'est pas peu responsable de l'adoption d'une de celles-ci, le n° 25, rue de la République, comme type de la maison romane française : les dessins qu'il en donne (élévation, coupe et plans) et l'analyse qu'il fait du programme paraissent tellement convaincants, qu'elle sera universellement reconnue comme telle malgré les erreurs flagrantes que comporte la publication⁽⁵⁾.

D'autres publications contribuent à répandre des images des façades clunisoises et leur effet est d'autant plus grand qu'elles utilisent les séductions de la lithographie. Les dessins d'Emile Sagot sont ainsi reproduits tant dans des publications régionales⁽⁶⁾, que par des éditeurs parisiens et notamment par Alexandre du Sommerard en 1838 et surtout Isidore Taylor. Celui-ci leur donne une sorte de célébrité en leur consacrant deux planches en 1863 dans la prestigieuse collection des *Voyages pittoresques et romantiques*⁽⁷⁾.

Les dessins de Verdier seront également abondamment cités tout au long du siècle. Avant même la publication d'ensemble, l'auteur en révèle deux en primeur dans un périodique estimé, la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, éditée par César Daly. Des ouvrages généraux reprennent aussi ces dessins : ainsi la grande publication des archives des Monuments Historiques par A. de Baudot et A. Perrault-Dabot et l'ouvrage plus modeste de H. Havard. Les innombrables planches publiées par Raguenet dans la dernière décennie du XIX^e siècle donnent également la première place aux maisons de Cluny⁽⁸⁾.

L'examen de l'ensemble des ouvrages généraux qui font une large place à l'architecture confirme donc de façon éclatante l'exceptionnelle renommée des maisons romanes clunisoises⁽⁹⁾. Elle est même relayée en Allemagne, alors que, curieusement, l'archéologie anglaise, attentive aux monuments de l'ouest français, ne porte pas autant d'attention aux maisons bourguignonnes⁽¹⁰⁾.

La vision de la maison romane que s'est forgé le public en France est donc largement une vision de la maison clunisoise. Cette connaissance n'en n'est pas moins, hélas, très superficielle.

Ce sont surtout des formes extérieures qui sont révélées par ces publications ; les programmes, les aménagements intérieurs, les techniques de construction sont ignorés. Surtout, il n'est mené aucun dénombrement systématique : les seuls individus connus sont ceux inventoriés par Verdier avant 1850.

5 - VIOLLET-LE-DUC 1868, t. 6 : article "maison". Le célèbre archéologue est très souvent reproduit ; dès 1876 P. Chabat utilise les plans de cette maison : CHABAT 1876 : article "maison" : p. 817.

En 1883 encore ces mêmes dessins étaient reproduits dans un livre synthèse sur la maison bourgeoise en Europe : BUTTNER, MEISSNER 1883 : p. 32.

6 - LORAIN 1839 : pl. non numérotées ; DUCOURNEAU, MONTEIL 1844 : pl. 13.

7 - DU SOMMERARD 1838, I : pl. VI ; TAYLOR 1863 : 2 pl. non numérotées.

8 - BAUDOT, PERRAULT-DABOT 1901 : pl. 18 ; HAVARD 1899-1900 : p. 302, pl. XV ; RAGUENET 1896 ; VERDIER 1849 : pl. XXIII et XXIV.

9 - Le tableau donne une vision synthétique de la place accordée aux maisons de Cluny par rapport aux autres demeures romanes publiées. Le seul édifice roman dont l'image est aussi répandue est l'hôtel de Saint-Antonin.

10- Une maison in : ESSENWEIN 1892, t. 2, n° 4 : p. 45-46.

- Deux maisons romanes in : STIER 1885-1889 : pl. 16.

- Quatre maisons romanes et deux maisons gothiques de Cluny sont représentées in : GURLITT 1896 : pl. 81.

En revanche T. H. Turner ne donne qu'un dessin de la façade gothique du palais des hôtes de l'abbaye dans son ouvrage monumental : TURNER 1851-1859. Cependant M. Wood dans son ouvrage fondamental prend les maisons de Cluny comme référence (d'après Verdier et Cattois) : WOOD 1981, pl. I : p. 15.

2 - L'inventaire de l'habitat clunisois : ambitions et méthode

En 1986 se présente l'opportunité de renouveler les connaissances quand, à la demande de la Direction régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne, le Centre d'Etudes Clunisiennes prend en charge l'inventaire de l'habitat clunisois des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. D'un sommaire inventaire fondé sur l'exploitation des sources et l'observation des extérieurs, le projet se développe rapidement en se donnant pour objet la compréhension globale de l'habitat.

L'approche théorique

Cette ambition implique la constitution de séries conséquentes d'édifices des époques successives, et de tous leurs éléments constitutifs, afin d'établir une typologie fondée sur la morphologie et les associations d'organes en systèmes : systèmes d'occupation de la parcelle, avec mise en évidence de divers plans de masse et des fonctions de la cour ; systèmes distributifs avec les modes de divisions internes de l'espace et de communications horizontales et verticales, etc... Cet angle d'approche privilégie les fonctions, sans être étroitement fonctionnaliste : la maison est appréhendée comme un organisme qui répond à des fonctions domestiques, économiques et sociales et qui s'intègre dans la ville à travers ses rapports avec la rue ou la place. Résidence, lieu et outil de travail, signe et moyen d'intégration sociale, la maison est aussi cellule élémentaire du corps urbain.

Ces schémas permettent de subordonner l'étude des parties à celle des ensembles et de comprendre le rôle d'organes isolés ; la mise en évidence des divers systèmes distributifs permet ainsi de définir, dans des édifices repris ou mutilés, et à partir d'un seul indice ou de vestiges minimes restés visibles, l'emplacement théorique des organes manquants ou masqués et, très souvent, de les révéler ou au moins de mettre au jour leurs vestiges.

Ainsi ont été constituées des séries de tous les systèmes et de tous les organes isolés : organes porteurs, organes de communication (escaliers et galeries), organes du confort (cheminées, évier, coussièges, armoires murales), décors sculptés ou peints, etc...

La recherche de terrain

Une originalité de la méthode a été de mener de front une visite systématique des maisons clunisoises et une exploitation des riches collections lapidaires du musée Ochier.

L'enquête dans les maisons concerne, à ce jour, 110 maisons sur les 640 que compte la ville dans sa définition intra-muros. Elle a porté ses fruits dès lors qu'a été arrêtée la méthode d'investigation définie précédemment, étant bien entendu que le processus est itératif : la synthèse fournit à tous moments l'occasion d'élaborer de nouveaux schémas ou des variantes, constituant des structures arborescentes.

Les lieux les plus propices aux découvertes ont été les rez-de-chaussée, transformés en "caves-dépotoirs", et les greniers, souvent inoccupés depuis des siècles et correspondant à la partie supérieure de hautes pièces recoupées par la suite. A cet égard, la réoccupation du centre des villes, phénomène qui se généralise rapidement, conduit à une réutilisation de ces lieux et à des destructions irrémédiables. Une part non négligeable, proche du tiers, des informations recueillies à Cluny (dont les plus beaux décors peints), aurait disparu si l'enquête était intervenue après de tels travaux.

L'exploration des collections lapidaires s'est appuyée sur les documents figurés et de rares sources écrites⁽¹¹⁾ et sur les découvertes de nombreux éléments en remploi, provenant pour l'essentiel de claires-voies ; elle a permis de restituer de nombreuses façades, mutilées (23 rue Filaterie, 6 quater rue Joséphine-Desbois, 23 rue de la République) ou détruites (11 rue d'Avril ; 2, 6 bis et 6 ter rue Joséphine-Desbois ; 5, 7 et 9 petite rue Lamartine ; 11 rue de la République). La première illustration des résultats obtenus dans ce domaine a été la présentation au public, en 1992, de plusieurs claires-voies restituées dans les salles rénovées du musée Ochier.

Les investigations dans les murs et les sols ont constitué le troisième volet de la recherche. La compréhension des Clunisois a autorisé de nombreux sondages dans les murs qui ont révélé les organes masqués ou leurs vestiges et ont permis d'extraire de très nombreux fragments de claire-voie ou de cheminée qui étaient en remploi.

11- GUILHERMY s.d., vol. 6 : fol. 40-59 ; PENJON 1873.

Plus récemment ont été conduits des sondages en vue d'une fouille archéologique complète⁽¹²⁾, dans une maison datant de la fin de l'époque romane (8 rue de la Barre), et dont les dispositions principales sont bien connues ou conservées en élévation. Ils ont prouvé que les sols romans et gothiques étaient en place au rez-de-chaussée, ce qui paraît être le cas dans de nombreux édifices. La richesse potentielle de ces emprises mérite une protection particulière.

L'archéologie du bâti ou archéologie monumentale s'affirme donc à Cluny comme une discipline fondée sur trois démarches complémentaires : connaissance des sources et des collections lapidaires, étude des élévations, investigations dans les sols. Leur somme doit concourir à la compréhension globale de la demeure médiévale clunisoise.

3 - Caractéristiques majeures des demeures clunisoises du XIIe au XIVe siècle

A Cluny toutes les maisons sont "mixtes" ou "polyvalentes" à la fois logis et outil de travail. C'est le programme type de la maison dite "bourgeoise", majoritaire dans les villes médiévales. L'édifice doit donc répondre aux besoins de la vie domestique et à ceux des activités d'échanges, commerce ou artisanat. A Cluny ce programme règne sans partage : aucun bâtiment exclusivement résidentiel ou utilitaire n'a été identifié.

Une maison en hauteur

La maison clunisoise comprend toujours au moins un étage. C'est donc une "maison en hauteur", dans laquelle le logis est surélevé et le rez-de-chaussée affecté aux activités professionnelles.

Il y a donc une séparation des fonctions, très étanche, aucune pièce du rez-de-chaussée n'étant jamais affectée au logement. Inversement, aucune des dispositions des étages n'a trait au commerce ou à l'artisanat. Cette séparation s'exprime particulièrement par le souci de séparer l'accès au logis du rez-de-chaussée : le logis est desservi par un escalier particulier, directement accessible depuis la rue. Cette disposition fondamentale permet de dissocier l'utilisation des deux niveaux (qui peuvent être aux mains d'occupants différents) et de protéger l'indépendance du logis.

Organes des activités d'échanges et de production

Localisées au rez-de-chaussée, ces activités doivent disposer d'installations qui permettent de produire et de commercer.

Des premières, il ne reste rien d'immédiatement repérable, ni four, ni forge. Peu d'installations fixes probablement, une implantation sans doute périphérique pour les activités les plus lourdes, expliquent cette absence. La plupart des artisans, cordonniers et tailleurs, huchiers et orfèvres, se contentaient d'installations légères.

Les nécessités du commerce se sont mieux inscrites dans les pierres, car le contact avec la rue s'établit en façade :

- le passage aisé des matières premières, voire des animaux de bât, se fait par de vastes arcades, de plain-pied avec la rue ;
- des volets mobiles composent des étals dans les boutiques, baies rectangulaires fermées par un mur bahut. Un exemple du XIIe siècle en a été identifié dans la maison du Pontet (23 rue Filaterie) ;
- quelques façades larges montrent également des sortes de guichets permettant des échanges sans ouverture complète des vantaux.

Les rez-de-chaussée sont aménagés de façon à faciliter au maximum la circulation :

- quand la maison est profonde, un mur de refend parallèle à la façade la divise en général en deux pièces par niveau. Au rez-de-chaussée, ce mur est largement évidé par une ou deux arcades ;
- quand la maison comprend une cour intérieure, les façades qui la regardent comportent également de larges percements permettant d'unifier tout l'espace. Certaines façades arrière sont aussi percées d'arcades qui conduisent vers les cours ou les jardins.

L'espace abonde et les bourgeois clunisois n'ont pas éprouvé le besoin de l'augmenter par de vastes caves voûtées, accessibles depuis la rue, ou des avant-soliers.

12- Sondages effectués par B. Saint-Jean Vitus (cf. *supra* : Cluny aux XIIe-XIIIe siècles).

Caractère du logis

Indépendant, installé à l'étage, le logis se caractérise d'abord par l'escalier accessible depuis la rue, par une porte souvent surélevée. L'escalier type et le plus ancien est une volée droite, portée sur un arc et enfermée dans une cage qui l'isole. C'est une des raretés de l'habitat clunisois que d'avoir conservé de nombreux escaliers en pierre.

Seules les pièces du logis comportent tous les équipements de la vie domestique. De l'extérieur, le logis se signale par la fenêtre ou, dans les plus belles maisons, par la claire-voie, qui est comme l'emblème de l'habitat clunisois. Seul l'étage jouit de fenêtres, seul le logis bénéficie en abondance de la lumière dont l'inondent quatre à dix baies, luxe de la maison de Cluny.

La claire-voie est à plusieurs égards un organe exceptionnel : elle procure un éclairage parmi les meilleurs dont aient joui des maisons médiévales ; c'est une structure techniquement élaborée : colonnettes et linteaux ne sont qu'un décor et un support d'huissières, occupant des baies plus vastes couvertes d'arrière-voussures en arc surbaissé ; surtout, ces claires-voies sont le support de la majeure partie du décor. Il n'est pas indifférent qu'elles signalent le niveau du logis.

Les signes du rang

Comme l'enseigne indique le métier, les caractères de la façade renseignent d'emblée sur la place dans la hiérarchie sociale.

Si la place abonde derrière les maisons, sur la rue la compétition est dure car chacun veut y avoir accès. Dès lors, la maison est profonde, mais elle est rarement large : les grandes façades sont signes d'opulence et elles permettent les plus longues claires-voies.

Plus que tout, c'est le décor qui annonce le rang. Les maisons modestes se contentent d'une fenêtre géminée. Les belles demeures multiplient les colonnettes et les piliers décorés, cannelés, engagés dans les piédroits, et leurs linteaux découpés d'arcs simulent une arcature. Quelques maisons s'enorgueillissent de parures plus somptueuses encore, des frises sculptées, animées d'arcatures, de rinceaux ou de personnages. Cette prééminence de la claire-voie était encore plus éclatante quand les façades étaient enduites et badigeonnées au lait de chaux et que sur ce fond neutre se détachaient les morceaux sculptés rehaussés de peintures, ocre jaunes, roses ou vertes.

Plans de masse et distributions

Les maisons clunisoises sont bâties sur des parcelles allongées et, sauf au cœur de la ville, autour de Notre-Dame, seule la partie avant, sur la rue, est construite ; à l'arrière s'élèvent des annexes ou s'étendent jardins et vergers. Partout la vie rurale est encore très présente. Deux types principaux ordonnent la répartition des surfaces bâties.

La "maison-bloc", la plus répandue, regroupe la quasi-totalité des maisons étroites et moyennes, mais aussi certaines maisons à façade très large (6 rue d'Avril). Leur profondeur, qui dépasse souvent 20 m, pose deux problèmes, l'aération et surtout l'éclairage : au-delà de 6 m, la lumière pénètre mal et les pièces arrière, qui mesurent souvent de 12 à 16 m, sont plongées dans la pénombre puisque la claire-voie est en général réservée à la façade sur rue.

Cette grande surface bâtie d'un seul tenant ne permet pas de garantir aux diverses pièces une bonne autonomie :

- soit elles sont disposées en enfilade et se commandent (l'escalier débouche dans la pièce arrière d'où on accède à la pièce sur rue) ;
- soit un palier en haut de l'escalier sert de micro-vestibule et ménage des accès différents aux deux pièces : mais, dans les maisons à deux étages, l'une des deux pièces accueille l'escalier montant au deuxième étage et sert encore de lieu de passage.

Les maisons à cour centrale apportent des solutions tant au problème de l'éclairage qu'à celui de la distribution. La plupart se composent de deux corps de logis, un sur rue et un entre cour et jardin ou cour arrière. Ils sont de dimensions voisines et ne comportent plus qu'une seule pièce par niveau. Il s'en suit que l'éclairage est excellent, chaque pièce s'éclairant sur les deux faces, et que les organes de communication n'ont à desservir qu'une pièce par logis et par étage : chacune d'elles est autonome et peut être séparée de la demeure et louée.

La cour accueille le système des communications : l'escalier peut être intérieur et partir de la rue (mais il arrive alors à l'extérieur, sur un palier dans la cour) ou être extérieur, comme la vis en bois du 19 rue Lamartine. A ces escaliers sont adaptées des galeries qui relient les corps de bâtiment.

Equipement et décor

Les logis clunisois ne donnent certes pas une vision misérabiliste du cadre de vie des hommes du Moyen Age. Plutôt bien éclairés, ils sont pourvus d'un certain confort et décorés avec soin.

Le feu entre très tôt dans la maison clunisoise. D'emblée, il est domestiqué dans des cheminées adossées à des murs : ni foyer ouvert donc, ni cheminée sarrazine. Une pièce par étage, au moins, en est équipée mais plusieurs maisons en montrent une par pièce ; compte tenu des destructions, il est possible que chaque pièce des étages en ait été pourvue. La cheminée, attribut du logis, ne se rencontre pas au rez-de-chaussée. La cheminée fait donc partie de l'équipement de base de la maison clunisoise, dès le XIIe siècle. Ces cheminées servaient peut-être à faire la cuisine car des évier sont souvent disposés à proximité et aucun local annexe spécialisé dans la préparation des repas n'a été découvert.

Equipements fixes et architecture d'intérieur

Les murs comprennent de nombreux équipements fixes, bâtis en même temps que la maison et qui composent une véritable "architecture d'intérieur".

Dès le XIIe siècle, nombre d'ébrasements de fenêtres sont pourvus de coussièges. De nombreux évier sont installés dans de grandes niches, des armoires ou placards muraux et des étagères aménagées au-dessus des évier. Il n'y a pas jusqu'au coffre-fort qui ne soit parfois inclus dans le mur.

Le décor des intérieurs clunisois

Les façades abondamment sculptées révèlent un goût pour les décors qui conjugue le souci d'affirmer son rang et de réelles préoccupations esthétiques. Celles-ci se déploient dans les intérieurs, espaces moins offerts à la vue, mais espaces sociaux néanmoins comme ces grandes pièces des étages. Le décor sculpté y est plus modeste qu'en façade et se cantonne aux cheminées et aux corbeaux.

Les pièces des étages tirent le principal de leur éclat des peintures murales et des plafonds peints. Toutes les maisons ou presque devaient être décorées, car, en dépit de leur fragilité, neuf ensembles peints ont été découverts. Les motifs les plus simples, conservés en grand nombre, sont de faux appareils, souvent enrichis par des fleurettes ou des rameaux. Plus variées, certaines compositions découpent les murs en grandes plages peintes, triangles, claveaux et imitation de pierres dures. Tous ces décors sont très couvrants et font l'effet de tapisseries fixes. Ils s'achèvent au sol par des plinthes, simples ou simulant de fausses draperies, et sous les plafonds par des frises ornées de rinceaux.

4 - Des maisons à la ville : essai de restitution du parcellaire médiéval

Objectifs et limites

L'extraordinaire pérennité des murs en pierre élevés durant les trois siècles étudiés se traduit dans de nombreux îlots par une sorte de fossilisation des emprises bâties.

Le repérage systématique de tous les murs médiévaux -les murs sont identifiés comme médiévaux grâce aux vestiges datables, dont il est assuré qu'ils ne sont pas en remploi (cordon, porte, fenêtre, évier, placard mural, décor peint, etc...) ou quand leurs caractères propres sont aussi probants (nature de la maçonnerie et liaisonnement aux façades et murs de refend)-, complété par la restitution certaine du périmètre d'édifices ruinés, mais bien documentés, permet de retrouver une image fidèle des emprises bâties à la veille de la guerre de Cent ans. Elle révèle une ville toute entière bâtie de pierre, dans tous les quartiers centraux au moins, et autorise une analyse des formes et des stratégies d'occupation du sol et une meilleure connaissance de l'urbanisme clunisois.

Au stade actuel des recherches, la principale limite à une connaissance complète provient de l'absence d'informations sûres quant au tracé des parcelles médiévales en arrière des maisons. Le plus ancien plan terrier date de la fin du XVIIe siècle et n'offre aucune précision topographique ; il faut attendre le terrier Bollo du dernier quart du XVIIIe siècle, pour disposer d'une image fiable du découpage du sol. S'il permet de constater la vraisemblance de l'hypothèse d'un parcellaire initial en lanières profondes et de même largeur que l'édifice, donc aux formes rectangulaires distendues, il ne permet pas de préciser l'organisation des angles, du centre des vastes îlots non construits, des abords des ruelles disparues, etc...

Vignette a = Cluny, Habitat clunisois du XIIe au XIVe siècle, secteurs d'étude (1993)

D'autres investigations, des fouilles peut-être -mais il faudrait qu'elles s'étendent sur de vastes surfaces- un traitement statistique sans doute, devront être menées pour résoudre ces problèmes.

Etat des connaissances (vignette a)

Les principaux résultats acquis permettent de restituer les parcellaires -pour la partie antérieure, occupée par des bâtiments- dans les secteurs suivants (zones A sur la vignette) :

- 1 - moitié nord de la rue de la République et moitié orientale de la rue d'Avril ;
- 2 - tiers nord de la rue Joséphine-Desbois (n° 2 à 6 quater) ;
- 3 - centre de la rive sud de la rue Mercière (n° 29 à 41) et deux tiers nord de la rive ouest de la rue de la Barre ;
- 4 - Petite rue Lamartine et rive sud de la rue Lamartine ;
- 5 - Petite rue des Ravattes.

Les recherches en cours laissent espérer des résultats du même ordre dans les secteurs suivants (zones B sur la vignette) :

- 6 - quart oriental de la rue du Merle ;
- 7 - tiers nord de la rue Saint-Odile ;
- 8 - moitié sud de la rive est de la rue de la Liberté.

Par ailleurs, ont également été repérés :

- de nombreux sites où d'importants remblais artificiels ont été accumulés : ils recouvrent des arrières-cours où devaient s'élever des bâtiments annexes, des installations artisanales, des locaux abritant les animaux ; ces parcelles sont nombreuses dans les secteurs 1, 3 et 4 ;

- les parties de la ville où les transformations modernes et contemporaines rendent plus difficiles les restitutions et moins prometteuses les recherches : c'est notamment le cas de la bordure sud-ouest et sud de l'enceinte abbatiale (zones C sur la vignette).

Commentaire du parcellaire restitué des rues Lamartine et petite rue Lamartine (vignette b)

La pérennité des propriétés, là où il n'y a pas eu de destruction, est ici étonnante. Hormis le cas de la maison 3 petite rue Lamartine qui est issue de la réunion de trois édifices médiévaux, tous les immeubles des XIIe, XIIIe et XIVe siècles conservés sont individualisés comme tels, de nos jours encore.

Cette constatation suffit à apporter un démenti aux chercheurs qui déniaient toute valeur à une approche méthodologique prenant comme bases d'un processus de restitution topographique régressive les plans cadastraux et les terriers des XVIIIe, XIXe et XXe siècles (HEERS 1990 : p. 8).

Confirmé par le même constat dans les autres zones de Cluny, cet état de fait est commun à beaucoup de villes dont le développement fut médiocre à partir de la fin du Moyen Age. En l'absence de sources écrites, il n'est d'ailleurs pas d'autre chemin que la collection des faits et leur mise en perspective.

La restitution ici proposée se fonde en premier lieu sur tous les murs médiévaux conservés, indiqués en traits plein gras. Les murs restituables avec une quasi-certitude sont indiqués en tirets gras.

A défaut, le plan le plus ancien a fourni un contour pour les immeubles dans leur état de la fin du XVIIIe siècle.

Les restitutions sont fondées :

- sur les dessins, gravures et plans de Sagot, Gailhabaud et Verdier, qui permettent notamment de retrouver les 5, 7 et 9 petite rue Lamartine ;

- sur les plans d'alignement de la fin du XVIIIe siècle, qui indiquent le tracé des façades à détruire ; toutes les présomptions et notamment le remploi de fragments de claires-voies (au n° 3 petite rue Lamartine) sont en faveur de la subsistance des façades romanes ou gothiques jusqu'au moment de leur destruction entre 1800 et 1830 (excepté les remaniements du XVe siècle, 1 petite rue Lamartine et 29bis rue Lamartine) ;

- sur la présence d'un fragment de cordon roman en façade du 27 rue Lamartine ; ces quelques centimètres suffisent pour attester l'existence d'une façade romane.

Cette zone illustre le manque de régularité du découpage du sol : si les n° 3ter, 5, 7 et 9 petite rue Lamartine sont de largeur voisine, le centre et l'est de la rive de rue offrent un catalogue de formes de parcelles.

Vignette b = Cluny, Petite rue Lamartine, restitution du parcellaire (1993)

Habitat clunisois des XIIe - XIVe siècles

(Plan A)

Tableau récapitulatif

(Enquête réalisée de 1986 à 1992)

N°	Nom et n° de rue	Style	Cadastre	A	B	C	D	E	F
1	4 rue d'Avril	□	295		X				XX
2	5 rue d'Avril	○ □	288	X			X		XX
3	6 rue d'Avril	○ □	296-329	X		X			XXX XXXX
4	11 rue d'Avril	○	285	X					X
5	12 rue d'Avril	○ □	300	X		X			XX
6	14bis rue d'Avril	○	302						
7	15-15bis rue d'Avril	○	283	X		X		X	XXXX
8	1-3 rue de la Barre	○ □	172-173				X		XX XXX
9	4 rue de la Barre	□	123						
10	5 rue de la Barre	□	171				X		
11	5bis rue de la Barre	○	170						X
12	6 rue de la Barre	□	126					X	
13	8 rue de la Barre	○	127	X			X	X	XX XXX
14	10 rue de la Barre	□	128	X					
15	12 rue de la Barre	□	129						
16	14 rue de la Barre	□	130						XXX
17	20 rue de la Barre	□	167			X			XXX XXX
18	1 rue Bellepierre	□	314						X
19	1 rue Bénétin	□	128-130						XX
20	1bis rue Bénétin	□	128						XX
21	1-3 rue de la Chanaise	○	48	X			X		XX
22	24 rue de la Chanaise	○	61		X				
23	30 rue de la Chanaise	○	64				X		X

Style : ○ roman □ gothique

A : maison à claire-voie ; B : maison détruite ; C : façade totale sur rue ; D : façade partielle sur rue ; E : façade arrière ; F : porte.

N°	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
1			X											
2	X				X									X
3	XX		XXX	XX	X	X				XX	X			
4	X				X									
5	XXXX		X		X									
6														X
7	XX		X	X	X									
8	XX XXX		XXX XXX		XXX								X	X
9			X											
10			X											
11	X													
12			XX											
13	XX			X	X		X				X ?	XXX	XXX	
14	XXX			X										X
15	XX													
16	X		X											
17			X		X									
18														
19			XXX											X
20														
21	XXX		XXX XXX							X				X
22														
23														

G : arcade ; H : boutique ; I : fenêtre ; J : claire-voie conservée ou déposée ; K : escalier ; L : voûte ; M : galerie bois ; N : charpente ; O : pilier ; P : cheminée ; Q : pierre d'évier ; R : placard mural ; S : décor peint ; T : fragments sculptés.

N°	Nom et n° de rue	Style	Cadastre	A	B	C	D	E	F
24	2 rue Joséphine-Desbois	○	109	X	X				
25	4 rue Joséphine-Desbois	○ □	107	X		X		X	XX XXX
26	5bis rue Joséphine-Desbois	○	137	X					
27	6 rue Joséphine-Desbois	□	105-106	X			X		X
28	6bis rue Joséphine-Desbois	○ □	244	X					XXXX
29	6ter rue Joséphine-Desbois	○	102	X					X
30	6quater rue Joséphine-Desbois	○	101				X		X
31	6 rue Filaterie	□	136				X		
32	15 rue Filaterie	□	80		X				
33	23 rue Filaterie	○	40-72	X			X	X	
34	Rue du Four	□	51				X	X	
35	5 rue du Fresne	○	40				X		
36	5bis rue du Fresne	□	40					X	
37	3 petite rue Lamartine (3 mais.)	○ □	6						XX XXX
38	4 petite rue Lamartine	○	3			X			X
39	4bis petite rue Lamartine	□	3			X			X
40	5 petite rue Lamartine	□	7	X					XXX
41	7 petite rue Lamartine	○	8	X	X				
42	9 petite rue Lamartine	□	8	X	X				
43	9 rue Lamartine	□	352						X
44	11 rue Lamartine	○ □	18	X				X	X
45	15 rue Lamartine	○ □	14	X			X		
46	17 rue Lamartine	□	15			X			X

Style : ○ roman □ gothique

A : maison à claire-voie ; B : maison détruite ; C : façade totale sur rue ; D : façade partielle sur rue ;
E : façade arrière ; F : porte.

N°	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
24				X										X
25	XX		XX	X										
26													X	X
27				X										X
28	XX													
29			X	X										X
30														X
31			X											
32														
33	X	X	XXX					X						X
34														
35			X											
36			X											
37	X										X		XX	X
38			XX											X
39			XX											
40	XXX												X	
41				XX								X		X
42				XX										X
43														
44	XXX		X						XX					
45			X	X							X			
46			XX											X

G : arcade ; H : boutique ; I : fenêtre ; J : claire-voie conservée ou déposée ; K : escalier ; L : voûte ; M : galerie bois ; N : charpente ; O : pilier ; P : cheminée ; Q : pierre d'évier ; R : placard mural ; S : décor peint ; T : fragments sculptés.

N°	Nom et n° de rue	Style	Cadastre	A	B	C	D	E	F
47	19 rue Lamartine	□	13	X		X			XXX
48	21 rue Lamartine	□	12	X		X		X	XX
49	27 rue Lamartine	○	2		X				
50	29bis rue Lamartine	○ □	1	X			X		
51	11 rue de la Levée	□	33		X				
52	28 rue de la Levée	□	234				X	X	X
53	30 rue de la Levée	□	235				X		
54	10 rue de la Liberté	□	143						XX
55	12 rue de la Liberté	□	136					X	XXX
56	20 rue de la Liberté	□	167					X	
57	41 rue de la Liberté	□	69		X				X
58	17 rue Mercière	□	125	X	X				
59	29-31 rue Mercière	□	297-301					X	XXX
60	37 rue Mercière	□	115	X				X	X
61	39-41 rue Mercière	○	238-245	X				X	XX XXX
62	47 rue Mercière	○	110		X				
63	9 rue du Merle	○	64	X		X		X	XXX
64	11 rue du Merle	○ □	63	X		X			
65	14 rue du Merle	○	217						XX
66	16 rue du Merle	○	218						XX
67	18 rue du Merle	○	218	X					
68	19 rue du Merle	□	59					X	
69	20 rue du Merle	○	394						

Style : ○ roman □ gothique

A : maison à claire-voie ; B : maison détruite ; C : façade totale sur rue ; D : façade partielle sur rue ;
E : façade arrière ; F : porte.

N°	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
47			X	X			X				X			
48			XX	XX										
49														
50			XX											
51														X
52			X											
53			X											
54			XX											
55	XX		XX							X				
56			XXX							X				X
57														
58				X					X					X
59	XX		XX + oculus							X			X	X
60				X										
61	X		XXX											X
62														X
63	X			XX	X							X		
64	X		X	X										
65			X		X									X
66	XXX		X											
67														X
68			X											
69	X		X								X			X

G : arcade ; H : boutique ; I : fenêtre ; J : claire-voie conservée ou déposée ; K : escalier ; L : voûte ; M : galerie bois ; N : charpente ; O : pilier ; P : cheminée ; Q : pierre d'évier ; R : placard mural ; S : décor peint ; T : fragments sculptés.

N°	Nom et n° de rue	Style	Cadastre	A	B	C	D	E	F
70	24 rue du Merle	○	222		X				
71	47 rue du Merle	○	45	X			X		
72	3 rue Notre-Dame	□	180						X
73	5 rue Notre-Dame (2 maisons)	○ □	179						X
74	7 rue Notre-Dame (2 maisons)	○	178	X					
75	9 rue Notre-Dame	□	174						
76	3 rue de Paris	□	122						
77	18 rue Prud'hon	□	204						
78	19 rue Prud'hon (2 maisons)	□	163				X		X
79	38 rue Prud'hon	□	189						X
80	39 rue Prud'hon	□	179						
81	3 petite rue des Ravattes	○	38			X			X
82	4 petite rue des Ravattes	□	23						
83	4bis petite rue des Ravattes	□	24						
84	4ter petite rue des Ravattes	□	353				X	X	XX
85	4quater petite rue des Ravattes	□	25			X		X	XX
86	5 petite rue des Ravattes	□	37	X			X		
87	7 petite rue des Ravattes	○	35				X		X
88	7bis petite rue des Ravattes	○	33						
89	9 rue de la République	○ □	208				X		
90	11 rue de la République	□	290	X	X				
91	13 rue de la République	○ □	291		X				X
91	14 rue de la République	○	89						XX

Style : ○ roman □ gothique

A : maison à claire-voie ; B : maison détruite ; C : façade totale sur rue ; D : façade partielle sur rue ;
E : façade arrière ; F : porte.

N°	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
70			XX									X		
71				X										
72														
73	XX XXX									X	X			
74			X											X
75	X													
76			X											
77														X
78														
79														
80			X											
81	X		X											X
82			X						X					
83														X
84			X						X					
85	X		XXX						X					
86				X										X
87	X													
88														X
89	XX					X						X		
90				X										X
91			XX								X			
91										X			XX	X

G : arcade ; H : boutique ; I : fenêtre ; J : claire-voie conservée ou déposée ; K : escalier ; L : voûte ; M : galerie bois ; N : charpente ; O : pilier ; P : cheminée ; Q : pierre d'évier ; R : placard mural ; S : décor peint ; T : fragments sculptés.

N°	Nom et n° de rue	Style	Cadastre	A	B	C	D	E	F
93	15 rue de la République	○ □	289						XX
94	16 rue de la République	○ □	87	X					
95	17 rue de la République	○	293						X
96	18 rue de la République	○ □	86				X		X
97	18bis rue de la République	□	85				X		X
98	19 rue de la République	○	329						
99	23 rue de la République	○	331	X		X		X	X
100	25 rue de la République	○	332	X		X		X	XXXX
101	27 rue de la République	□	392			X			XX
102	3 rue Petite Rivière	□	118			X			X
103	1 rue Saint-Mayeul	□	380						X
104	9 rue Saint-Mayeul	○	338		X				
105	12 rue Saint-Mayeul	□	10						
106	19 rue Saint-Mayeul	□	346			X			X
107	23 rue Saint-Mayeul	□	349						X
108	3 rue Saint-Odile	□	10		X				
109	4 rue Saint-Odile	□	182						
110	6 rue Saint-Odile	□	184						XXX
111	8 rue Saint-Odile	□	184						
112	10 rue Saint-Odile	□	186						XX

Style : ○ roman □ gothique

A : maison à claire-voie ; B : maison détruite ; C : façade totale sur rue ; D : façade partielle sur rue ;
E : façade arrière ; F : porte.

N°	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
93	X		X											
94										X				X
95	XXX		X		X						X			X
96			X											X
97	XXXX													
98	XX													X
99		X	X											X
100	XX		X	X	X								XX	
101			XXX								X	XX	X	
102			X											
103	X													
104														X
105			X											
106		X	X											
107														
108			X											
109	X													
110														
111			X											
112					X									

G : arcade ; H : boutique ; I : fenêtre ; J : claire-voie conservée ou déposée ; K : escalier ; L : voûte ; M : galerie bois ; N : charpente ; O : pilier ; P : cheminée ; Q : pierre d'évier ; R : placard mural ; S : décor peint ; T : fragments sculptés.

N°	Nom et n° de rue	Style	Cadastre	A	B	C	D	E	F
113	3 rue d'Avril	○	289		X				
114	7 rue de la Barre	□	169						
115	1 petite rue Lamartine	○	5		X				
116	4 rue de la Levée	□	187						X
117	43 rue de la Liberté	□	70		X				X
118	1 petite rue des Ravattes	○	39						X
119	16 rue Saint-Odile	□	194						

Style : ○ roman □ gothique

A : maison à claire-voie ; B : maison détruite ; C : façade totale sur rue ; D : façade partielle sur rue ;
E : façade arrière ; F : porte.

N°	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
113														
114														X
115														
116														X
117														
118	X													
119	X													

G : arcade ; H : boutique ; I : fenêtre ; J : claire-voie conservée ou déposée ; K : escalier ; L : voûte ; M : galerie bois ; N : charpente ; O : pilier ; P : cheminée ; Q : pierre d'évier ; R : placard mural ; S : décor peint ; T : fragments sculptés.

BIBLIOGRAPHIE

- AQUILON *et al.* 1980
Aquilon (P.), Toulhier (B.), Mabire-Lacaille (C.).- *Architecture civile à Tours des origines à la Renaissance*, (Mémoires de la Société Archéologique de Touraine ; t. X).
- BAUDOT, PERRAULT-DABOT 1901
Baudot (A. de), Perrault-Dabot (A.).- *Archives de la commission des Monuments Historiques publiées sous le patronage de l'administration des beaux-arts*, t. 3, Paris.
- BUTTNER, MEISSNER 1983
Buttner (H.), Meissner (G.).- *Bürgerhäuser in Europa*, Leipzig.
- CAUMONT 1886
Caumont (A. de).- *Abécédaire ou rudiment d'archéologie*, Paris, Caen, Rouen.
- CHABAT 1876
Chabat (P.).- *Dictionnaire des termes de la construction*, Paris.
- CHOISY s.d.-1899
Choisy (A.).- *Histoire de l'architecture*, Paris, t. 2 : p. 555-556.
- COLLOT 1967
Collot (G.).- Contribution à l'étude de l'architecture civile de Metz et de sa région de l'époque médiévale à la Renaissance, *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, t. LXVI : p. 41-99.
- DUCOURNEAU, MONTEIL 1844
Ducourneau (A.), Monteil (A.).- *La France nationale, province de Bourgogne*, Paris.
- ENLART 1929
Enlart (C.).- *Manuel d'archéologie Française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, 2e partie. *Architecture civile et militaire*, t. 1. *Architecture civile*, 2e éd., Paris.
- ESSENWEIN 1892
Essenwein (A. von).- *Der Wohnbau : Handbuch der Architektur*, Darmstadt.
- GAILHABAUD 1858
Gailhabaud (J.).- *L'architecture du Ve au XVIIe siècle et les arts qui en dépendent*, Paris.
- GRASSE 1988
Grasse (M.-C.).- La maison urbaine et son évolution dans la ville basse de Viviers, *Bulletin monumental*, 1988-1 : p. 7-27.
- GUILHERMY s.d.
Guilhermy (Baron de).- *Description des localités de la France*, VIe volume, B.N., nlls acq. Fr. ms 6099.
- GURLITT 1896
Gurlitt (C.).- *Die Baukunst Frankreichs*, Dresde.
- HALBACH 1984
Halbach (A.).- *Wohnbauten in Burgund 12-14 Jh*, Köln.
- HAVARD 1899-1900
Havard (H.).- *Histoire et philosophie des styles*, Paris.
- HEERS 1990
Heers (J.).- *La ville au Moyen Age*, Paris.
- LORAIN 1839
Lorain (P.).- *Essai historique sur l'abbaye de Cluny*, Dijon.
- MELISSINOS, SERAPHIN 1988
Mélinos (A.), Séraphin (G.).- *Les maisons de Figeac à travers les âges*, Paris.

MEYER 1983

Meyer (G.-C.).- L'architecture civile. L'état de nos connaissances sur l'architecture médiévale urbaine en Alsace, *Saisons d'Alsace*, n° 80-81 : p. 91-152.

PENJON 1873

Penjon (A.).- *Cluny, la ville et l'abbaye*, Cluny.

PRADALIER-SCHLUMBERGER 1982

Pradalier-Schlumberger (M.).- L'architecture civile à Cordes, *Congrès archéologique Albigeois*.

PRESSOUYRE 1986

Pressouyre (L.).- Lecture d'une inscription du XIIe siècle à Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* : p. 256-268.

RAGUENET 1896

Raguenet (A.).- *Petits édifices historiques*, n° 54, Paris, pl. 637-648.

SCELLES 1990

Scelles (M.).- La maison romane de Saint-Antonin-Noble-Val, *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. XLIX : p. 44-119.

SOMMERARD 1838

Sommerard (A. du).- *Les arts au Moyen Age*, Paris.

SOURNIA, VAYSSETTES 1991

Sournia (B.), Vayssettes (J.-L.).- *Montpellier : la demeure médiévale*, Paris, (Etudes du Patrimoine ; 1).

STIER 1885-1889

Stier (H.).- *Aus meinem Skizzenbuch, Architektonische Reisestudien aus Frankreich*, Stuttgart.

TAYLOR 1863

Taylor (I.).- *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France : Bourgogne*, Paris.

TURNER 1851-1859

Turner (T.-H.).- *Some account of domestic architecture in England*, Oxford.

VERDIER 1849

Verdier (A.).- Maisons romanes du XIIe siècle à Cluny, *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, t. 8 : p. 233-236.

VERDIER, CATTOIS 1858

Verdier (A.), Cattois (F.).- *Architecture civile et domestique au Moyen Age et à la Renaissance*, Paris.

VIOLLET-LE-DUC 1854-1868

Viollet-le-Duc (E.).- *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, Paris.

WOOD 1981

Wood (M.).- *The english medieval house*, Londres.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction du Directeur du C.N.A.U.....	p. 3
Avant-propos.....	p. 5
Présentation géographique.....	p. 9
Notices de topographie historique.....	p. 11
Les origines de Cluny.....	p. 13
Cluny aux Xe et XIe siècles.....	p. 15
Cluny aux XIIe et XIIIe siècles.....	p. 21
Cluny du XIVe siècle à 1750.....	p. 29
Cluny de 1750 à la Révolution.....	p. 37
Cluny au XIXe siècle.....	p. 43
Cluny : évolution récente.....	p. 49
Notices techniques.....	p. 51
Estimation de l'état de conservation du dépôt archéologique.....	p. 53
Epaisseur des sédiments archéologiques.....	p. 53
Evaluation du potentiel archéologiques.....	p. 53
Dispositions réglementaires.....	p. 57
Conclusion.....	p. 59
Bibliographie.....	p. 63
Annexes : Légendes des plans et vignettes.....	p. 67
Symboles cartographiques.....	p. 69
Plan 2 - Noms des rues.....	p. 71
Plan 3 - Cluny : les origines.....	p. 73
Plan 4 - Cluny aux Xe et XIe siècles et vignette 1.....	p. 73
Plan 5 - Cluny aux XIIe et XIIIe siècles et vignette 3.....	p. 74
Plan 6 - Cluny du XIVe siècle à 1750 et vignette 4.....	p. 75
Plan 7 - Cluny de 1750 à la Révolution et vignette 5.....	p. 76
Plan 8 - Cluny au XIXe siècle.....	p. 76
Recherche archéologique de terrain.....	p. 77
Index des principaux édifices cités et cartographiés.....	p. 79

L'HABITAT CLUNISOIS DES XIIe-XIVe SIECLES

L'habitat clunisois des XIIe-XIVe siècles.....	p. 83
1 - Les maisons de Cluny - une célébrité à éclipse.....	p. 85
2 - L'inventaire de l'habitat clunisois : ambitions et méthode.....	p. 88
3 - Caractéristiques majeures des demeures clunisoises du XIIe au XIVe siècle.....	p. 89
4 - Des maisons à la ville : essai de restitution du parcellaire médiéval.....	p. 91
Tableau récapitulatif.....	p. 95
Bibliographie.....	p. 109

Liste des plans

Plan 1 - Cluny voirie actuelle.....	papier
Plan 2 - Noms des rues (voirie actuelle).....	papier
Plan 3 - Cluny : les origines.....	calque
Plan 4 - Cluny aux Xe et XIe siècles.....	calque
Plan 5 - Cluny aux XIIe et XIIIe siècles.....	calque
Plan 6 - Cluny du XIVe siècle à 1750.....	calque
Plan 7 - Cluny de 1750 à la Révolution.....	calque
Plan 8 - Cluny au XIXe siècle.....	calque
Plan 9 - Cluny courbes de niveau.....	calque
Plan 10 - Cluny épaisseur des sédiments archéologiques.....	calque
Plan 11 - Cluny évaluation du potentiel archéologique.....	calque
Plan 12 - Cluny dispositions réglementaires.....	calque
Plan 13 - Cluny recherche archéologique de terrain.....	calque

Liste des vignettes

Vignette 1 - Cluny l'abbaye Xe-XIe siècles.....	p. 16
Vignette 2 - Cluny Xe-XIe siècles : phases de la mise en place de Cluny.....	p. 18
Vignette 3 - Cluny l'abbaye XIIe-XIIIe siècles.....	p. 22
Vignette 4 - Cluny l'abbaye XIVe siècle à 1750.....	p. 28
Vignette 5 - Cluny l'abbaye de 1750 à la Révolution.....	p. 38
Vignette 6 - Cluny l'abbaye au XIXe siècle : partage en biens nationaux.....	p. 44

Liste des plans et vignettes de l'habitat clunisois des XIIe-XIVe siècles

Plan A - L'habitat clunisois du XIIe siècle au XIVe siècle.....	papier
Vignette a - Cluny, habitat clunisois du XIIe siècle au XIVe siècle : secteurs d'étude.....	p. 92
Vignette b - Cluny, Petite rue Lamartine : restitution du parcellaire.....	p. 94